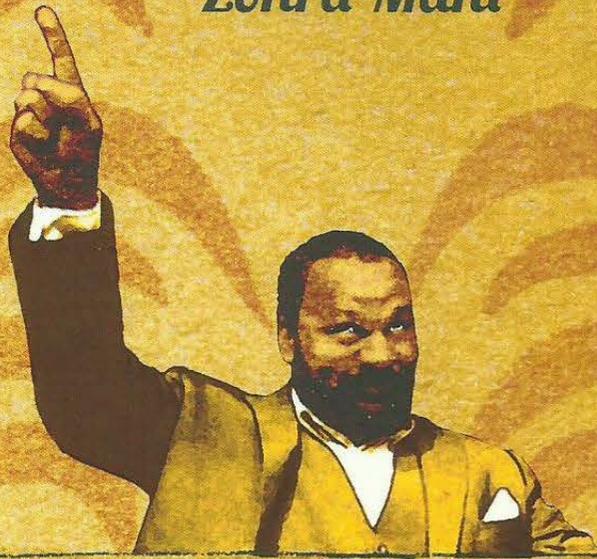


Zohra Mahi



# Dieudonné, la parole est à la défense



Zohra Mahi

## Dieudonné, la parole est à la défense

On ne présente plus Dieudonné, qui, dans la lignée d'un Desproges, d'un Coluche, ose encore rire de tout. Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, suivi de toute la bien-pensance médiatique, s'en est amplement chargé durant ce qui a pris le nom d'« affaire Dieudonné » à l'hiver 2014. Mais leur présentation de l'aimable et aimé « Dieudo » correspond à leur représentation du monde – manichéenne, partielle, au service d'un projet – et à celle des lobbies qui poussent à la roue pour le faire taire : la LICRA, l'UEJF, SOS Racisme et autres ligues contre la « haaaaiine ».

*Dieudonné, la parole est à la défense* rétablit la vérité sur un saltimbanque plein de talent qui utilise son art pour dénoncer l'indéfendable, ce politiquement correct constamment matraqué à notre peuple anesthésié : hiérarchisation de la souffrance, occupation de la Palestine, exacerbation et instrumentalisation de certains faits divers alors que d'autres, tout aussi horribles, sont passés sous silence ; racisme – osons le dire – des antiracistes adoués par le système...

Plus qu'un humoriste, plus même qu'un polémiste, Dieudonné est un éveilleur de consciences. Si vous en doutez, si autour de vous on hésite à y croire, lisez, prêtez ou offrez cette plaidoirie en défense d'un homme de cœur et d'un véritable humaniste.

Zohra Mahi est née en 1945 en Algérie. Après des études de droit, elle devient avocate et commence sa carrière à Alger avant de venir vivre en France où elle exerce sa profession au Barreau de Paris. Elle a défendu Dieudonné lors d'un des multiples procès qui lui ont été intentés. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages, portant notamment sur les blessures de la guerre d'Algérie.

Anne Lucken

ISBN : 978-2-36725-054-0



13 €



[www.kontrekulture.com](http://www.kontrekulture.com)

Couverture : Maria Comak

ZOHRA MAHI

# DIEUDONNÉ,

« LA PAROLE EST À LA DÉFENSE! »

(2014)

*Collection dirigée par Alain SORAL*

KONTRE KULTURE  
[www.kontrekulture.com](http://www.kontrekulture.com)

*En mémoire de Saïd Bourarach,  
assassiné par des barbares, et en hommage  
à sa veuve, madame Nathalie Potignon,  
et à leurs deux enfants.*

*En mémoire de ma belle-mère, Berthe,  
Juive sépharade et antisioniste.*

*Remerciements à Pierre Panet  
sans lequel ce livre n'aurait pas été écrit.*

*Le chat n'est pas tenu de vivre selon les lois du lion.*

SPINOZA

*Si tu dois rendre la justice entre les gens, il ne faut pas que le puissant soit assuré de ta mansuétude et que le faible désespère de ton équité.*

(Lettre à un juge – OMAR IBN ABDELAZIZ –  
5<sup>e</sup> calife omeyyade)

## PRÉAMBULE

Pendant l'écriture de ce livre, les décisions de justice pour et contre Dieudonné se sont succédé à une allure folle. Souvent, les joutes verbales qui opposaient les avocats paraissaient dérisoires tant cette lutte du pot de terre contre le pot de fer ne laissait aucun espoir à ceux qui représentaient le malheureux pot de terre, en l'occurrence Dieudonné – les défenseurs du pot de fer constituant une formidable armada d'avocats missionnés par les associations juives et assimilées.

Après une campagne de désinformation et de dénigrement d'une extrême violence, où tout ce que compte la France de sionistes et de *sayanim* s'est levé comme un seul homme pour abattre celui qui avait osé défier les tenants de cette religion nouvelle appelée « l'Holocauste », il s'est tout de même trouvé des gens suffisamment respectueux de la loi pour l'appliquer en toute neutralité, sereinement et objectivement, loin des excitations et des pressions de toute nature.

Ainsi, le vendredi 7 février 2014 (jour à marquer d'une pierre blanche!), le Tribunal de grande instance de Paris rendit un jugement, véritable miracle en ces temps troublés, qui fait espérer que la vérité finira toujours par triompher, malgré les embûches, malgré la surpuissance et l'entregent des gens de pouvoir.

Ce jugement, que les parties poursuivantes remettent d'ores et déjà en question, est la réponse à ceux qui avaient vendu la peau de l'ours avec précipitation, lors de la mise au pas de la justice française par le fameux arrêt du Conseil d'État (arrêt obtenu dans des conditions tellement inhabituelles qu'il obligea les grandes plumes des doctrinaires les plus talentueux à le justifier par des arguments aussi étranges qu'insultants pour l'esprit cartésien). Il fera d'ailleurs plus loin l'objet d'une analyse objective, qui démontrera son caractère pour le moins déséquilibré.

La divine surprise du vendredi 7 février 2014 n'est en fait que l'application de la loi ; mais en ces temps de terreur et de dictature de la pensée unique, c'est faire preuve, pour ces juges récalcitrants censés pourtant rendre un jugement conforme à la loi (selon l'expression consacrée...), d'une folle témérité.

De quoi s'agit-il ?

Dieudonné a été assigné devant la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de Paris pour incitation à la haine raciale en raison de la diffusion, sur Internet, d'une chanson prétendument iconoclaste : *Chaud Ananas*. Cette chambre est spécialisée dans la répression des délits de presse et la violation des dispositions de la loi de 1881.

L'huissier requis pour constater le délit s'est montré un peu trop zélé en ce qu'au lieu de transcrire exactement ce qu'il entendait dans cette vidéo, il a cru bon, pour être agréable à ses mandants, d'arranger un peu les choses en dénaturant légèrement le propos, lui faisant dire ce qu'il ne disait pas.

Les juges, point sourds, ne tombèrent pas dans le panneau, et le constat de l'huissier fut pris pour ce qu'il était : une fausse transcription ne pouvant servir de base sérieuse à une décision équitable, et encore moins à une condamnation.

La loi sur la presse est d'un formalisme cruel. Elle a ici été appliquée dans toute sa simplicité et toute sa rigueur, plongeant les associations plaignantes dans un profond désarroi, et poussant leurs avocats à proférer des propos outranciers et vengeurs : « Nous n'avions pas besoin de ça... C'est incompréhensible... Les juges ont été particulièrement rigoureux... » Mais, devant une presse officielle nombreuse et consternée, ces mêmes associations prirent soin de déclarer que certains de leurs propos devaient demeurer « off » !

On cria haut et fort qu'on en appellerait à la Cour, où l'on menaçait de se rendre, comme si l'utilisation de ce recours, au demeurant normal, allait avoir pour effet de changer le contenu d'un constat – hélas pour eux ! – gravé bien maladroitement dans le marbre.

Évidemment, les avocats de Dieudonné, beaucoup moins sollicités que leurs confrères – on sait de quel côté penche le cœur de quasiment tous les journalistes qui avaient été conviés pour constater la défaite de Dieudonné –, ont eu comme toujours le triomphe modeste. Ils ont simplement fait valoir l'absence de corrélation entre les propos tenus et ce que l'huissier avait bien voulu en retenir. Maître François Danglehant, le plus modeste d'entre les modestes (non pas par le savoir et la compétence, mais par l'allure et le comportement), était là pour dire, tranquillement et sans flagornerie, que la loi avait bien été appliquée, sans plus, et que les juges n'avaient pas pour autant à être encensés, qu'ils avaient fait correctement le travail pour lequel ils sont payés.

D'ailleurs, il eut bien raison de ne pas faire preuve d'un optimisme délirant et déplacé, car une autre décision, rendue

en référé le 12 février 2014 par le même tribunal, vint tempérer l'euphorie de ceux qui avaient cru la justice libérée de la chape de plomb pesant sur elle depuis le début de cette affaire.

En effet, encore une fois, les juges sont entrés dans le jeu dangereux de la censure qui consiste à tailler dans une œuvre, et à décréter ce qui est bon à montrer et ce qui ne l'est pas, méprisant ainsi le citoyen immature qui ne doit consommer que ce qui sera prédigéré pour lui.

Le lecteur pourra dès à présent juger que, dans ce bras de fer, le principal adversaire des ligues (et autres organisations qui défendent devant les juridictions l'hégémonie de la pensée sioniste) n'est pas Dieudonné, mais bien tout le système judiciaire français, resté hors de la portée de leur *lobbying*. Il ne fait aucun doute, cependant, qu'il sera l'objet d'attaques massives et multiformes pour qu'il rentre définitivement dans le rang.

En effet, si les deux autres pouvoirs – le parlementaire et l'exécutif – leur sont déjà acquis (comme le montre la fréquentation frénétique des dîners du CRIF par l'élite de ces deux institutions), le pouvoir judiciaire traîne un peu les pieds pour se soumettre.

Mais pour combien de temps encore ? L'avenir le dira.

## AVERTISSEMENT

En cette fin d'année 2013, pendant la présidence plutôt chaotique de monsieur François Hollande, une affaire de première importance (?!), occultant toutes les autres, même les plus vitales, agite la France, pays des « Lumières », des droits de l'homme et du plus fameux de ces droits : la liberté d'expression. Cette affaire, c'est « l'affaire Dieudonné »...

Mais qui est Dieudonné ?

Dieudonné, ce prénom suranné porté par le plus prestigieux des rois de France – Louis XIV –, va comme un gant à monsieur M'Bala M'Bala, citoyen français à double souche, française et camerounaise.

Ce prénom, il l'habite de plus en plus, et de mieux en mieux au fur et à mesure que le temps passe et que le camp de ceux qu'il défend s'élargit : les faibles, les laissés-pour-compte, les descendants d'esclaves, les Palestiniens assiégés, comprimés dans leur prison à ciel ouvert – véritable camp de la mort –, les habitants des territoires oubliés de la République, les petits

blancs qui, au lieu de sangloter comme le leur a conseillé Pascal Bruckner ou de s'en prendre aux plus faibles, ont décidé de s'allier à ces derniers pour contrer les élites orgueilleuses.

Tous ces gens se retrouvent en lui, et se revendiquent de lui, comme si, justement, il était leur roi – certes sans couronne, mais plus proche et dévoué envers ses sujets que le Roi-Soleil.

Il faudrait un livre entier (dont le propos ne sera pas celui du présent ouvrage) pour remonter dans l'histoire de Dieudonné, pour savoir d'où il vient, quel a été son parcours, comment ses convictions politiques se sont forgées et quel ont été les raisons qui ont fait qu'un beau jour, on voulut absolument l'enfermer dans l'étroit habit de l'antisémitisme, comme on impose une camisole de force à un génie incompris.

Quelle maladresse, ou quel électrochoc, a fait qu'il est passé de l'état d'allié neutre et même bienveillant, à celui de critique rugueux, intraitable et pour finir radical, refusant toute compromission? Comment lui est venue l'idée de donner un coup de pied aussi vigoureux et définitif dans ces décennies de discours convenus, de commémorations aussi chargées de symboles qu'hypocrites, de prosternations devant les seuls morts qui vaillent, ceux de la Deuxième Guerre mondiale (et encore, pas tous !), alors que les monceaux de morts de la traite négrière et des conflits plus récents – tout aussi douloureux, comme la guerre d'Algérie – sont oubliés, pour ne pas dire effacés des tablettes de l'histoire de France, au profit d'une vision officielle et bien-pensante?

Comment est-il tombé dans cette arène fermée de toutes parts, tel un gladiateur sacrifié, cerné par une meute criante, gesticulante, ivre de sang, allant pour certains jusqu'à réclamer sa mort, comme le moribond Philippe Tesson, véritable sénateur romain abaissant sadiquement un pouce alors que lui-même a un pied dans la tombe?

Et moi, pourquoi ai-je choisi de prendre sa défense et d'écrire ce livre? En raison de l'acharnement inouï dont a fait preuve tout ce que compte la France d'intellectuels, de journalistes et d'hommes politiques, contre un simple humoriste qui voulait rire de tout sans aller obligatoirement à la soupe, préférant garder son quant-à-soi, c'est-à-dire la liberté de penser par lui-même.

Une autre raison plus intime m'a poussée à entrer dans cette défense : l'indignation (au sens « hessélien » du terme) de voir cet homme seul et désarmé face aux puissants, parce que c'est mon métier qui le veut, mais aussi et surtout par solidarité élémentaire, car rien ne m'est plus insupportable que de voir une bande d'assaillants maltraiter un homme seul – comme ce fut le cas de Patrice Lumumba, laissé entre les mains de ses bourreaux, et dont l'image, à jamais gravée en moi, m'empêche de rester les bras ballants face à un lynchage.

Donc, face à la maltraitance sans fin dont est victime Dieudonné M'Bala M'Bala, je ne peux que réagir et le défendre, et de la manière la plus vigoureuse. Je ne me drape pas, comme ceux du camp d'en face, dans une prétendue objectivité. Non, je choisis résolument le parti de cet homme seul, et j'assurerai sa défense par l'entremise de ce livre qui, je l'espère, remettra quelques idées reçues à leur place et fera la lumière sur la somme de mensonges, d'injures, de menaces et maintenant de brutalités dont lui, sa femme et ses enfants, sont les victimes ; mais aussi pour montrer la monstruosité et l'iniquité de l'ostracisme qui l'a frappé, et enfin du courage qu'il a opposé aux attaques venant de tous bords.

Un journaliste peu célèbre, mais que l'on voit beaucoup sur une chaîne de télévision du service public (c'est-à-dire pour laquelle nous payons tous une redevance), a écrit un livre dont je dirai quelques mots et dont le titre, surtout, m'a interpellée : *Vol au-dessus d'un nid de fachos*. Dans ce « nid »,

il ne met que trois personnes : Alain Soral, Dieudonné et un certain Ayoub. Le nid doit être bien étroit pour ne contenir que ces trois « oisillons » esseulés, parce que des fachos, il y en a une foule, à commencer par monsieur Netanyahu, Premier ministre israélien, son ministre des Affaires étrangères (le bien ventru Avigdor Lieberman), son ministre de la Défense au nom imprononçable (Moshe Ya'alon), et plus généralement son armée d'assassins d'enfants palestiniens. Car le « Plomb durci » n'a pas vraiment refroidi. Les très jolies traces des bombes au phosphore blanc jetées dans le ciel ghazaoui, que la citoyenne et mère de famille israélienne pouvait admirer à partir de prudentes hauteurs, sont encore dans toutes les mémoires.

J'ai d'ailleurs déposé une plainte auprès de la Cour pénale internationale pour ce crime contre l'humanité. Mais selon le procureur de cette cour (qui fait tout sauf des miracles contre Israël, le seul État à avoir le droit d'être voyou), les Palestiniens ne constituent pas un État, sous-entendu que l'on peut les tuer en toute impunité. La Communauté internationale a visiblement d'autres chats à fouetter.

Si ce présentateur télé, Frédéric Haziza, voulait vraiment dénoncer les fachos – ce qui est une intention fort louable en ce temps où le fascisme s'insinue partout, même là où on l'attend le moins ; par exemple à Tel-Aviv, où une cellule de nazis admirateurs d'Hitler a été démantelée –, il avait l'obligation de les dénoncer tous pour être crédible. Si cette dénonciation est sélective, c'est qu'il règle des comptes personnels avec trois individus sans pouvoir réel, sans armée, sans moyens véritables, ne présentant finalement que peu de danger pour la société et peu d'intérêt pour la morale commune. Il y a fort à parier que son livre, que mon ami Pierre Panet a eu la charité d'acheter, et moi de lire, finira très vite au pilon.

Il est vrai que pour loger tout ce beau monde, « le nid » ne serait pas le contenant adéquat, et l'interprétation magistrale

de Jack Nicholson dans le film *Vol au-dessus d'un nid de coucou* ne serait pas appelée à la rescousse pour ajouter à la bénédiction et à la réussite du livre (et les bénéfiques qui vont avec). L'utilisation abusive – et à mauvais escient – de ce titre démontre le peu d'imagination de la cohorte de gens qui, cités en fin d'ouvrage, ont contribué à ce dernier.

Le seul cas de Dieudonné n'étant pas suffisamment grave pour rallier les foules, ce présentateur télé a eu la finesse de comprendre qu'il fallait corser les choses en lui accolant des comparses « sulfureux » (selon la formule consacrée) comme Alain Soral et Serge Ayoub. Il a également mis en exergue un hommage à Ilan Halimi, ce jeune homme qui s'est laissé piéger par le charme d'une fille de son âge ayant servi d'appât à des malfrats pour rançonner sa famille et finalement le blesser mortellement.

Par son mode opératoire, ce crime ressemble à celui dont a été victime mon professeur de droit civil, maître Le Laidier, un fait divers sordide dont Bertrand Tavernier a fait un film, *L'Appât*, justement. Le cerveau de cet assassinat était juif, mais personne n'a songé à faire le lien avec cette appartenance ethnique et religieuse pour dire que c'était un crime raciste commis par un Juif sur un non-Juif et ainsi modifier l'accusation en y ajoutant, par exemple, la circonstance aggravante d'« anti-goyisme ». Il est vrai que cette circonstance n'est pas prévue par le Code pénal, et aucun juriste ayant le talent, la souplesse et la réactivité d'un Arno Klarsfeld (ou d'un Habib Meyer) ne s'est proposé pour faire adopter un projet de loi allant dans ce sens par l'Assemblée nationale française. En ce temps-là, la justice n'était pas expéditive et les juges (tous les juges, y compris ceux du Conseil d'État) prenaient leur temps pour traiter convenablement un dossier afin d'éviter les erreurs judiciaires.

Le procès s'est passé dans le calme et la sérénité, sans qu'aucune milice évangéliste, catholique ou athée (je ne

connaissais pas les convictions religieuses de mon malheureux professeur) ne se présente à la porte de la salle d'audience pour faire pression sur les juges. La mère de maître Le Laidier a poussé la compassion à ses limites extrêmes en allant, à la fin de l'audience, vers le box des accusés pour leur dire combien elle les plaignait et combien leur sort lui était pénible, les appelant même « mes pauvres enfants ». Madame Halimi a-t-elle fait quelque chose de semblable envers ces enfants perdus que sont Fofana et ses complices? Certainement pas! C'est notre présentateur télé, monsieur Haziza, qui le confirme en citant sa déclaration accusatrice et belliqueuse, que les curieux pourront lire à la page 99 de son livre, sous le titre du paragraphe « Le propagandiste qui ne fait plus rire ».

Youssouf Fofana, qui est musulman comme l'auteur du crime précité est juif (c'est-à-dire accessoirement) et qui a été désigné comme « salafo-quelque chose » – nous verrons plus loin en quoi cela consiste et pourquoi il a été marqué de cette qualité – avait un esprit de lucre dans lequel n'entrait pourtant aucune revendication religieuse. Cependant, il fallait viser à travers lui l'Islam, pour ajouter une pierre supplémentaire au travail de sape entrepris depuis quelques décennies pour se venger de la dhimmitude (cette protection infâme dont les Juifs ont joui durant le califat musulman ; et dont le rappel est servi presque autant que celui de la Shoah : matin, midi et soir). Cette dhimmitude est le pendant shoatique pour les pays arabes, qui ne doivent en aucun cas s'imaginer qu'ils vont se sortir aussi facilement de la culpabilité universelle à l'égard des Juifs, sous prétexte que les fours crématoires et les chambres à gaz n'ont jamais existé chez eux!

Par cette dénonciation sans relâche de la dhimmitude, les Juifs restés bien à l'abri en Afrique du Nord, loin du régime de Vichy<sup>1</sup>, revendiquent eux aussi leur content de compassion et on s'achemine même vers une demande de compensation

1. Ces Juifs, bien que menacés dans l'Algérie pétainiste, étaient en effet protégés par le roi Mohamed V et Moncef Bey de Tunisie.

pour les biens laissés dans les pays arabes par les Juifs qui ont cédé aux chants d'une sirène dénommée « Agence Juive ». Pourtant, ils ont quitté leurs pays respectifs sans en être chassés le moins du monde, puisqu'ils sont partis à la cloche de bois, comme le leur avait enjoint leur « sirène ». Beaucoup ont d'ailleurs déchanté lorsqu'ils se sont heurtés à la dure réalité de « la Terre promise » ; mais ça, c'est une autre histoire...

Madame Halimi, mère de l'infortuné Ilan, Sépharade à l'inconscient lesté par le poids de cette dhimmitude, permet à notre présentateur télé de faire le grand écart que personne ne s'était hasardé à faire : désigner Dieudonné (qui n'est pas musulman – mais basané, ce qui suffit pour en faire un bouc émissaire tout à fait plausible) comme le gourou et l'inspirateur de l'acte criminel dont devait décéder son fils. C'est ainsi que Youssouf Fofana devient, par la grâce d'un amalgame hasardeux, un « salafo-dieudonniste », Dieudonné étant catapulté gourou et instigateur de tout ce qu'un musulman vrai ou faux, noir ou moins noir, fera ou projettera de faire en France. Ces deux personnes, qui ne se connaissaient pas, sont obligées de devenir des cousins, des frères siamois ayant commis le même crime. Ainsi en a décidé madame Halimi, du moins selon l'écrivain, qui avait besoin de cet appoint pour donner à son livre un semblant de colonne vertébrale.

Personne n'a été jeté en pâture comme « auteur du crime » lorsque Saïd Bourarach fut agressé par toute une troupe de criminels. Personne n'a, par exemple, eu l'idée saugrenue de désigner comme instigateur – ni de charger – un certain philosophe (il y en a pour toutes les questions à traiter) spécialiste, lui, de la pensée extrême des banlieusards, et le rendre responsable de ce crime par ses outrances, ses transes et son accablement de voir ces gens respirer encore.

Le présentateur télé et auteur de ce livre au titre discutable (dans la mesure où Dieudonné ne s'est jamais revendiqué du fascisme ou toute autre pensée en « isme ») avait besoin d'un

cas aussi extrême que celui du meurtre d'Ilan Halimi pour meubler son livre. Il y utilise des déclarations vraies ou fausses, en tout cas outrancières, de cette pauvre mère pour faire tenir sa thèse de la collusion.

Il a ainsi trouvé une voie royale pour accuser Dieudonné d'être un tenant de l'islamo-fascisme, une formule brillante trouvée par le plus brillant des philosophes, Bernard-Henri Lévy (on n'est jamais mieux servi que par soi-même...), qui depuis est devenu l'allié le plus loyal et le plus indulgent des islamo-fascistes libyens, en avouant cependant douter de leur statut de « repentis ». Il n'est pas le moins du monde incommodé par cette promiscuité, qu'il dénonce toutefois avec la même éloquence et dans la plus totale incohérence concernant les banlieues françaises. Le salafisme change de nature selon que l'on est en deçà des Pyrénées, et en fonction des alliances d'Israël et du donneur d'ordres mondial des salafistes : la monarchie saoudienne (dont l'un des princes parmi les plus en vue – Al-Walid ben Talal, pour ne pas le nommer –, vient encore de déclarer, dans une interview donnée à une télévision américaine, sa flamme à l'allié hébreu et sa haine pour l'Iran et les Chiïtes).

Un autre livre, aux dimensions modestes mais aussi ennuyeux qu'un pavé indigeste, a été écrit par un collectif d'auteurs connus et reconnus. Ils s'y sont mis en effet à trois pour définitivement tordre le cou à *La Galaxie Dieudonné* et river le clou (s'il en était besoin), avec un marteau-pilon inadapté, en précisant leur objectif destructeur par un sous-titre qui l'est encore plus : *Pour en finir avec les impostures*. Ce livre, qui se veut moins personnel que le précédent, donc plus savant, plus abstrait, examine les choses et les sujets de l'étude avec plus de hauteur et de recul. Il n'est pas pour autant exempt de raccourcis abusifs, qui se rencontrent à chaque phrase.

Une analyse rapide (davantage sur la forme que sur le fond) en sera d'ailleurs faite plus bas, car les auteurs ont l'air

d'avoir intégré une bonne fois pour toutes que tout ce qui a été écrit avant eux sur le sujet était incomplet, voire sans intérêt, comme tout ce qui sera écrit par la suite... puisqu'ils veulent « en finir ». Comme ce sont des admirateurs de leur propre excellence, il n'est donc pas la peine de leur prêcher la modestie ou la simple retenue.

Je demande pardon à l'avance si, par ce livre, j'entraînais quelqu'un – ou quelques-uns – dans des turbulences inattendues, que ni eux ni moi n'aurons recherchées ; car le climat délétère qui règne en France ne nous épargnera pas, quelle que soit la pureté de nos intentions.

Des lions plutôt pleutres (mais qui n'en sont que plus féroces) sont lâchés et nous sommes contraints, à notre corps défendant, comme Dieudonné, de livrer un combat que je ne crois pas perdu d'avance.

Je ne savais pas, en renouvelant mon serment d'avocat au Barreau de Paris, le 20 janvier 1992 (jour de mes quarante-sept ans), que j'allais plus tard défendre un tel personnage. Il est vrai que l'affaire prud'homale dont je me suis occupée pour Dieudonné s'est terminée favorablement et qu'elle n'avait aucun rapport avec toutes ces turbulences. Je le défends par ce livre comme je l'ai promis à certaines personnes, qui apprécient son talent et sa combativité, et qui sont mes amis.

# ENQUÊTE DE MORALITÉ

Quel est donc ce comportement abominable reproché à Dieudonné? Pour quels délits doit-il être déclaré coupable moralement et pénalement? Pourquoi, en plus d'être poursuivi par la Justice, doit-il être désigné à la vindicte publique par des philosophes, des journalistes les plus en vue et des politiciens de tous bords, ceux dont la voix porte jusque dans la plus modeste des chaumières de France et même au-delà?

## DANS LES LIMBES

### *La parenthèse « Semoun »*

Dieudonné est devenu visible à partir d'un sketch où tout pouvait encore se dire, dans lequel Élie Semoun jouait son rôle de Juif, et lui son rôle de Noir. On a plaisanté et ri sur la réplique de la « Terre promise », à égalité avec celle du singe tout juste descendu de son arbre. Il n'a pas non plus

été reproché à Dieudonné cette réplique que tout le monde a entendue, dans laquelle il reprochait aux boches de ne pas avoir « fini le travail ».

Le duo était irrésistible. Il ne semblait y avoir aucune dissension entre les deux protagonistes. Ce n'est que bien plus tard qu'Élie Semoun prétendra qu'il avait été instrumentalisé et même spolié financièrement par Dieudonné. Il insinua ces énormités dans un tissu de petites confidences sans importance, avec une petite voix de première communiant, en baissant les yeux et en rougissant comme si on lui arrachait les mots « à l'insu de son plein gré ». Ce numéro de délation très élaboré se voulait en même temps amical et plein de sollicitude pour celui qui s'était égaré, mais suffisamment affirmatif pour qu'il n'y ait aucun doute possible sur les faits allégués.

Finalement, aucune explication convaincante n'a été fournie par Élie Semoun sur le prétendu détournement de deniers dont il aurait été victime. Ses accusations ont donc tourné court, à sa grande déconfiture. Comme l'entreprise de démolition de son « ex-grand copain » était déjà en cours, il faisait là, en donnant lui aussi son « coup de pied de l'âne », preuve de son allégeance à qui de droit. L'honneur (ou ce qui en tient lieu dans ces cas-là) était sauf.

Après la séparation, lorsque chacun dut montrer de quoi il était capable, il est très vite apparu aux gens neutres que le talent était du côté de Dieudonné. Il explosa avec des moyens dérisoires, tandis que Semoun, porté à bout de bras par toute une communauté aux avant-postes, collectionnait les bides. Comme par hasard, chaque fois qu'il s'alliait à un autre humoriste, ce dernier finissait dans le costume du prédateur. Décidément, le pauvre Élie n'a vraiment pas de chance. Il n'attire que les indéliçats, pour ne pas dire les escrocs. Depuis qu'il s'est séparé de celui qu'il présentait implicitement comme le boulet l'empêchant d'avancer et de réussir, il n'a jamais

pu percer dans le « grand humour » comme ces chanceux de Timsit, Elmaleh et autres Popeck.

De son côté, Dieudonné devait se démener cent fois plus pour espérer tracer son chemin. Ainsi, lorsqu'il a voulu diversifier son action en produisant un film sur le Code noir, les subventions publiques – qui normalement n'auraient pas dû lui manquer, comme à tout citoyen créatif – ont fait inexplicablement défaut. Autrement dit, les moyens, même publics (censés bénéficier aux plus méritants ou aux plus créatifs sans distinction de race, de couleur ou de religion), sont réservés à une élite, toujours la même. Ceux qui se trouvent en dehors du cercle enchanté ne peuvent en faire partie que comme supplétifs à peine visibles, peut-être comme partenaires légèrement en retrait (lorsqu'ils donnent des gages suffisants, et pour des actions ou des activités passées à la loupe, après moult agenouillements et protestations d'allégeance.

Dieudonné a donc poursuivi seul la route qu'il défrichait avec difficulté, mais avec plus de réussite, et même plus de bonheur parfois que ce qui était attendu, étant donné le désert dans lequel il évoluait.

Il s'est alors tourné vers d'autres financements, internationaux, et cela lui a été reproché comme étant des liaisons dangereuses portant atteinte au patriotisme qu'il devait s'imposer.

Avant d'être taxé d'antisémite, Dieudonné a d'abord été traité de raciste anti-blanc, et poursuivi en 2001 avec virulence devant la justice par une organisation du nom d'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne.

Il a été condamné en première instance puis, fort logiquement, relaxé en appel par une cour raisonnable.

Il n'a jamais été déclaré islamophobe ou antisémite *versus* arabe, et n'a pas fait l'objet de plaintes de la part de

musulmans ou de Sémites arabes (nous verrons plus loin que cette aberration n'existe pas) ; même s'il ne s'est jamais interdit de faire les plaisanteries les plus *borderline* à leurs dépens.

De toute façon, à cette époque où la liberté d'expression n'avait encore subi aucune restriction, il ne se serait pas trouvé un seul tribunal pour le condamner pour si peu. On pouvait en effet tout dire, et rire de tout, du moins tant que l'on ne brocardait que certains inoffensifs, je veux dire les Arabes et les Noirs<sup>1</sup>. Malheureusement, le fonctionnement du deux poids deux mesures est bel et bien devenu la règle en France.

### *L'affaire Fogiel*

C'est à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2003 que les choses s'emballent avec l'affaire Fogiel, qui deviendra vite l'affaire de Dieudonné « l'antisémite ».

Celui par qui le scandale est arrivé a longtemps fait figure d'enfant prodige. Tout le monde lui prédisait une carrière époustouflante, mais il semble que le soufflé soit retombé et qu'il végète quelque peu dans une radio. Ce jeune homme au visage avenant s'est avéré être un manipulateur de haut vol et a été condamné pour cela.

Comme tous les autres humoristes, et peut-être moins que plus, il arrivait que Dieudonné soit invité sur les plateaux de télévision par des animateurs prestigieux, cassants, aux discours péremptaires et tranchants, imbus de leurs pouvoirs de faiseurs d'opinion.

C'est finalement au terme d'un certain nombre de participations à des émissions de divertissement que viendront les condamnations. Le « show-biz » est en effet depuis longtemps, et pour une grande part, entre certaines

1. Les Noirs et les Arabes pratiquent d'ailleurs volontiers le second degré depuis la nuit des temps – cf. Djeha le simple et Nasr Eddin Hodja, leurs héros les plus connus contre les puissants – et rigolent eux aussi aux vanes de Dieudonné.

ains. Il est l'objet de toutes les attentions et de toutes les surveillances, notamment de la part de ceux, ayant souvent des postes importants, que monsieur Jacob Cohen appelle les *sayanim* et qui, par bonté d'âme et par simple dévouement, se demandent chaque matin, en se levant : « Que puis-je faire de bien aujourd'hui pour Israël ? » En effet, depuis qu'Israël, *via* les USA, a la haute main sur la politique internationale, cette interrogation angoissée – portée avec une pointe d'agressivité par ces *sayanim* – a remplacé le traditionnel, poétique, poignant et nostalgique : « Si je t'oublie Jérusalem... »

À ce propos, il faudrait rappeler à nos amis juifs (sionistes ou non) qui affirment se souvenir de toute leur histoire depuis cinq mille ans, que c'est en l'an 638 ap. J.-C. (an 16 de l'Hégire) qu'un certain Omar ibn al-Khattâb, deuxième calife de l'Islam, a annulé l'interdiction faite aux Juifs par les Romains de revenir à Jérusalem – suite à la deuxième révolte, survenue en 135, qui avait entraîné leur dispersion. Il semble qu'à cette époque, la dhimmitude avait quelques bons côtés, puisque les Juifs se sont empressés de profiter de cette liberté dont ils ont été privés pendant plus de cinq siècles (!!!). Ils sont donc revenus en masse en Palestine. Certains esprits malicieux sont capables de prétendre qu'Omar était un *sayan* avant l'heure, et que le problème palestinien a commencé avec la grande mansuétude de ce calife pas visionnaire pour deux sous!

Pour en revenir à l'affaire Fogiel, Dieudonné avait choisi avant son interview, pour faire rire (puisque c'est son métier et la raison pour laquelle il avait été invité), de caricaturer un « colon juif ». Il avait auparavant caricaturé un imam musulman, et avant encore une catholique pratiquante raciste, sans que cela lui vaille une condamnation. Il fit donc irruption sur le plateau dans un costume de colon-militant-militaire, encagoulé comme un activiste corse, et tint un

discours tellement hilarant que Jamel Debbouze, encore jeune et innocent – inconscient même –, ri à s'en maltraiter les zygomatiques (il a depuis fait largement amende honorable, estimant que Dieudonné « était allé vraiment trop loin ! »). Fogiel rit aussi, mais un peu jaune... il faut dire que cette liberté de ton que s'arrogeait sans autorisation l'insolent Dieudonné, Fogiel, en tant que Juif, n'y était pas habitué. Son embarras était visible.

Le système d'alerte de ce jeune homme intelligent, à l'esprit vif, réagit au quart de tour. Par son air visiblement dubitatif, il sembla se dire : « Que vont penser les sages du CRIF ? »

Il avait raison d'être inquiet, car malgré le titre conjuratoire de son émission, « On ne peut pas plaire à tout le monde », ce qui se fit et se dit en direct dans son émission ce soir-là, en effet, ne plut pas, mais alors pas du tout à la LICRA, au Consistoire juif de France, au CRIF, etc. Le sketch ne plut pas non plus à un certain Alex Moïse, secrétaire général de la fédération sioniste et représentant en France du parti israélien d'extrême droite Likoud, et là... c'était grave !

Les organisations institutionnelles ayant pignon sur rue et cet obscur Moïse se sont partagé les tâches pour dénoncer, traquer et enfin punir Dieudonné : aux premières furent échues les dénonciations morales, judiciaires et politiques, et ce au plus haut niveau ; au second revint l'action brutale sur le terrain du *lobbying*, pour une atteinte plus directe, plus rapide, plus tangible (comme les annulations en cascade des représentations de Dieudonné, en agissant de façon musclée ou persuasive auprès des directeurs de salles ou des mairies). Une dizaine de représentations seront ainsi annulées. À Lyon, une représentation sera perturbée par des provocateurs hostiles à Dieudonné, qui lanceront sur les spectateurs une bouteille d'acide. On dénombrera deux blessés. On n'a jamais cherché et encore moins trouvé les agresseurs.

En février 2004, le spectacle que devait donner Dieudonné à l'Olympia – qui devait le consacrer comme tous ceux qui sont passés dans cette salle mythique – est inexplicablement annulé.

Pour la petite histoire, par un effet de la justice immanente, Alex Moïse a lui aussi cédé à la tentation du pire pour rendre l'atmosphère encore plus irrespirable qu'elle n'était, et ainsi justifier tous les débordements de la LDJ et du Betar, ces organisations juives fascistes et violentes, inconnues de notre commentateur télé et de son « nid de fachos ». Alex Moïse a commencé à envoyer des messages antisémites sur son propre téléphone mais fut rapidement démasqué par la police, et condamné à deux mois de prison avec sursis. Il est mort il y a quelques années.

Les organisations juives seront de leur côté déboutées en septembre 2005 par la Cour d'appel de Paris, et leur pourvoi rejeté par la Cour de cassation.

Jusqu'en 2005, Dieudonné ne sera pas officiellement un « antisémite », la justice en a décidé ainsi et elle va même décider qu'il est une victime de la haine raciale. Il recevra pour cela des dommages et intérêts, au grand dam des astucieux qui lui avaient tendu un piège et qui verront leurs manœuvres dénoncées dans les circonstances suivantes :

Marc-Olivier Fogiel, son employeur (France Télévision), son directeur (Tesson – pas Philippe le Moribond, un autre se prénommant Marc) et enfin un journaliste (Laurent Bon) commettront la même « maladresse » que l'inénarrable Alex Moïse, comme l'expliquera avec indulgence Patrick de Carolis à deux journalistes de *Libération* (Raphael Garrigos et Isabelle Roberts). Le fameux SMS trafiqué que le Tribunal correctionnel de Montpellier a jugé comme un appel à la haine raciale, monsieur de Carolis, compatissant et prêt à tous les pardons, l'a qualifié de « condensé » de tous les SMS reçus

ce soir-là. En somme, ce n'est que le résultat d'un fastidieux travail de compilation auquel s'est livrée l'équipe fort dévouée de Fogiel, laquelle a « résumé » toutes les interventions d'odieux téléspectateurs racistes en une seule : « Dieudo, ça te ferait rire si on faisait des sketches sur les odeurs des Blacks ? »

Quoi qu'il en soit, la plainte de Dieudonné contre Fogiel et ceux qui étaient derrière (ou avec lui), si elle a été classée par le Procureur de la République de Nanterre en 2004, a été accueillie favorablement par le Tribunal de grande instance de l'Hérault, qui a condamné Marc-Olivier Fogiel à 5 000 euros d'amende, Marc Tessier, président du groupe, à 4 000 euros, Laurent Bon, journaliste, à 2 000 euros et l'assistant de production, qui a agi sur ordre, à 1 000 euros.

C'est donc à juste titre que les juges ont relevé la sottise d'une telle généralisation, faisant de tous les téléspectateurs de France Télévision des racistes qui auraient eu la même pensée, en même temps, sur « l'odeur des Blacks ». Ils n'ont donc condamné que les coupables, c'est-à-dire l'équipe de Fogiel, et rien que l'équipe.

Depuis, l'étoile montante – « Marco », comme l'appellent affectueusement les *happy few* qui ont le privilège de l'approcher – est en pénitence sur une radio qui, si elle est importante, n'aura jamais le poids d'un média aussi lourd que France Télévision. Il est une voix parmi d'autres, et il ne pourra plus faire admirer sa petite gueule d'ange.

En 2006, un autre animateur, le dénommé Arthur, moins adulé que le précédent en raison sans doute d'un physique plutôt quelconque et d'un talent pas si affirmé que ça – malgré ses tentatives pour se pousser du col –, a lui aussi été condamné à 3 000 euros d'amende et à verser 1 euro symbolique de dommages et intérêts à Dieudonné pour l'avoir injurié publiquement en déclarant sur l'antenne d'Europe 1 : « Même les mecs du Front national ont honte que Dieudonné vienne

les voir... c'est la preuve que c'est la dernière des pourritures. » L'injure était directe et ne souffrait d'aucune ambiguïté. Il aurait été difficile de lui trouver une autre signification pour faire échapper son auteur à une condamnation.

Sans doute pour rétablir un équilibre hasardeux, Dieudonné a par contre été condamné à verser au même animateur des dommages et intérêts pour avoir déclaré qu'il animait des galas (ce qui est la stricte vérité) pour chanter les louanges de l'armée israélienne – *Tsahal* pour les intimes, « la plus morale du monde » pour Shimon Pérès. Il est vrai que Dieudonné avait ajouté que cette armée avait tué des enfants palestiniens, et cette précision a eu le don de hérissier le poil des défenseurs de la réputation sans tache de cette armée, qui, comme le peuple dont elle est issue, n'est pas comme les autres car, ainsi que nous l'explique doctement et sur toutes les chaînes Shimon Pérès, elle ne tue que par nécessité et ne brime qu'à son corps défendant, presque en pleurant de compassion pour ses victimes. Il est évidemment défendu de sourire lorsqu'un monsieur de cette importance soutient de telles inepties.

## DES LIAISONS DANGEREUSES

### *Faurisson, un mentor ?*

Étant maghrébine et pas du tout concernée par les soubresauts de la Deuxième Guerre mondiale en Europe, je ne savais pas qui était Robert Faurisson, et il était peu probable que je ne l'apprenne jamais. Vaguement, de par mes lectures, je le liais à Roger Garaudy, qui m'était plus familier en raison de sa supposée conversion à l'Islam, parce que l'un et l'autre étaient traités de « négationnistes ».

Cette question de « négationnisme » ne présentait que peu d'intérêt pour moi, Arabe et Algérienne, dans la mesure

où, comme tous mes compatriotes, j'étais centrée sur ma condition d'indigène placée loin de ce qui se passait dans le monde. Ce n'est qu'après l'indépendance de notre pays que nous avons entendu parler de la Palestine, du problème israélo-palestinien, et de proche en proche, de ce que pensait l'Europe de ce problème et pourquoi elle était si furieusement anti-palestinienne. Nous avons alors découvert la culpabilité qui la travaillait et les raisons de cette culpabilité. Un grand nombre de Juifs européens, auxquels nous refusons le nom de Sémites (nom dont ils se sont accaparés sans aucun droit, comme il sera démontré plus loin), sont morts de maltraitements ou ont été tués, ce qui pour nous était la même chose.

S'agissant d'une histoire qui ne nous concernait pas, nous n'avons ni nié ni accepté la version d'un génocide, ayant été nous-mêmes massacrés tout au long de la colonisation de notre pays ; et à ma connaissance, aucun Français ne s'est senti coupable jusqu'à la troisième génération des crimes de la conquête de l'Algérie.

Plus tard, avec la généralisation de la culture par la télévision et celle, par voie de conséquence, de la parabole, j'ai vu avec émotion, et un certain effarement, des films portant sur cette question, mais je ne faisais aucune distinction entre la part de fiction et de vérité, parce qu'en bonne musulmane, je me disais qu'en fin de compte, rien ne fera revenir ces pauvres gens qui ont été massacrés et que, fiction ou pas, ils avaient tous besoin de notre compassion et de nos prières.

Plus tard, devant la pléthore de films, de documentaires, d'émissions de télévision, le foisonnement de livres, d'expositions et de commémorations, j'ai interrogé certaines personnes très concernées sur le pourquoi de ce déballage incessant. Leur réponse fut : « Pour que cela ne se reproduise plus ! »

J'ai alors fait un calcul rapide : la guerre d'Algérie a eu lieu après le massacre des Juifs par les Allemands et pendant

l'organisation même du procès de Nuremberg : 45 000 Algériens ont été massacrés en quelques jours dans l'Est du pays ! Plus tard, un million et demi d'Algériens ont été tués avant et pendant la magistrature suprême de celui qui fut le chef de « la France libre » et le champion du combat du Bien contre le Mal ! Alors, j'ai pensé que la raison de cette culpabilisation de l'Europe était ailleurs, que le désir d'éviter à la planète d'autres génocides était une galéjade (comme disent les gens du Sud de la France) – d'ailleurs, il y en a eu d'autres depuis, et chez des peuples aussi divers que les Rwandais ou les Cambodgiens. Dès lors, cette question, comme le négationnisme, ne m'intéressa plus.

Par contre, la cause palestinienne me parlait de plus en plus. J'ai assisté à toutes les marches et à toutes les actions. C'est à l'occasion de l'une d'elle que je fis la connaissance de militants plus fervents que moi, qui étaient de tous les mouvements et de toutes les actions (comme le mouvement BDS<sup>2</sup>). C'est dans le cadre d'une autre de ces manifestations que je me suis retrouvée dans la salle du théâtre de la Main d'Or, serrant la main d'un petit homme souriant, aux yeux bleus pétillants de malice, blond comme les blés, au nom bien français : Pierre Panet.

Nous sommes devenus amis, et comme il était très proche de Dieudonné, c'est tout naturellement qu'il lui a conseillé de faire appel à moi pour assurer sa défense devant les tribunaux.

Bien plus tard, Pierre m'a expliqué comment et dans quelles circonstances il avait connu Robert Faurisson. Voilà sa déclaration (je n'en ai pas changé une virgule) :

*Lors d'une représentation de Mes excuses, en octobre 2004, une certaine effervescence régnait au théâtre de Dieudonné en raison de la venue d'un spectateur réputé sulfureux : Robert Faurisson.*

2. Boycott, désinvestissement et sanctions : <http://www.bdsfrance.org/>

*À la fin du spectacle, je suis allé vers lui pour me faire une opinion. Je n'avais à ce jour aucune connaissance de lui et j'ignorais même son existence.*

*Robert Faurisson m'est apparu très courtois, très posé et rationnel dans son propos ; il ne niait pas les persécutions subies par les Juifs sous le régime nazi et m'exposa avec pertinence l'état de ses recherches. J'eus la curiosité intellectuelle de me procurer les volumes de ses écrits révisionnistes. J'ai tenu à le revoir pour approfondir la question pour laquelle il avait consacré une partie de sa vie.*

*C'est à l'issue de divers entretiens que je fis publier sur Internet un article, « Robert Faurisson est un humaniste ». Cela me valut d'être éreinté par plusieurs médias « bien-pensants ».*

*Je ne crains pas de dire que monsieur Faurisson n'a pas tort, mais pour ma part j'entends respecter la loi Fabius-Gayssot qui interdit l'exposition publique de ses idées. Je suis pour l'abrogation de cette loi qui m'apparaît être une ineptie « scélérate ».*

*Étant resté en contact avec Robert Faurisson, Dieudonné me chargea de lui proposer de monter sur scène à l'occasion de son spectacle au Zénith, en décembre 2008. Il s'agissait alors d'inviter à ses côtés d'autres personnalités jugées infréquentables par les médias. Cinq ou six personnes avaient été pressenties, mais pour des raisons d'ego ou de susceptibilité, je ne parvins pas à ce qu'elles acceptassent d'être réunies.*

*Ce n'est que l'année suivante que la chose fut rendue possible avec le lancement de la remise des quenelles. Entre-temps avait été créée sous forme d'association l'Académie des Arts de la subversion.*

*En définitive, je considère ma rencontre avec Robert Faurisson comme l'une des plus importantes sur les plans historique, intellectuel, moral et spirituel.*

Pourquoi cette longue entrée en matière passant par mon indifférence pour le négationnisme et l'adhésion de mon ami

Pierre aux idées de Robert Faurisson alors que le sujet, c'est Dieudonné?

Parce que Dieudonné n'est le disciple de personne, sauf en matière de rire. Il est plus proche des frères Marx que de Marx (Karl). C'est un gentil provocateur, un joyeux drille qui ne voit que ce qu'il peut tirer de drôle de n'importe quelle situation, fût-elle dramatique. C'est aussi un électron libre qui ne se laisse piéger par la glu d'aucune idéologie. C'est le champion du second degré.

Les discours lourds de culpabilité et de tristesse servis et resservis jusqu'à plus soif, ce n'est pas son truc, comme ce n'est pas son truc d'entreprendre des années d'études comme Robert Faurisson juste pour faire fleurir une idée. Dieudonné, c'est la légèreté malgré son gabarit impressionnant, c'est la jeunesse, c'est la vitesse, c'est « vite, passons à autre chose et rions ». Faurisson aura été l'instrument pour faire rire dans son théâtre des gens venus – et qui ont payé une place – pour ça. Pour un temps, il aura lui-même oublié ses études, sérieuses pour certains (comme mon ami Pierre Panet), fumeuses pour d'autres.

Dieudonné n'est pas et ne sera pas l'élève qui reprendra à son compte les recherches et les théories de son maître sur la réalité ou non de la Shoah ; et Robert Faurisson n'est pas son mentor. Ses blagues, il les trouve tout seul.

Un détail révélateur d'importance sur cette non-filiation : Faurisson est le « monsieur chambre à gaz » de toute cette histoire. Il en nie l'existence.

Dieudonné, lui, n'en nie pas l'existence, puisqu'il regrette que le pauvre Patrick Cohen n'y ait pas laissé sa peau. Évidemment, il sait très bien que Patrick Cohen, né plus de soixante-dix ans après les faits, ne pouvait pas être rattrapé par eux. C'est un simple vœu très, très pieux, puisqu'il ne se réalisera heureusement jamais. Ce n'est qu'une

vue de l'esprit qui n'a pas pour effet de faire surgir de terre, comme par enchantement, une chambre à gaz qui avalerait monsieur Patrick Cohen. Mais à supposer que Dieudonné se transforme en Fée Clochette pourvue d'une baguette magique, suffisamment puissante pour « fissurer l'espace-temps » (l'expression est d'un jeune, Julien, un ami facebookien), est-ce qu'il le mériterait ?

D'après certains, oui, parce qu'il ne s'est pas gêné pour traiter Tariq Ramadan, Alain Soral, Marc-Édouard Nabe et Dieudonné de « cerveaux malades », pour inciter et même imposer à Frédéric Taddeï de ne plus leur donner la parole en les invitant à son émission. Pourquoi serait-il autorisé à faire de la délation mensongère, à injurier les gens, et ne pourrait-on pas, en retour, lui jeter un sort inoffensif, comme lui souhaiter l'hospitalité d'une chambre à gaz tout à fait virtuelle ? Ce n'est après tout qu'un souhait, une aspiration vide de sens dite en réaction, comme une provocation de cour de récré.

Voilà en tout cas la preuve, par l'absurde, que Dieudonné n'est pas le disciple de Faurisson, puisqu'il croit à l'existence des chambres à gaz ; mais il n'est pas obligé de haïr pour autant celui qui n'y croit pas. À chacun son opinion.

Pour clarifier aussi un peu la situation (sans vouloir faire de Robert Faurisson un éternel pestiféré – car après tout, comme chaque être humain, il a le droit d'avoir des amis), ce n'est pas Dieudonné qui a cherché à le connaître. C'est une initiative de Paul-Éric Blanrue, qui a suggéré au professeur de prendre langue avec Dieudonné et Alain Soral... et c'est ce qu'il a fait.

Il est facile, en visionnant la vidéo dans laquelle Robert Faurisson est sur la scène du théâtre de la Main d'Or, de vérifier, contrairement à ce qui avait été allégué, que le professeur, par dérision pour les déportés des camps, ne portait pas leur costume honni. On y voit un vieil homme souriant, habillé de ses habits de ville avec une veste en tricot

beige, faisant des gestes, et surtout des efforts, pour suivre le rythme de la musique un peu vive pour son âge. Ce qui pouvait se voir, c'est qu'en bon Européen, il n'a aucun sens du rythme : « L'émotion est nègre... »

Qu'on lui ait remis pour rire le Prix de l'infréquentabilité, cela devrait contenter les gens sérieux qui pensent vraiment qu'il est infréquentable, et tout le monde serait d'accord. Mais non, il a encore fallu un procès, une relaxe pour Robert Faurisson et une condamnation pour Dieudonné.

En quoi le fait que Dieudonné ait fait jouer à Robert Faurisson, sur la scène de son théâtre, un rôle dont il n'est pas coutumier et qu'il lui ait fait faire un pas de danse sur un air plus potache qu'autre chose constitue-t-il une preuve d'antisémitisme passible de poursuites judiciaires ?

Spontanément, Robert Faurisson a offert de donner quelques éléments, notamment sur sa rencontre avec Dieudonné. Sa réponse est ici reprise *in extenso* et, comme pour celle de Pierre Panet, sans qu'un mot n'en soit changé :

*C'est peut-être vers 2004 que je me suis pour la première fois entretenu avec Dieudonné. C'était au foyer du théâtre de la Main d'Or. Nous avons dîné ensemble avec quelques-uns de ses amis. Nous avons sympathisé. J'ai été surpris de constater qu'il ne semblait ressentir aucune fatigue au sortir d'une représentation, éblouissante, qui aurait dû le mettre sur le flan. À table, son comportement était celui d'un hôte prévenant et discret. Par la suite, à la faveur d'autres rencontres, j'ai cru discerner chez lui un trait de caractère qui n'est peut-être pas si rare chez les satiristes de grande classe : au fond, chez ce hardi moqueur se cache une forme d'indulgence et de bonté. Le comique de bas étage, celui du rire gras, du persiflage, du sarcasme, donne l'impression qu'il se moque de la condition humaine ; Dieudonné, lui, est de la famille de Molière : derrière son rire se cache, même dans son sketch du*

*cancéreux à l'article de la mort, une forme de compassion pour les pauvres hommes que nous sommes tous.*

*Un jour, à Londres, dans une circonstance qui n'avait rien de drôle, j'ai eu l'occasion de voir à l'œuvre cette indulgence naturelle. Nous étions, quelques amis de Dieudo et moi, logés chez un Britannique, un Black à demi-fou, qui, pour je ne sais quelle raison, était entré dans une vive colère qui nous faisait craindre le pire. Nous allions vers l'esclandre et la bagarre. Arrive Dieudonné. En trois phrases, il calme nos ardeurs. Le demi-fou revient à la raison, tout s'apaise, et là, vient un diagnostic inattendu de notre sauveur : « Cet homme doit beaucoup souffrir. »*

*Quelques années plus tard, j'ai voulu lui rappeler l'épisode. Il n'en gardait qu'un vague souvenir. Par la suite, j'ai souvent constaté chez lui cette capacité d'apaiser les conflits. Certains s'imaginent qu'il cherche à heurter, à blesser, à porter la plume et le fer dans la plaie. Je crois plutôt qu'il cherche jusque dans ses inventions à décrire ce qu'il voit chez ses frères humains et ce qu'il devine chez eux. Quelle erreur de le stigmatiser du mot d'antisémite, à supposer du moins que ce mot s'applique à « celui qui hait les juifs » ! Il ne nourrit de haine pour personne. Il aimerait que le monde aille d'un autre train où on le voit malheureusement aller. Tel Alceste, il s'en indigne mais ne fera pas étalage de cette indignation. Il cherchera un remède et son remède à lui est de nous détendre et de nous faire rire, sourire et chanter. Faire rire ? Rien n'est plus facile si l'on est vulgaire, mais rien n'est plus difficile si l'on est subtil.*

*Je serai franc : la gravité, la fréquence, la densité des épreuves que, jour après jour, depuis quelques mois, il lui a fallu traverser (et que pour ma part j'ai connues mais étalées sur un très long espace de temps) me font craindre le pire pour sa compagne, pour ses enfants, pour sa mère et pour lui-même. Jusqu'ici, j'ai admiré le sang-froid de ses fidèles et de ses admirateurs. Tous se sont retenus de céder aux multiples provocations destinées à entraîner l'irréparable. Je*

*les conjure de poursuivre dans cette voie et de ne pas se laisser aller à la violence devant la prochaine invention des fauteurs de trouble.*

*Plus que jamais, nous avons besoin de notre Dieudo.*

On aura beau lire et relire cette déclaration, on n'y trouve pas l'ombre de la passation d'un témoin entre Robert Faurisson et Dieudonné. Robert Faurisson garde ses opinions, résultat de ses études, recherches et autres. Dieudonné ne tient pas à en avoir sur la question et il semble qu'ils n'en ont pas débattu tous les deux. En tout cas, cela n'est dit nulle part.

Voilà donc l'épisode Faurisson, les circonstances des visites de ce dernier au théâtre de la Main d'Or – sans autorisation de qui de droit – et les relations décrétées contre-nature entretenues avec ce Belzébuth qui fait faire des cauchemars à certains.

Pourquoi doit-on absolument battre sa coulpe pour des faits auxquels on n'a ni assisté ni adhéré ? On nous explique pourtant – et ce sont souvent les mêmes qui nous tiennent ces discours contradictoires – que les nouvelles générations n'ont pas à payer pour celles qui ont commis certaines atrocités (l'esclavage, les guerres coloniales).

Pourquoi Dieudonné doit-il obligatoirement se souvenir à chaque seconde de faits qui se sont passés avant sa naissance, dans des lieux où il n'a jamais mis les pieds et commis par des gens qu'il ne connaîtra jamais ? Qui a décidé de lui pourrir ainsi la vie ? Nous le verrons plus loin, au moment de l'acte d'accusation.

### *Jean-Marie Le Pen, un parrain. Mais de qui ?*

Pour Dieudonné, qui est la preuve vivante du métissage réussi, les histoires d'inégalité des races, de supériorité d'une race sur d'autres, la théorie du peuple élu, etc., ne sont que

des idioties qu'il faut combattre et la majorité de ses sketches ne visent qu'à dynamiter ces croyances d'un autre temps.

Comme il est persuadé que c'est l'ignorance qui fait le lit de ces comportements moyenâgeux, c'est lui qui a décidé d'aller vers les réfractaires, qui s'enferment entre eux, dans leur *blockhaus* mental, et qui, tels des autruches, refusent de voir l'évolution du monde. Le but est de leur prouver que, quelle que soit la couleur de la peau, il est possible de s'entendre, de se parler et même de tisser des liens d'amitié.

Cette attitude témoigne de sa grande ouverture d'esprit et non pas qu'il se réfugie chez les racistes pour adopter leur mentalité. C'est le contraire. Il compte sur ces ouvertures pour que la méfiance de ceux qui voulaient préserver leur pureté soit levée et qu'ils se rendent enfin compte qu'il y a le même humain sous toutes les apparences, toutes les peaux et toutes les cultures.

Jean-Marie Le Pen, qui est évidemment enfermé dans sa logique aussi fausse que légère du « joli minois européen que le reste du monde nous envie » (une de ses déclarations amusantes parmi d'autres), mais aussi dans celle moins rigolote de l'homme blanc supérieur seul contre tous et assiégé de toutes parts par une immigration agressive, tout en se disant surpris d'avoir été approché par Dieudonné, devait bien avoir une idée derrière la tête en acceptant son offre d'amitié.

De la même manière qu'il tolérait autour de lui quelques Arabes et quelques Noirs (jusqu'à ce que les intéressés, enfin réveillés, prennent le large), Jean-Marie Le Pen se savait suffisamment fort et manœuvrier pour utiliser, sans renier ses idées sur l'inégalité des races, le formidable capital sympathie que Dieudonné apporterait à son courant de pensée. Cependant, il affectait un léger dédain d'homme supérieur par nature, qui se penche sur moins chanceux que lui de ne pas appartenir à la race très blanche.

Dans une interview à *Paris Match*, Jean-Marie Le Pen est revenu sur ses relations avec Dieudonné. Le lecteur pourra se convaincre de la tiédeur de ses sentiments vis-à-vis de celui que l'on présente abusivement comme son allié ou son pupille :

*« J'ai rencontré Dieudonné lorsqu'il s'est présenté aux élections législatives de 1997 à Dreux contre le Front national. J'étais venu soutenir notre candidate, Marie-France Stirbois. Il était là, nous avons eu un bref échange, plutôt tendu. Dieudonné a été battu dès le premier tour, Marie-France Stirbois s'est qualifiée pour le second et a été battue. Si mes souvenirs sont exacts, Dieudonné m'a traité plus tard, à la télévision, de « grand marabout borgne ». Après, je n'ai plus eu de nouvelles... Beaucoup plus tard, en 2006, lorsqu'il est venu à la fête des BBR (Bleu Blanc Rouge) qui se tenait au Bourget, il s'attendait à être hué. Ce ne fut pas le cas. Nous l'avons accueilli courtoisement. Je ne savais pas grand-chose de lui, sinon qu'il jouait en duo avec Élie Semoun. Mais le théâtre, ce n'est pas mon univers – je n'y vais jamais, ou presque. Nos vies, nos âges, nos amis étaient différents, je ne suivais pas sa carrière. En 2007, toutefois, mon épouse Jany et l'une de ses amies sont allées assister un soir à l'un de ses spectacles. En rentrant, Jany m'a raconté sa soirée et m'a dit avoir beaucoup ri. Elle trouvait qu'il avait du talent.*

*Un jour, Dieudonné est venu me voir à Montretout, à Saint-Cloud. Il m'a demandé d'être le parrain de sa fille, Plume, qu'il avait eue avec Noémie Montagne. J'ai été un peu surpris par cette démarche, mais pas plus que ça.*

*Après tout, beaucoup de gens m'ont demandé d'être le parrain de leurs enfants... je dois avoir plus de vingt filleuls. Alors, quand Dieudonné me l'a demandé, j'ai accepté et, quelques semaines plus tard, je suis allé au baptême de Plume... Plume a été baptisée à l'église Saint-Éloi de Bordeaux, en juillet 2008, par le père Philippe Laguérie, un ancien de la paroisse Saint-*

*Nicolas du Chardonnet. Après le baptême, il y a eu une réception familiale. C'était sympathique, gentil. La maman de Dieudonné est bretonne comme moi, ça crée des liens. »*

À la question « Depuis, avez-vous des relations suivies avec Dieudonné? », Jean-Marie Le Pen a répondu :

*« Nullement. Nous ne fréquentons pas les mêmes cercles. Je l'ai vu de loin en loin, deux ou trois fois peut-être pendant ces années. À ce propos, je précise que je ne suis pas de lien avec Roger (sic) Faurisson, que je ne connais pas. Une fois par an, je téléphone à Noémie, la femme de Dieudonné, qui me donne des nouvelles de la famille et de Plume. Je ne suis jamais allé aux spectacles de Dieudonné, mais j'ai regardé quelques-uns de ses DVD. Son humour va parfois loin, il n'a aucun tabou, il ne ménage personne. Mais cela ne me gêne pas. Il dépasse les bornes? Je m'en fous. Quelles bornes? C'est un chansonnier, un humoriste, pas un professeur de maintien ou de morale. Et puis, qui décide que quelqu'un va trop loin? Sur quels critères? Est-ce que les dessins humoristiques qui me présentaient comme un étron entouré de mouches allaient trop loin?... »*

Il est évident, à la lecture de cette interview, qu'entre Dieudonné et Jean-Marie Le Pen, ce n'est pas l'amour fou. Ce n'est pas non plus la haine inexpiable, c'est plutôt l'indifférence de bon aloi, entre gens de bonne compagnie. Pour ceux qui auraient commis une confusion, volontaire ou non, Jean-Marie Le Pen n'est pas le parrain en politique de Dieudonné (« Nous ne fréquentons pas les mêmes cercles... Nous n'avons pas les mêmes amis », *dixit* Le Pen), il n'est que le parrain à titre tout à fait privé et religieux de Plume, la fille de Dieudonné et de Noémie Montagne, son épouse. Enfin, le seul lien revendiqué par Jean-Marie Le Pen, et non pas par

Dieudonné, c'est l'origine bretonne qui serait commune à la mère de ce dernier et à l'ex-président du Front national.

Quant à l'actuelle direction du Front national (qui s'est beaucoup diversifiée depuis que le compagnon de Marine Le Pen ne cache plus ses origines pour partie juives et même sépharades – ce qui est un genre entaché d'arabité, et fort déprécié, même en Israël), elle ne peut, comme elle l'a déclaré sur le site [www.frontnational.com](http://www.frontnational.com), qu'être « heurtée, choquée » par les propos de Dieudonné.

Alors, Dieudonné, Front national, même combat? Non, certainement pas, même si Jean-Marie Le Pen s'est indigné de ce qu'Aimé Césaire n'a toujours pas, à 93 ans, sa place à l'Académie française et qu'en Martinique, 80 % du territoire est encore entre les mains des Békés. On pourrait le soupçonner de faire le cabotin, mais cela ne peut être qu'un soupçon. Peut-être est-il sincère et que ce n'est pas par jeu, qu'à la fin de sa vie, il commence un combat anti-colonialiste... Après tout, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis et Jean-Marie Le Pen est loin d'être un imbécile ou un gâteux.

### *Alain Soral, un Méphisto?*

Mais que fait Alain Soral, français de souche, esprit brillant, polémiste ardent, avec un humoriste métis, qui ne fait même plus rire? C'est la question que doit se poser tout Français bobo, objet et victime du matraquage médiatique incessant et habitué aux classes, aux castes, aux cases et réticent, sans le montrer, devant le mélange des gens et des genres?

Dieudonné a répondu à cette question dans le journal *Causeur* du 1<sup>er</sup> février 2014 : « Soral n'a pas la même histoire que moi, mais il fait un travail sur lui-même. Il a compris que les "islamo-bamboulas" n'étaient pas le problème de la France. De mon côté, j'ai compris que le Français de souche n'était

pas le problème de la France. Le seul problème de la France est le mensonge, dont le sionisme est l'une des expressions les plus flamboyantes. »

Ce n'est évidemment pas ce que voulait entendre l'intervieweuse, pour qui l'alliance de Dieudonné avec Alain Soral était un syncrétisme « soralo-dieudonniste ». Elle n'est pas la seule à utiliser une formule religieuse pour en affubler celui qu'elle veut abattre. D'autres, comme son *alter ego* Alain Finkielkraut, s'y essaient tous les jours que Dieu fait.

Pour discréditer l'environnement de Dieudonné, ses amis ou proches collaborateurs, deux formules sont régulièrement utilisées : « Untel, le très controversé... » et « le sulfureux untel... »

Alain Soral a le privilège de concentrer sur sa personne ces deux appellations très contrôlées par ceux qui en usent et abusent à longueur de commentaires.

Pourtant, Alain Soral n'a pas toujours été amical avec Dieudonné. Il l'a même durement critiqué dans son abécédaire.

L'habitude est prise en France de considérer un Noir (Dieudonné ne peut être que noir, même si sa mère est bien blanche, car c'est toujours le noir qui l'emporte dans les esprits étriqués) comme incapable de manier les idées et les concepts. Il lui fallait une béquille intellectuelle, et Alain Soral sera le théoricien dont il avait besoin pour structurer sa pensée déficiente et exprimer ses idées primitives.

Or, contrairement à ce qui se dit çà et là, le glissement « fatal » de la pensée de Dieudonné vers le problème palestinien (qui fera de lui « un paria », selon la formule sans grande originalité de Marine Le Pen), ne s'est pas fait par Alain Soral.

De même, Dieudonné n'a pas été approché par un ou deux Arabes désireux d'utiliser sa renommée pour leurs combats « communautaristes » et douteux de salafistes illuminés (les

musulmans sont toujours illuminés, on ne sait pas pourquoi). Le coup est venu, si l'on peut dire, des amis ou des parents du camp d'en face ; en somme d'une espèce de trahison tendant à l'attirer dans cette cause mortifère qu'est le problème palestinien, manœuvre dans laquelle Alain Soral et les Arabes n'ont aucune responsabilité.

Ce sont en fait deux Juifs démocrates affirmant un antisionisme militant, madame Olivia Zémor et son compagnon Nicolas, qui l'ont fourré dans cette galère. Ces personnes sympathiques et généreuses avaient témoigné en sa faveur lors du procès Fogiel. Elles sont à l'origine de la création de l'association CAPJPO, un mouvement très militant et très actif, adhérant par ailleurs avec le même enthousiasme aux campagnes BDS pour l'amélioration du sort inhumain fait aux Palestiniens par l'État d'Israël. Olivia et Nicolas ont fait ensuite appel à Dieudonné pour faire partie d'une liste (dont la tête était un « Juste », le docteur Christophe Oberlin) dite « Europalestine » aux élections européennes de 2004. Tous les trois lui demandaient d'en être en quelque sorte la locomotive.

Thierry Ardisson, lorsqu'il a reçu Dieudonné pour la dernière fois (il lui a dit qu'il ne l'inviterait plus) lui a parlé de cet épisode comme d'un « raté » dans sa carrière, qui serait déjà le résultat de ses mauvaises fréquentations. Il avait ce jour-là un air sérieux de croque-mort, car il était chargé de la mission de « tuer » en Dieudonné tout espoir de résurrection. Il lui dit, le visage grave, sans afficher son célèbre sourire carnassier : « Vous avez été jeté d'Europalestine parce que vous avez ramené avec vous des personnes indésirables comme Alain Soral... » Ce qui est totalement faux, puisqu'Alain Soral était le président de la liste Europalestine avec l'accord d'Olivia. Par la suite, passées ces élections, elle a continué à lui exprimer sa solidarité dans des circonstances pénibles, notamment lorsqu'il fut agressé au cours d'une séance de dédicaces. Elle n'a donc pas attendu Dieudonné pour se rapprocher d'Alain

Soral, et elle n'a pas pris prétexte du comportement de l'un ou de l'autre pour se séparer d'eux.

Pierre Panet rapporte dans son témoignage comment les choses se sont réellement passées, et ce n'est pas du tout comme l'a soutenu Ardisson qui, dans sa précipitation de défenseur inconditionnel de la cause sioniste, a résumé l'histoire de façon lapidaire.

Le témoignage de Pierre Panet est de première main, puisqu'il était membre du petit groupe qui s'est constitué autour de Dieudonné au moment de son adhésion à ce courant d'opinion, ou d'action, que constitue la liste Europalestine. Il déclare ceci :

« En 2004, j'ai appris par F. D., une militante de CAPJPO, qu'il y avait une réunion au théâtre de la Main d'Or pour l'organisation d'élections européennes. Au cours de cette réunion, j'ai pris la parole pour apporter mon concours et faire campagne dans la région de Trappes, près du lieu où je réside.

Huit jours plus tard, Olivia Zémor m'a demandé d'être candidat. C'est ce que j'ai fait, ainsi que quatre autres personnes, dont Dieudonné. Le résultat, au niveau de l'Île-de-France, a été de 1,80 % des voix ; et au niveau de Trappes, où s'exerçait mon action, il a été de 8,6 %, ce qui était considérable pour Trappes.

Après les élections, il y a eu une tentative de pérennisation de notre action vers les banlieues, avec la création du mouvement Europalestine. Au bout de la deuxième réunion sont apparus des dysfonctionnements qui laissaient craindre une certaine fantaisie chez les concepteurs. C'est ainsi que, faute d'avoir prévu un local pour une réunion, celle-ci s'est tenue dans le jardin du Luxembourg, au vu et au su de la foule des visiteurs de ce lieu de promenade. Nous avons décidé de ne plus donner suite aux convocations pour des réunions ultérieures. »

Dieudonné et les quatre personnes autour de lui, dont Alain Soral, sans voix prépondérante pour quiconque, ont envoyé un communiqué à l'AFP pour faire part de leur retrait du courant d'opinion dit « Europalestine », tout en précisant qu'ils entendaient se rapprocher de la véritable porte-parole des Palestiniens, en l'occurrence madame Leila Shahid, représentante de la Palestine en Europe. Ce communiqué n'a jamais été publié par l'AFP. Par contre, madame Olivia Zémor a eu plus de chance, puisque son communiqué (par lequel elle disait avoir débarqué Dieudonné et ses amis de son mouvement), envoyé quarante-huit heures après le premier, a, lui, bien été publié.

« La Liste antisioniste » fut une autre tentative pour dénoncer l'alignement des différents gouvernements français (et toute la classe politique du pays en général) sur les thèses et les politiques criminelles des sionistes israéliens vis-à-vis des Palestiniens.

Le parti « antisioniste » a été créé au début de l'année 2009 par Yahia Gouasmi pour dénoncer les crimes de guerre de l'armée israélienne et son opération dite « Plomb durci » (qui aurait été mieux désignée par « Opération phosphore blanc », plus conforme à la réalité vis-à-vis de l'arme utilisée). S'inspirant de ce parti, une liste « antisioniste » a été présentée en Île-de-France en juin 2009 pour participer aux élections européennes. Selon Alain Soral (qui en a fait partie avec seize autres personnes, dont Dieudonné), la campagne n'était « qu'une tribune pour lutter contre le puissant *lobby* sioniste », car « le parlement européen ne sert à rien, ce n'est qu'une chambre d'enregistrement ». Faire partie de cette liste ne présentait donc aucun avantage, si ce n'était de s'exposer aux coups et d'en donner, si possible...

D'après les articles parus à l'époque dans les différents journaux, c'était une liste hétéroclite, composée de

personnes provenant de différents horizons. Ces dernières étaient présentées de façon sournoise, comme ayant des caractéristiques tellement éloignées les unes des autres que cela en devenait comique. C'est ainsi que l'on a accolé une jeune femme voilée de « blanc » (la précision est de rigueur) à une militante pro-Chavez (sans être vénézuélienne), un militant « de la paix et de l'amour » (pourquoi pas, mais cela fait toujours sourire) à un « nationaliste catholique », ces rapprochements n'ayant d'autres buts que de prouver qu'il s'agissait là d'un ramassis de gens étranges que ne peut réunir qu'un sentiment inavouable : l'antisémitisme. Le mot sera lâché et fera désormais les gros titres de tous les articles, émissions et communications en tous genres.

Le ton caustique adopté pour présenter cette liste pointe en creux le fait que, face aux autres listes (dans lesquelles tout le monde se ressemble, a les mêmes principes clairs, les mêmes convictions sérieuses, regroupant en somme les tenants de la pensée unique et de l'origine contrôlée), celle-ci ne présentait aucune homogénéité, pourtant gage de réussite. Il est vrai qu'au temps où elle a été élaborée, le concept de la diversité n'avait pas encore été inventé et qu'il valait mieux partager des valeurs sûres et déjà éprouvées...

Alain Soral était considéré, par la *doxa* bien-pensante au pouvoir, comme un égaré dans cette liste fourre-tout et comme tel représentait forcément un trublion, un provocateur. Il était aussi un opportuniste pour ceux, à gauche, qui auraient voulu continuer à maintenir en cage, avec de fausses promesses, cette importante frange d'électeurs récalcitrants qui ont trouvé meilleurs représentants en se reconnaissant dans cette liste antisioniste plutôt que dans la LICRA, SOS Racisme et autres associations de promotion par le sport.

La liste antisioniste, aux moyens limités et sans appuis forts, n'aura pas plus d'avenir que la liste Européenne. Dieudonné l'avait dit : il n'était qu'un compagnon de route

pour un bout de chemin. Cette liste aura eu au moins le mérite de faire parler d'elle, par la majorité au pouvoir et notamment le porte-parole de l'Élysée de l'époque, monsieur Claude Guéant, qui l'a menacée d'interdiction.

Trois députés UMP (dont le très « ami d'Israël pour qui le sort de l'armée israélienne est plus important que le débat en France sur les retraites », monsieur Éric Raoult) s'y sont essayés, mais ils n'ont pas réussi à entraîner le gros de la troupe. L'affaire en est restée là. La liste a fait un résultat inattendu (un peu plus que les 1 % prévus), puis s'est diluée.

Le parti antisioniste continue à exister et à faire entendre sa voix dissonante dans le paysage très aligné que l'on sait, sans cependant peser d'aucun poids sur la politique du pays malgré les cris d'orfraie de monsieur Finkelkraut, épouvanté à l'idée que ces banlieusards à l'accent bizarre n'investissent un jour la Bibliothèque Médicis (où il est appelé – plus souvent qu'un intellectuel « ordinaire » – à venir délivrer ses oracles, face à un Elkabbach consensuel qui a pour le « philosophe » les mêmes attentions et délicatesses que pour le plus précieux des vases de Chine).

En 2012, toujours pour faire entendre la voix de la multitude inaudible, Dieudonné a présenté une liste, pour les élections législatives, dans la 12<sup>e</sup> circonscription de Dreux.

Pierre Panet se souvient et témoigne :

*« Le parti antisioniste de Yahia Gouasmi soutient en France 4 candidats dont Dieudonné dans la circonscription de Dreux. Je me propose d'apporter mon soutien militant. Je passerai une dizaine de jours sur place avec une amie. Dieudonné invite les électeurs à voter pour une chèvre : Biquette.*

*C'est ainsi que je la promenai sur le marché de Dreux.*

*L'UEJF (l'Union des étudiants juifs de France) s'y est rendue avec son président, qui m'interpelle amicalement en me demandant si je savais qui était Dieudonné.*

*Le même jour, avec Biquette, le Front de Gauche me somme de cesser de faire du cinéma. Je réplique que je suis à bonne école avec ce front-là. Une heure après, je suis mis en demeure de quitter le marché parce que Biquette trouble l'ordre public par ses crottes. On me menace de poursuites judiciaires.*

*Jamais l'initiative de Dieudonné n'avait suscité autant de sympathie que sur le marché de Dreux. Le surlendemain, je me suis rendu auprès des services censés m'avoir interdit le droit de me promener avec une chèvre. Personne n'a pu me répondre. Quoi qu'il en soit, Dieudonné sera interdit d'élection pendant trois ans. »*

Ce ne sera pas évidemment pour cette raison.

Cette liste a eu un peu plus de 1,1 % des voix et ses membres avaient de ce fait l'obligation de tenir à jour ses comptes de campagne. Malheureusement, l'entourage de Dieudonné, peu au fait des pratiques en la matière et surtout persuadé que la liste ne dépasserait pas le 1 % fatidique qui oblige à cette présentation de la comptabilité, n'avait pas été en mesure de le faire. Cela a entraîné l'inéligibilité de Dieudonné pendant trois ans.

Domage, une dynamique et un courant avec des idées et du sang neufs ont peut-être perdu à jamais leur élan !

### *Kémi Séba, l'autre âme damnée ?*

Kémi Séba qui, dans une autre vie, avait un autre nom (dont il s'est dépouillé volontairement), a choisi l'un des noms du lion en arabe, ce qui est parfaitement son droit, puisqu'il est de parents béninois et que le lion est le roi de la savane africaine. D'un point de vue symbolique, cela est logique ; mais de manière ironique, ceux qui prennent le droit d'étiqueter les autres pour les mettre dans de petites

cases rappellent toujours son patronyme européen (dont il se soucie très peu, le faisant suivre de l'*alias* que l'on sait). Pour l'éternité, il s'appellera : Kemi le Lion.

Ce jeune homme beau, vif, intelligent, talentueux, orateur éloquent et persuasif, a très tôt compris de quel côté il se situait, et de quel côté « on » le situait. Il se l'est tenu pour dit et depuis n'a plus baissé la tête devant quiconque, au point de renoncer « aux délices de la démocratie européenne » pour aller se plonger dans « la barbarie africaine sénégalaise ». Il y anime avec verve et réussite, en tant que chroniqueur politique, une émission télé : « Le Grand Rendez-vous ». Il représente le Black Panther Party, basé à New York, et The Nation of Islam. Cela lui a valu d'être appelé le « Louis Farrakhan africain » par le magazine *Jeune Afrique*, ce qui n'est pas un mince hommage.

Il s'est aussi converti à l'Islam et ce n'est pas là le moindre de ses défauts ; les plus enragés diront : « La boucle est bouclée, on peut tirer sur lui à vue, c'est permis et même recommandé. »

Évidemment, lorsque les journaux ou les commentateurs télé de ce côté-ci de la Méditerranée en parlent, c'est toujours avec hostilité et dérision, et avec le désir d'en dire le moins possible, pour ne pas lui donner de visibilité ou d'existence. Quant à lui donner la parole, ce n'est même pas envisageable.

Donc, en dehors de la diabolisation et de la provocation que cet ostracisme appelle, comment Kémi Séba se définit-il ? Et que dit-il exactement ?

D'abord, il se présente comme ayant été influencé par Malcolm X, auquel d'ailleurs le compare Seneweb. Leurs itinéraires sont à peu près identiques, car tous deux partent d'un racisme anti-blanc que l'on peut parfaitement comprendre étant donné la violence qui s'est exercée sur le peuple noir à l'exclusion de tout autre pendant des siècles. Il

est passé à un activisme plus réfléchi de défenseur de sa race, humiliée et offensée.

Dans son évolution, et en arrivant à maturité, sa pensée s'est stabilisée. Ce n'est plus une révolte brute et sans but. Sa lutte utilise dorénavant la polémique, la prédication et un discours sans complexes. Il s'affirme comme militant noir, anti-impérialiste et antisioniste.

Ensuite, il dit non à la Françafrique et au « foutage de gueule » de la coopération technique, qui ne vise qu'à distribuer aux coopérants de confortables salaires qui avalent les 90 % de la prétendue aide des pays riches aux pays pauvres, et à envoyer des armées de dissuasion pour maintenir en place les dictateurs soumis et protéger, non pas les Français migrants, mais les intérêts des capitalistes français (ce qui n'est pas du tout la même chose).

Ne s'embarrassant d'aucune circonlocution avec les nationalistes européens racistes, il utilise des formules lapidaires percutantes :

« Vous ne nous aimez pas, nous ne vous aimons pas aussi ! »

Pour exprimer sa solidarité avec le peuple palestinien opprimé, il lance, à la fin de la manifestation propalestinienne du 11 janvier 2009 :

« Les sionistes sont les nazis du XXI<sup>e</sup> siècle... Ce qui se passe aujourd'hui en Palestine est mille fois pire que la Shoah... Nous abattons les sionistes, nous abattons l'impérialisme... Que tous les sionistes sur Paris sachent qu'ils ne dormiront plus tranquilles... À mort Israël... À mort les sionistes. »

Mais lui aussi refusera l'amalgame facile selon lequel antisioniste = antisémite = fasciste, et l'affirmera avec la même violence.

« Parce qu'il y a eu la Shoah, je n'ai rien le droit de dire sur mon oppresseur sioniste ? »

Ou bien devant le Tribunal correctionnel de Chartres, qui l'accusera d'incitation à la haine raciale, il déclarera :

« Être antisioniste ne fait pas de soi un antisémite, sinon les anti-communistes seraient *de facto* anti-russes. »

Malgré l'estime que Dieudonné a pour l'homme et le patriote africain intransigeant, il prendra ses distances lorsque Kémi Séba, poussant la logique de ses convictions jusqu'au bout, refusera aux non-noirs l'entrée du théâtre de la Main d'Or, mis à sa disposition par Dieudonné pour y tenir ses *meetings*.

Il le laissera néanmoins y présenter, en septembre 2007, son spectacle intitulé *Politik Street Show : Sarkophobie*.

Fin mars 2009, Dieudonné l'invite à participer à sa liste pour les élections européennes, mais Kémi Séba refuse. En effet, s'il est résolument communautariste et le revendique hautement, il sait que Dieudonné et Alain Soral (ce dernier étant aussi sur la liste) sont anti-communautaristes, et ce avec la même vigueur.

Kémi Séba ne cherche pas à influencer Dieudonné, et vice versa. Chacun a sa trajectoire et ses convictions, et personne n'est l'âme damnée de l'autre.

Ils se manifestent tous les deux une solidarité sans faille d'anti-impérialistes et de révolutionnaires qui veulent changer l'ordre injuste du monde. Dieudonné a beau avoir adopté une méthode moins radicale que celle de Kémi Séba (qui consiste à dialoguer, échanger des arguments, convaincre), leurs ennemis (qui de toutes façons n'écoutent ni l'un ni l'autre) ne s'embarrassent pas de ces subtilités, et les mettent dans le même sac, sans autre forme de procès.

Kémi Séba s'affirme comme le grand défenseur de la cause africaine et milite pour que les cadres et les intellectuels africains reviennent sur leur continent pour le développer au lieu de se contenter d'une place d'éboueur en Occident.

Dieudonné, qui a la double culture, voudrait au contraire que toutes les fractures, y compris les artificielles que certains

déclarent détenir de Dieu lui-même, se résorbent pour qu'il n'y ait sur Terre qu'une seule humanité solidaire.

Dieudonné est bien l'humaniste anti-communautariste qui, du haut de la scène de son théâtre, rassemble au lieu de diviser. Il n'y a qu'à voir la composante diverse et plurielle de son public pour s'en convaincre.

### *L'Iran, la Syrie, le Hezbollah*

On a beaucoup glosé sur les relations de Dieudonné avec les Iraniens. Il lui a été reproché ses liens discutables avec une dictature (?!). Pourtant, la France a les meilleures relations du monde avec l'Arabie saoudite et les Émirats oligarchiques du Golfe, qui ne sont pas réputés pour être des modèles de démocratie, ni mêmes des paradis pour la liberté d'expression ou encore les droits de l'homme à la sauce européenne.

Ce n'est pas non plus la première fois qu'un Français rencontre des Persans. C'est Saint-Simon (le duc, pas le comte-prophète) qui nous apprend que l'autre illustre Dieudonné, le roi Louis XIV, dupé par son ministre Pontchartrain, avait cru recevoir, quand l'Iran s'appelait encore la Perse, une représentation diplomatique persane (alors qu'elle n'était qu'arménienne). Il n'est donc pas nouveau qu'un Français s'intéresse à cette partie du monde et à ce pays en particulier.

Invoquant l'héritage de sa mère française, notre Dieudonné à nous, le franco-camerounais, pourrait légitimement s'interroger, comme Montesquieu, son illustre compatriote : « Comment peut-on être Persan ? »

Si Montesquieu n'a pas eu l'opportunité de se rendre en Perse pour le savoir, Dieudonné, né au siècle de l'aviation, a eu beaucoup plus de facilité pour y aller et répondre à cette épineuse question. Et il y a été reçu avec courtoisie et « il est revenu sain et sauf et c'est déjà beaucoup » (pour reprendre

une célèbre formule qui a amusé pas mal de monde lors de l'incontournable dîner du CRIF).

En réalité, après quelques siècles, la question s'est démultipliée et a légèrement changé. « Comment peut-on être Persan ? » est devenu : pourquoi le président nouvellement élu de mon pays (un Judéo-Hongrois et non plus un Bourbon) désire-t-il faire la guerre à l'Iran ? pourquoi ce pays est-il désigné comme dangereux ? et l'est-il vraiment ?

Dieudonné est donc un sage. Il ne condamne pas, il n'absout pas sans aller sur place vérifier ce que prétendent les uns et les autres. Depuis que l'Irak a été envahi sous le fallacieux prétexte de détention d'« armes de destruction massive » (qui se sont révélées inexistantes), il veut voir et toucher pour croire. C'est un disciple impénitent de saint Thomas.

Son premier voyage en Iran n'avait qu'un but culturel, puisqu'il avait pour cadre un festival du Cinéma dans lequel il avait été appelé pour faire partie du jury (ce qui était lui faire un insigne honneur et lui reconnaître un talent qui lui est dénié dans son propre pays).

Alors que voit-on en Iran qui soit insupportable pour un Occidental habitué à la liberté de penser, de parler, de s'exprimer, de se vêtir comme il le veut sans qu'un policier ne lui dresse un procès-verbal, etc. ?

Dans une vidéo postée sur le Net, on voit Dieudonné répondre à la question d'une jeune fille (à première vue occidentale) à propos de la police des mœurs qui surveille la bonne tenue vestimentaire des femmes iraniennes dans l'espace public. Il s'est borné à dire n'avoir rien vu de choquant durant son séjour. Mais il aurait pu répondre qu'en France aussi, il y a une police qui dresse des procès-verbaux à des jeunes femmes qui sont trop habillées – parce qu'elle porte le *hidjab*. En somme, qu'elles le soient trop ou pas assez, ce sont toujours

les femmes qui font l'objet de punitions de la part de la police, que celle-ci soit « républicaine » ou « des mœurs ». Il semble toutefois que les contrevenantes iraniennes, contrairement aux musulmanes verbalisées en France, ne soient pas obligées de renflouer les caisses de l'État par des amendes. Monsieur Rachid Nekkaz, actuel candidat à la présidence en Algérie, qui a acquitté les premières de ses deniers, en sait quelque chose.

Le gouvernement français n'a donc aucune légitimité à se poser en donneur de leçons vis-à-vis de ses collègues étrangers.

Dieudonné a décidé de se rendre en Iran pour savoir ce qu'il en était de cette affaire concernant la malheureuse Sakineh Mohammadi Ashtiani, menacée de lapidation, et lui apporter son soutien s'il s'avérait qu'elle était réellement victime d'une injustice. Il savait en effet à quel point les journalistes occidentaux sont fantaisistes dès qu'il s'agit des autres peuples. Il a demandé à plusieurs de ces derniers de l'accompagner, mais aucun n'a voulu faire le voyage avec lui (alors qu'il y est allé deux fois).

Une fois en Iran, il s'est présenté à la porte du ministère de la Justice pour se renseigner sur le dossier. Il a été reçu sans cérémonie par le ministre de la Justice iranien lui-même. Tous les renseignements lui ont été fournis sans réserve. Cette dame était accusée d'adultère avec deux hommes et du meurtre de son mari. Elle reconnaissait sa culpabilité dans les faits d'adultère mais niait la complicité dans le meurtre. Malgré cette reconnaissance des faits au moins partielle, son sort avait ému le monde occidental, et surtout l'incontournable Bernard-Henri Lévy (en embuscade pour tout ce qui peut déstabiliser l'Iran).

Le résultat des investigations entreprises par Dieudonné a montré l'inanité de ce qui était soutenu par des journalistes sans éthique et sans morale qui s'étaient donné pour mission de protéger les femmes musulmanes dans leurs pays, soucieux

surtout de démolir l'Iran alors que cette dame s'accusait elle-même de ce qui est considéré par la législation iranienne comme un crime. D'ailleurs, cette affaire (comme toutes les fausses causes que l'Occident met en avant pour discréditer le pays qu'il veut faire imploser) est morte de sa belle mort parce qu'il n'y avait plus rien à en tirer pour faire pleurer dans les chaumières européennes : à ce jour, la prétendue lapidée se porte comme un charme.

Ce qui a choqué les faiseurs d'opinion français, c'est que monsieur Ahmadinejad ait été qualifié d'humaniste par Dieudonné. Pourtant, il n'y a rien de choquant dans cette affirmation : ce monsieur n'a assassiné personne et n'a massacré ou fait massacrer aucun peuple ; il a été le candidat des plus pauvres de son pays et leur est venu en aide durant ses deux mandats, lorsqu'il a été élu démocratiquement par le peuple ; et ce n'est pas parce qu'il l'a été par les plus nombreux – c'est-à-dire les pauvres – que son élection doit être frappée de suspicion, mais parce que celle-ci n'a pas eu l'heur de plaire à quelques espions iraniens appointés par Israël et les USA. En tout cas, il est plus éligible à l'état d'humaniste que l'innommable Ariel Sharon qui, bien que criminel de guerre et bourreau de la population de Sabra et Chatila, n'en finit pas d'être réhabilité.

Le journal très aligné *Causeur* (dans lequel madame Élisabeth Lévy joue un rôle central, ceci expliquant peut-être cela), dans sa production du 1<sup>er</sup> février 2014 déjà citée plus haut, offre l'hospitalité de sa couverture et quelques colonnes à Dieudonné. Il est représenté teint en rouge (la couleur de l'enfer), avec un « drôle de rire », forcément sardonique et satanique. À l'intérieur, où tout est blanc et normal, trône le portrait d'un autre personnage : Ariel Sharon. Le rouge, pourtant, lui conviendrait mieux qu'à Dieudonné. Le portrait est très avantageux : on nous montre un homme bien peigné, débonnaire, bienveillant, souriant. Ce visage est celui d'un

bon papy. On est loin de l'assassin qui parcourt d'une botte arrogante l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem, que le monde entier connaît. Dans un texte bien structuré, cet homme est lissé, récuré, lavé de tout soupçon par le journaliste Luc Rosenzweig. Celui-ci en fait, au fil des pages, un patriote injustement calomnié, pour lequel il demande passionnément justice.

Cette présence semble incongrue, mais l'on finit par comprendre qu'il s'agit, dans un même journal, d'une double opération très adroite : dédramatiser d'un criminel contre l'humanité, et diaboliser tout aussi adroitement d'un homme qui n'a pas fait de mal à une mouche. Un rapprochement pour le moins insolite et hasardeux, en tout cas contre-productif lorsque l'on a décrypté la malice.

Dans ce journal, madame Lévy avoue n'avoir donné la parole à Dieudonné que pour mieux le circonvenir et l'amener à résipiscence, ou plus simplement le mettre dans sa poche avec son mouchoir par-dessus. Elle a bien été obligée de convenir que sa forte pensée n'a pas suffi au lavage de cerveau programmé, et que c'est au contraire Dieudonné qui a fait preuve d'une force de caractère peu commune. Il a d'ailleurs été tellement bon au cours de cet échange, qu'elle a reçu des tonnes de messages d'insultes d'excités de sa communauté lui reprochant de lui avoir donné l'occasion de prouver qu'il n'est pas le minable (tant s'en faut!) pour lequel on veut le faire passer.

Au sujet de l'Iran, si l'attitude de Dieudonné a varié, c'est dans le sens d'une plus grande sympathie pour ce qu'il est convenu d'appeler avec mépris « le régime des mollahs » (le sens du mot *mollah* échappant totalement à ceux qui l'utilisent dans un sens péjoratif – *mollah* voulant dire « les meilleurs »).

À la question d'Élisabeth Lévy, « Avez-vous une sympathie pour le régime des mollahs ou avez-vous joué sur la solidarité

des réprouvés pour financer vos films ? » (madame Lévy ne nous dit pas qui sont exactement les « réprouvés » et quels sont la loi ou le règlement supérieurs qui les autorisent à l'être... dommage!), Dieudonné répond : « Au départ, c'est la voix de Mahmoud Ahmadinejad et sa façon de s'exprimer à la tribune des Nations unies qui m'ont plu. Puis j'ai visité l'Iran. C'est un pays magnifique qui vit sous le blocus. D'un point de vue politique, le régime bicéphale de l'Iran, avec d'un côté des mystiques et de l'autre côté des administrateurs laïques, est étonnant. Je trouve cette articulation entre politique et religieux tout à fait intéressante. »

Et lorsque madame Lévy lui lance « N'étiez-vous pas un laïque pur et dur autrefois ? », il lui dévoile un vrai syncrétisme, presque naïf à force de sincérité : « À cette époque, je m'inscrivais effectivement dans une dynamique très laïque. J'étais athée et je me disais qu'on pouvait dénoncer le fait religieux en riant. Les frontières dressées par les religions me paraissaient dangereuses et sectaires. Et puis, je me suis rendu compte que la religion laïque et athée pouvait être aussi intolérante que le fanatisme religieux. Aujourd'hui, je crois que les hommes de bonne volonté de chaque camp, croyants ou athées, devraient pouvoir se retrouver dans une croyance commune. Les prophètes comme Mahomet et Jésus-Christ nous ont montré la voie du rassemblement. »

Connaissant le mépris des Juifs talmudiques pour les « imposteurs » que sont Mahomet et Jésus, et la personnalité volcanique de l'intervieweuse, on devine que cette dernière fulminait après une pareille réponse. Contrairement à la tradition qui veut que le ou la journaliste soit plutôt neutre et se contente d'enregistrer les réponses à ses questions, madame Lévy se mit à polémiquer, écarquillant des yeux qu'elle a déjà naturellement exorbités. Comme elle voulait avoir le dernier mot (et l'on sentit là toute son animosité contenue), elle

eut recours à un procédé déloyal : placer une affirmation en chapeau de la question qu'elle allait poser, coupant ainsi toute possibilité de réponse : « Cela dit, que vous le vouliez ou non, votre discours anti-juif, sur le mode humoristique ou sérieux, rassemble contre vous une partie de la communauté nationale et nous nous en félicitons. » Sur quelles statistiques se base-t-elle pour sortir un pareil bobard ? On n'en sait rien. En tout cas, les sondages lui sont contraires et elle ne l'interrogera plus sur l'Iran.

Un autre journaliste, de manière tout aussi déloyale (puisque Dieudonné ne pouvait pas répliquer), se chargera de soliloquer en concoctant un petit billet misérable sur le sujet qui sera adjoint en queue de texte de l'interview. Il n'est pas utile de reprendre ce torchon tant il est vide de sens. Cela fait partie des coups bas auxquels les lecteurs de ce journal sont certainement habitués.

Avant que l'Iran ne s'intéresse à Dieudonné, un pays africain l'avait approché pour financer son film sur le Code noir. Mais ce n'était que le moyen de le museler, et rien de sérieux n'est sorti de cette entreprise, sauf peut-être le curieux comportement d'un étrange avocat qui a tenté d'escroquer ses amis en les faisant contribuer audit financement. C'est Pierre Richard, l'un de ces amis sollicités, qui a permis de démasquer le personnage. Évidemment, l'affaire de la participation du pays africain est tombée à l'eau et le projet aussi.

Que l'Iran n'ait pas mesuré son aide à Dieudonné pour faire ses films ou ses vidéos, il n'y a pas matière à s'offusquer quand on voit que la transfusion financière des USA vers Israël est quasiment permanente depuis plus de soixante-dix ans, que l'Allemagne s'adonne au même sport depuis presque autant de temps et que Bernard-Henri Lévy ne finance certainement pas ses menées d'espion et d'agent sioniste patenté (statut qu'il revendique avec hauteur) en dilapidant

l'héritage laissé par son père, grand exploitateur de la forêt africaine. Pour la bonne règle, il faudrait aussi s'interroger sur les sources de financement de cet abominable semeur de zizanie qui n'a pas craint de confirmer à une autre « sayana » passionnée, Ruth Elkrief, que « les printemps arabes, c'est bon pour Israël ». Quand on sait par quels massacres se sont soldés ces « printemps », on comprend qu'il s'en félicite en tant que *sayan*.

Monsieur Frédéric Haziza, notre auteur de *Vol au-dessus d'un nid de facho*, brandit l'article L. 52-8 du Code électoral et menaça Dieudonné de poursuites pour cause de financement de la liste antisioniste par un pays étranger, qu'il cite nommément, lors de la campagne électorale de 2012 (dont faisaient partie Ahmed Moualek, Alain Soral et Yahia Gouasmi).

L'a-t-il fait pour d'autres candidats fortement soupçonnés d'avoir bénéficié des largesses de présidents étrangers ou de l'appoint non négligeable d'hommes d'affaires véreux !? L'un de ces hommes politiques est pointé du doigt, et carrément accusé de la liquidation physique de son bailleur de fonds (et d'une tentative de meurtre avec préméditation sur l'homme d'affaires en question, devenu trop bavard...). Les proches des morts de Karachi attendent toujours de savoir sur quel autel – et pour quelle campagne électorale... – leurs chers disparus ont été sacrifiés. Jusqu'à preuve du contraire, Dieudonné n'a commandité aucun crime, contre quiconque.

À titre personnel, il n'a donc bénéficié d'aucune subvention de l'État français... Et même pire ! On lui a refusé toute aide lorsqu'il a sollicité les pouvoirs publics pour produire son film. Ces mêmes autorités l'ont condamné à des amendes pharamineuses et ont utilisé, de manière illégale, la perquisition pour délester la société (dont son épouse est la gérante) de son fonds de roulement.

En Syrie, Dieudonné n'a fait que passer pour exprimer sa solidarité au peuple syrien au moment où se faisaient déjà entendre des bruits de bottes pour la destruction programmée de ce pays. Dieudonné n'a jamais caché sa compassion pour ce peuple martyr que l'on veut sacrifier (sacrifice utilisé comme le marchepied indispensable pour attaquer l'Iran plus commodément).

Le Hezbollah libanais et son chef légendaire, Hassan Nasrallah, ne lui ont manifesté aucune hostilité. Il n'avait donc aucune de raison de repousser la main courtoise qui lui était tendue et faire son arrogant. Aucun Libanais ne lui a manqué de respect et il pourrait dire, comme Mohamed Ali lorsqu'il fut sommé d'aller faire la guerre aux Vietnamiens : « Ces gens ne m'ont rien fait, aucun d'eux ne m'a traité de négro. »

La LDJ et le Betar, eux, ont par contre bel et bien traité Dieudonné de « négro » et ont même ajouté, pour la beauté de la rime, « les Juifs auront ta peau » lors de leurs descentes punitives (et ce jusqu'au beau milieu de ses spectacles!). Cette menace de mort est-elle équivalente au souhait de voir le malheureux Patrick Cohen griller dans l'hypothétique chambre à gaz qui a déchaîné l'Apocalypse que l'on sait ?

Dieudonné a même été agressé physiquement aux Antilles françaises, par des Juifs qui n'ont été poursuivis que parce qu'ils se trouvaient dans un lieu où ils faisaient tache – la population a en effet là-bas plutôt l'apparence de Dieudonné, ce que ce dernier a d'ailleurs fait remarquer avec humour à ces jeunes égarés lorsque, faits comme des rats, ils ont imploré son pardon en pleurant.

À l'époque, en métropole, le ministre de l'Intérieur ne s'est pas mobilisé pour poursuivre ces milices qui, en appelant à la haine raciale et au meurtre, et en jetant des produits toxiques sur les spectateurs de Dieudonné, ont troublé gravement et durablement l'ordre public.

Dieudonné est un homme libre. Il l'a démontré en allant partout, notamment en Libye avec Ginette Skandrani, quand les bombes de l'OTAN y pleuvaient, afin d'apporter son rire, sa sympathie et sa compassion à la population terrorisée. Bien sûr, cela peut ne pas plaire à ceux qui voudraient créer une hiérarchie entre les peuples et leurs souffrances, mais tant pis pour eux. Il persiste et signe. En tout cas, il s'opposera avec toute sa force de conviction, pacifiquement mais fermement, à toute forme de discrimination.

### *Ginette Skandrani*

Ginette est une charmante femme, vive, souriante, avec des yeux bleus malicieux derrière ses lunettes. Elle a une abondante crinière blanche malgré le passage d'un cancer qu'elle a vaincu de fort belle manière, avec sa fougue et son courage de militante qui ne se désarme pas devant l'adversité.

Alsacienne, elle est issue d'un alliage fort et d'une pâte dont sont faits les révolutionnaires intraitables. Elle a décidé qu'elle ne serait ni Juive, ni Sémite, ni Aryenne, ni Noire, ni Jaune, ni tout à fait Manouche, ni Arabe, ni Inuit, ni Iroquoise ni Inca, ni Maya mais tout cela à la fois. Elle se définit comme étant un pur produit de la race humaine. Point.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle est en phase totale avec Dieudonné qui s'est toujours interrogé sur ce que recouvraient par exemple les mots « les Juifs » ou « les Arabes » dans leur généralité et que, par opposition, il se dit « nominaliste » et très réservé vis-à-vis des concepts généraux qui ne permettent pas toujours de cerner avec précision la réalité concrète et complexe des sociétés humaines. (Ce propos est rapporté par Pierre Panet.)

Ginette refuse, elle aussi, les généralisations abusives et les enfermements dans des cases simplificatrices qui ignorent la complexité de l'être humain.

Elle a été la cofondatrice, en 1983, du parti des Verts avant qu'ils ne deviennent à moitié sionistes ; mais cela ne l'a pas empêchée de créer une association (La Pierre et l'Olivier) pour la défense des Palestiniens – défense dont elle ne se cachait pas.

Lorsqu'elle a compris que les accords d'Oslo étaient une coquille vide et que la création de deux États n'était qu'une illusion qui permettrait à la colonisation rampante d'Israël de devenir une réalité, elle a fait paraître un article sous le titre *La décolonisation de la Palestine de la Méditerranée au Jourdain* afin, ajouta-t-elle, que « ceux qui l'habitent la construisent ensemble ». Cette prise de position lucide n'a pas eu l'heur de plaire à la composante sioniste très agissante au sein des Verts, qui l'expulsa du parti (dont elle était, comme cela a été dit plus haut, cofondatrice).

La fédération à laquelle elle appartenait a commencé par la menacer d'exclusion à cause de « ses mauvaises fréquentations » (en les précisant : Serge Thion et Mondher Sfar). Puis il ne fut plus question de menaces, mais d'un *diktat*, ni plus ni moins. Celui-ci émanait des Verts, soucieux d'exister en tant que parti dans l'échiquier politique français. En effet, comme ils s'apprêtaient à entrer dans une coalition avec les socialistes, il leur fallait passer par les fourches caudines de leurs puissants futurs alliés et se plier à leurs conditions.

Les socialistes avaient posé dix conditions à cette alliance. L'exclusion de Ginette Skandrani, l'empêcheuse d'applaudir à tout rompre la politique d'oppression israélienne, était la dixième.

La fédération s'est réunie et l'exclusion a été prononcée en son absence, comme dans un parti stalinien de la meilleure époque.

Ginette a demandé à être entendue pour faire valoir ses moyens de défense. Le conseil de discipline de ce parti, ou ce qui en tient lieu, s'est réuni (il n'était pas régulièrement constitué puisque le *quorum* n'était pas atteint), mais il manqua deux voix pour que le prononcé de son exclusion soit valable. Qu'à cela ne tienne ! Par un moyen détourné et déloyal (le non-paiement de sa cotisation !), et qui ne grandit pas ceux qui ont pris cette décision, elle fut tout de même exclue de son parti. Le paiement a bien évidemment été refusé pour créer l'opportunité de l'exclure ; et ce tour de passe-passe donne une idée de quoi sont capables ces gens-là. Complètement dégoûtée, Ginette ne voulut plus rien à voir avec eux.

Il lui a été proposé (hors séance, bien sûr) une réintégration, contre l'abandon de ses amitiés jugées malsaines et de ses convictions dérangeantes au sujet de la Palestine. Elle a évidemment rejeté ce qui représentait une ingérence intolérable dans sa vie privée, au nom justement de l'amitié (qui a toujours été un devoir pour elle). De même, elle n'a pas admis le viol de sa conscience et le reniement des engagements politiques qui ont toujours été les siens.

En refusant le *diktat* des Verts et de leurs porte-flingue sionistes, elle est devenue la cible désignée du Betar et de la LDJ (qui semblent travailler sous la haute surveillance de certains partis politiques ou en tout cas avec leur aval).

Ginette est une amie et un soutien inconditionnel de Dieudonné. Pour cette simple raison, elle est dans le collimateur des sionistes.

Elle n'apprécie ni Jean-Marie Le Pen ni Alain Soral, pour cause de divergence au sujet de la guerre d'Algérie, à laquelle elle a participé, du côté de la rébellion, avec la passion et la pureté de sentiments de ses quinze ans.

Elle a aussi un autre défaut : elle s'appelle Hess. Vous savez... comme Rudolf Hess, l'horrible nazi. Dans ce cas, tout

s'éclaire : Dieudonné, Faurisson, elle, son homonyme de la SS, les chambres à gaz... Tout y est, comme dans un rébus effrayant, si facile à utiliser pour une condamnation.

Ce nom à la consonance troublante l'aurait-il aussi désignée à la vindicte des sionistes ? Dans ce cas, il est urgent de rétablir les faits dans leur vérité : Ginette n'a rien à voir avec ce personnage. Cette lourde homonymie n'est qu'un hasard.

Ce point mineur – mais franchement noir pour l'anti-fasciste qu'elle est – étant réglé, il y a certainement d'autres raisons pour lesquelles Ginette a eu l'honneur d'intégrer la « Galaxie Dieudonné » et même une place de choix dans le « nid de fachos ».

Dans *La Galaxie Dieudonné*, Ginette est désignée comme faisant partie du « pêle-mêle » du « *Dieudo Big Band* » (autant dire d'un cirque). Elle est une « verte devenue brune », un genre de caméléon, et aussi « la cheville ouvrière d'un groupe de révisionnistes et d'antisémites avérés ». Elle fait partie d'une « *Dream Team* » (baptisée ainsi très ironiquement), dont feraient partie Pierre Panet, Faurisson et quelques autres qualifiés aussi de « peintures ». « Elle entreprend des voyages avec des gens peu recommandables (Dieudonné et Maria Poumier), vers de mauvaises destinations (Libye et Iran). »

Toutes les prises de position de Ginette Skandrani en faveur du peuple palestinien ou du peuple libyen (menés à la catastrophe par le sioniste Bernard-Henri Lévy, qui s'en glorifie) – et d'une manière générale en faveur de tous ceux qui entourent Dieudonné –, ne sont là, aux yeux des auteurs de *La Galaxie Dieudonné*, que comme des « justifications d'impostures ». Elles ne peuvent pas être sincères. On se demande alors quelle est la personne, le mouvement ou l'action susceptible de trouver grâce aux yeux de ces distributeurs autoproclamés de certificats de vertu. Apparemment, il n'y a de conviction valable que le sionisme.

Voilà pourquoi Ginette et Maria Poumier ont eu l'insigne honneur d'être citées dans la « Galaxie » et « le nid de fachos », deux enfers honnis par la *doxa* qui fait la pluie et le beau temps en France et dans le monde.

Dans le « nid », Ginette figure en bonne place. Elle y est mentionnée à tort comme une « négationniste militante », et à ce titre côtoie les fameuses grandes peintures comme Roger Garaudy, Paul-Éric Blanrue, Jean Brière, Pierre Guillaume, Serge Thion... Le fait qu'elle ait été une anti-colonialiste déterminée et agissante pendant la guerre d'Algérie ne trouble pas ces spécialistes de l'amalgame. Ou pire encore : parce qu'ils n'en parlent pas, ce serait une circonstance aggravante, puisque les sionistes sont connus pour avoir été les alliés de l'Apartheid en Afrique du Sud et combattu, par Mossad interposé, les mouvements de libération d'Afrique du Nord (quand ce n'est pas directement, au moment de l'aventure de Suez, qui visait à punir Nasser pour son soutien aux combattants indépendantistes algériens).

Le crime le plus grave de Ginette – peut-être même le plus grand –, c'est d'avoir initié Dieudonné au problème palestinien. Lorsqu'elle est venue, au lendemain de l'affaire Fogiel, le féliciter au théâtre de la Main d'Or pour avoir apporté un bol d'air frais dans l'atmosphère délétère due à l'alignement inconditionnel de la France sur les thèses sionistes, il lui a à son tour demandé de lui parler de la Palestine et du malheur du peuple palestinien, dont il ne savait rien ou presque.

Tout comme le Petit Prince demanda à Saint-Exupéry de lui dessiner un mouton, Dieudonné demanda à Ginette de lui apprendre la Palestine. Et elle lui apprit donc la Palestine, son peuple, son combat, ses souffrances...

C'est pour cela que Ginette Skandrani a été la victime de groupuscules fascistes et battue sauvagement, chez elle, par quatre jeunes extrémistes (dont un mineur) de la LDJ. Ils sont

tous actuellement en fuite en Israël pour ne pas subir la peine prononcée contre eux par les tribunaux. Ces délinquants ont bénéficié de toutes les mansuétudes judiciaires, mais nos vertueux donateurs de leçons républicaines sont sur ce sujet d'une discrétion étonnante. Peut-être approuvent-ils ces méfaits, se disant qu'elle l'a bien cherché...

Un de leurs avocats, une honte pour le Barreau dont il vaut mieux ne pas retenir le nom, a d'ailleurs tenu à l'audience un discours tellement renversant que Ginette en est littéralement tombée de sa chaise. Ce monsieur n'a rien trouvé de mieux à dire que : « Il est regrettable de s'en prendre à une femme, mais il ne faut pas oublier qu'ils sont venus venger six millions de morts. » Cela se passe de commentaires...

C'est donc pour des commodités de « rangement », si l'on peut dire, que Ginette Skandrani fut mise dans la case « négationniste » (ou « révisionniste »), alors qu'elle ne nie rien, révisé encore moins, pour la bonne raison que la guerre qui a occupé sa vie, ce n'est pas la Deuxième Guerre mondiale (dont elle se fiche comme de l'an quarante, justement), mais la guerre d'Algérie et la lutte du peuple palestinien pour sa liberté. Il semble que la seule indifférence pour des faits qu'elle n'a pas connus, soit constitutive de « négationnisme ».

Pour aggraver son cas aux yeux des sionistes aux aguets, Ginette a reçu en 2010 une Quenelle d'Or, décernée par Dieudonné pour l'ensemble de son action anti-impérialiste et pro-palestinienne.

Ses amis, même les plus dévoués, ont honte pour elle.

### *Les Ogres*

Au cours de l'été 2004, Dominique Ducoulombier et Pierre Panet ont élaboré les statuts d'une association à laquelle ils ont donné le nom, il faut le dire, assez compliqué, d'Ouvertures géographique, religieuse, ethnique et sociale

des frontières – donnant finalement un acronyme plutôt commode : OGRES –, et la sous-dénomination suivante : Les Utopistes concrets.

Pierre Panet décrit les circonstances dans lesquelles cette association est devenue célèbre, du succès que l'on sait de son site, mais également l'utilisation qui en a été faite par des squatters de tout bord qui y déversaient tout ce qui leur passait par la tête, dans un désordre plus ou moins sympathique et en tout cas en toute liberté. Il raconte :

« Le jour du dépôt des statuts à la sous-préfecture de Dreux, nous nous vîmes opposer, dans un premier temps, un refus d'enregistrement au motif que les six membres fondateurs s'étaient attribué chacun la qualité de président. J'objectai que, suivant une jurisprudence bien établie par le Conseil d'État depuis 1971 (affaire des Amis de la Cause du Peuple), l'autorité administrative était dans une situation de "compétence liée". C'est-à-dire qu'il y avait obligation de délivrer le récépissé de dépôt, quitte à ce que l'autorité administrative saisisse le juge judiciaire.

Après des palabres interminables, le service des associations de la sous-préfecture de Dreux finit par acquiescer. Toutefois, il invoqua que le logiciel informatique ne permettait d'enregistrer qu'un seul président doté d'un secrétaire et d'un trésorier. C'est donc l'informatique qui venait se substituer à la loi. Pour sortir de l'impasse, il fut convenu de n'attribuer qu'à moi la qualité de président. En même temps qu'était créée l'association, un site internet du même nom vit le jour et fut déclaré par mes soins à la CNIL.

Je cessai de participer au fonctionnement de l'association mais me réserva la possibilité de produire des écrits sur le site.

Jamais il ne fut possible d'encadrer ce site et de réguler son fonctionnement. Tout le monde pouvait y accéder, de sorte que de nombreux articles qui y furent publiés étaient d'origine douteuse.

C'est ainsi que furent révélés les numéros personnels de deux journalistes du *Monde* et pour répondre de cela, je fus cité à comparaître devant la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Paris, au motif que j'étais le président de l'association Les Ogres. J'ai été relaxé.

Si au bout d'une année, l'association cessa de fonctionner, le site internet continua d'exister jusqu'en 2009.

Pendant donc cinq années, les "Ogres" ont été une caisse de résonance pour Dieudonné. On pouvait relever quotidiennement quinze à vingt mille visiteurs, et plusieurs centaines de millions en fonction des circonstances. Il était fréquent qu'en raison de la proximité d'une audience correctionnelle à laquelle comparaisait Dieudonné, ses adversaires déversaient leur bile sur le site. »

Tout comme l'association, le site a fini par disparaître faute de moyens et Pierre Panet n'y a plus rien posté, de même que les autres amis et admirateurs de Dieudonné lorsqu'ils voulaient lui exprimer leur adhésion ou simplement faire un commentaire favorable au sujet de telle ou telle position qu'il avait prise.

### *La quenelle*

La quenelle est un geste dont on ne connaît pas l'exacte paternité, mais que Dieudonné revendique comme un geste de défi pour rire de tous ceux qui se sont fabriqués un Olympe d'où ils examinent, avec condescendance, les pauvres humains qui rampent sur terre comme des blattes. Il désigne ce geste comme le rejet du pouvoir exorbitant que ces gens-là s'arrogent, sans aucune légitimité, pour squatter la tête de ceux qui leur semblent inférieurs, déficients ou simplement passifs.

La quenelle, Dieudonné en a lui-même donné la signification sur interpellation de madame Lévy : « Faire

la quenelle est un geste potache... C'est un geste anti-système... »

À la page 127 de *Vol au-dessus d'un nid de fachos*, Frédéric Haziza donne sa définition de la quenelle, qu'il appelle « salut nazi inversé » : « C'est selon Dieudonné tantôt un geste "pour enculer le système" tantôt un geste "contre ceux d'en-haut", c'est-à-dire les hommes politiques au pouvoir, les grands groupes financiers et les médias. »

Notre auteur n'a pas dû se relire, car il aurait constaté que « le système » est justement constitué de ceux d'en-haut, « des hommes politiques au pouvoir, des grands groupes financiers et des médias ». S'il voulait démontrer une incohérence ou une contradiction, c'est plutôt raté. Cela ne l'empêche pas de conclure de façon péremptoire : « La quenelle... est désormais (!) considérée comme un salut hitlérien à l'envers. »

À quel événement indépassable ce « désormais » définitif nous renvoie-t-il ? Et qui a décidé qu'il fallait « considérer » la quenelle comme « un salut hitlérien à l'envers » ? L'auteur ne donne pas *la référence*, mais l'on sent qu'il n'est pas allé la chercher très loin, tant la panoplie des faiseurs de bons mots et de bonnes formules est largement étendue dans son entourage (dont il révèle le nombre impressionnant en les citant tous à la fin de son livre).

C'est à l'un des membres éminents de cet entourage, monsieur Jakubowicz, avocat de son état et président de la LICRA, que nous devons cette merveilleuse trouvaille qui permet « désormais de considérer... »

Monsieur Jakubowicz, qui devait certainement être en pleine séance de yoga dans son salon (dans la posture du lotus inversé, la tête en bas et les jambes en l'air) lorsqu'on en a parlé à la télé, y a vu « un salut nazi inversé ». Pour ne pas avoir à se dédire, même quand il a retrouvé sa position normale et sa raison, il n'en a pas démordu. Comme il est avocat de talent

et qu'il a la rage de convaincre, tout le monde a adopté sa formule alambiquée. Et l'auteur du *Vol au-dessus d'un nid de fachos* fait partie de ces convaincus inconditionnels.

Personne n'a fait remarquer à ce monsieur que si le geste était inversé, c'est que l'idée qui le sous-tend l'est peut-être aussi. Mais, logiquement – si tant est que dans cette affaire on se préoccupe de logique – le salut nazi (qui est en effet un salut pour celui auquel il est adressé) n'a rien à avoir avec la quenelle, qui, loin d'être un salut, demeure un geste de dérision.

En réalité, force est de constater – sauf si l'on est d'une mauvaise foi crasse – qu'aucun des deux gestes n'est l'inverse de l'autre. Chacun a sa propre signification. Si les deux sont peu ou prou effectués dans le même sens, l'un est fait à angle droit, le bras parfaitement parallèle au sol, et l'autre à angle aigu, le bras plongeant vers le bas comme une tangente qui rejoindrait le sol.

La trigonométrie et la géométrie n'ont pas dû être les matières dans lesquelles monsieur Jakubowicz a fait des étincelles. Mais il faut lui rendre cependant justice : sans lui, ce geste n'aurait pas eu la grande fortune qui est maintenant la sienne sur toute la planète, au point qu'une nuée de petites Chinoises innocentes, qui ne se doutent pas du caractère grivois de la chose, font des rondes qu'elles terminent avec le geste de la quenelle... un peu comme la jeune France Gall lorsqu'elle chantait en toute candeur *Les Sucettes* de l'ami Gainsbourg.

Ayant trouvé la belle et forte formule du salut inversé, monsieur Jakubowicz ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Il a concocté tout seul, dans son coin, un sens en quelque sorte subsidiaire mais encore plus délirant que tout ce que l'on peut imaginer : ce « salut nazi inversé » serait en réalité la sodomisation des victimes de la Shoah!

Pourquoi en effet faire trop simple quand on peut faire encore plus scabreux? Dieudonné a déposé une plainte contre ce monsieur à l'imagination décidément débordante pour lui avoir collé la paternité de ses fantasmes nécrophiles.

Enfin, les gens de bonne foi remarqueront que le salut nazi se fait les dents serrées et les sourcils froncés, la quenelle avec le sourire et le visage détendu.

Les nazis ne rigolaient pas (dans tous les sens du terme), les adeptes de la quenelle ne font que ça! Il n'y a pas une seule photo où les visages sont crispés. Ils donnent tous l'image d'adolescents – même quand ils ne le sont plus depuis longtemps – qui font une niche à leur proviseur.

Pour dramatiser, parce qu'il faut toujours que tout soit noyé dans le drame chez nos amis talmudistes (nous verrons plus loin ce que cette notion recouvre), on évoque les lieux mythiques, chargés de symboles ou sacrés devant lesquels des personnes de toutes obédiences ont fait ce geste iconoclaste. Dieudonné, avec calme et humour (mais ça, c'est sa marque de fabrique), a fait remarquer à Élisabeth Lévy que cela avait aussi été fait devant des mosquées. Ce qui voulait dire que décidément, c'est *tout le système* qu'il voulait dynamiter... gentiment... même les mosquées estampillées « mosquée de Paris », CFCM et consorts.

Ce que Dieudonné dénonce comme une hystérie ne s'est pas limité à cette milice d'excités fascistes qu'est la LDJ, elle s'est étendue au patronat et à nombre de jeunes hommes rigolards qui se sont retrouvés au chômage parce qu'ils ont fait ce geste ; non pas lorsqu'il y a eu autour de cette histoire tout le battage médiatique que l'on sait, mais bien avant, lorsque c'était un geste anodin, qui faisait rire tout le monde, et avant que l'humour noir de monsieur Jakubowicz ne le transforme en signe de ralliement étranger à sa signification première.

Est-il besoin de rappeler qu'aucun texte de loi ne prévoit le licenciement pour avoir fait un geste qui ne trouble ni l'activité de l'entreprise ni ne porte atteinte au renom de celle-ci avec des retombées économiques néfastes et formellement prouvées par des pertes financières ou en termes de diminution de la clientèle?

La Chambre sociale de la Cour de cassation, dans son arrêt du 19 février 2014, a jugé « que sauf abus, le salarié jouit dans l'entreprise et en dehors de celle-ci de sa liberté d'expression. Il ne peut être apporté à celle-ci que des restrictions justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnée au but recherché. »

Tout est donc dans l'interprétation que feront les juges du fond des termes « sauf abus » auxquels est subordonnée la liberté d'expression des salariés dans l'entreprise. Il faudra être attentif à quels actes il sera fait référence pour qualifier d'« abus » tel ou tel comportement et dans quelles circonstances un geste, par ailleurs anodin, devient brusquement un abus.

Est-ce qu'au nom de la discipline sur le lieu de travail, il sera permis aux patrons de bâillonner les salariés pour plaire à la fameuse « fraction quelconque de la population » dont l'identité est bien connue, ou procédera-t-on au contraire honnêtement à l'évaluation de l'impact que ce geste ridicule et insignifiant aura sur la vie économique de l'entreprise et le rendement des salariés?

Tout porte à croire que c'est la première alternative qui prévaudra, parce qu'une terreur sans nom s'est abattue sur tout le monde et que c'est le sauve-qui-peut général.

Dieudonné est-il responsable de la couardise et du panurgisme des uns et des autres? Certainement pas.

Il faut espérer qu'il y aura un réflexe de bon sens et que des familles entières ne vont pas pâtir pour des vétilles parce

que des « victimes » trop facilement outragées étalent encore et encore leur douleur pour une atteinte imaginaire.

Tous ces pauvres gamins ne peuvent compter que sur le revenu de leurs seuls bras, ou de leurs pieds, comme le talentueux footballeur Nicolas Anelka qui, forcé de s'exiler pour cause d'antipathie médiatique, a non seulement été cloué au pilori pour ce geste anodin mais a aussi été contraint de démissionner de son club.

Élisabeth Lévy, pour sûr, ne pleurera pas sur le sort de ce dernier car, dit-elle, il n'avait pas besoin de faire ce geste anti-système puisqu'il est riche. Il ne lui est pas venu à l'idée qu'il pouvait aussi être solidaire de Dieudonné et de tous ceux qui se plaignent du système, quitte à mettre sa carrière en jeu.

Il est vrai que la solidarité, lorsqu'elle est pratiquée par les banlieusards agglutinés en un même bloc indifférencié, ne peut donner que des communautarismes agressifs qui menacent les fondements mêmes de la République, alors que la même solidarité entre les riches, les intellectuels, les très grands journalistes, le monde du show-biz, les hommes et femmes de pouvoir, c'est le très chic « vivre ensemble » qui ne menace rien et au contraire renforce le tissu social... enfin, un certain tissu, il ne faut quand même pas mélanger les torchons et les serviettes!

Ce sont deux mondes qui, tout en vivant sur le même sol, ne se mélangeront jamais. Ils resteront aussi éloignés l'un de l'autre que s'ils appartenaient à deux planètes séparées par mille années-lumière.

Le style flamboyant des incantations contenues dans le dernier livre de madame Taubira, qui chantent une liberté et une fraternité illusoires, n'y changera rien. Elle sera admise dans ce cercle, seule, comme ne représentant qu'elle-même, tandis que tout le reste de la tribu – avec laquelle d'ailleurs elle ne se sent plus aucune accointance depuis sa fulgurante

promotion, mais qu'on lui collera avec ou sans son accord – restera à la porte.

À moins que, paradoxalement, des gens, que l'on rejette vers les marges – et à condition qu'ils fassent, comme Alain Soral, un travail sur eux pour acquérir une hauteur de vue suffisante surmontant tous les préjugés –, ne renforcent ce lien entre les villes et les banlieues.

Ce lien encore ténu est déjà redouté et qualifié, par des sionistes horrifiés et terrifiés, d'islamo-fasciste et contre-nature.

**Ce serait, entre parenthèses, un bon tour à leur jouer et faire la preuve que l'humanisme dont ils se sont toujours targués a bel et bien été enterré en Palestine, avec la création de cet État dont Netanyahu veut à toute force préserver la pureté juive comme jadis un certain Hitler voulait conserver la pureté germanique loin de toute souillure, par les moyens abominables que l'on sait.**

## REPROCHES ET PLAINTES

Après cet état des lieux forcément modeste, il est temps de connaître les noms et les actions d'envergure de ceux qui se sont érigés en procureurs à la poursuite de Dieudonné, avant de passer à leur acte d'accusation.

### PROCUREURS ET POURSUITES

Ceux qui se sont sentis concernés, interpellés par « l'antisémitisme sauvage » de Dieudonné, puis injuriés par des gestes obscènes et enfin désignés à la vindicte populaire (en vérité grande absente, mais l'essentiel, c'est les appels à la haine raciale et au meurtre que constituent la quenelle, ses allusions aux chambres à gaz, à la finance juive, à la politique d'Israël, etc.), ce sont en principe les Juifs, « tous les Juifs », seuls Sémites devant l'Éternel.

Tous les Juifs? Non! Seulement ceux qui se réclament du Talmud pour construire le Grand Israël et qui entendent

marcher sur tous les goys, contrairement aux adeptes de la Torah, bien plus nombreux, silencieux et pacifiques, et qui attendent, dans le pays où ils sont, la venue de leur messie.

L'un de ces Juifs (ou supposé tel en raison de son pseudo et de sa science évidente en la matière) nous livre ses explications sur Facebook (pas un mot n'en a été changé mise à part la correction de quelques fautes d'orthographe mineures) :

« Les Juifs de la Torah sont contre l'invasion en Palestine, car ils estiment que le messie ne leur a pas encore montré la voie pour un retour sur cette Terre promise qui leur a été enlevée à la suite de la destruction du temple, en d'autres termes à la crucifixion de Jésus. Pour ceux du Talmud, ils sont le peuple élu de Dieu et "comme les goys leur sont inférieurs" et "n'existent que pour être les esclaves des Juifs" (comme il est écrit dans le Talmud), ils ont fini, devant la non-venue du messie, par remplacer Dieu et par prendre le droit de retourner en terre d'Israël, contre les peuples autochtones goys qui y vivent, ce à quoi s'opposent ceux de la Torah, car ce serait un péché mortel vis-à-vis de leur Dieu ; d'où leur soutien aux Palestiniens. Je vous invite à lire le Talmud pour comprendre le dogme qui habite les sionistes, puis de lire la Torah, et là, vous comprendrez ce qui les oppose et ce qui les unit. Bref, tous les Juifs ne sont pas des sionistes et ne désirent pas le massacre des Palestiniens et le racket de leur terre ; tous ne pratiquent pas le judaïsme visant à réduire en esclavage les autres communautés dans les autres pays du monde. »

À la remarque : « Il semble que les Juifs talmudiques, puisque c'est la voie talmudique qui a pris le dessus, soient plus nombreux et plus puissants que ceux de la Torah. » Il répond :

« Tout à fait, suite à l'idéologie massive et remise au goût du jour par Herzl à partir de 1910, les talmudistes semblent en effet plus nombreux... en fait non, pour la France, il y aurait cent mille talmudistes et cinq cent mille pratiquants de la Torah. Or, un homme de la Torah, même s'il est du

Talmud, ne peut critiquer devant des goys (non-juifs) un frère juif sans se retrouver exclu de la communauté et traité à son tour d'antisémite (Jacob Cohen, Ezra Pound, etc.). Du coup, le problème français est là : comment faire condamner les talmudistes comme BHL, Valls et Peillon, qui légitiment leurs actions guerrières (en Libye, en Syrie, en Palestine) à travers leur religion (qui n'est basée que sur une traduction approximative, le livre étant écrit sans voyelles et donc sujet à caution), sans entacher les autres juifs, [ceux] de la Torah, et sans qu'un amalgame antisémite ne soit utilisé pour discréditer ce genre de condamnation légitime ? Il faudrait que ceux de la Torah acceptent enfin de s'émanciper définitivement du Talmud afin que la chasse policière et criminelle puisse commencer devant un tribunal français international pour crime contre l'humanité, création de théories perverses (théorie *gender*, GPA, PMA), mise en esclavage des peuples et des pays sous le joug des banques financières privées (Rothschild, Goldman Sachs, Lehman Brothers, etc.).

Voilà donc où se situe la grande fracture, maîtrisée par une terreur exercée sur la majorité silencieuse des Juifs, ceux qu'Alain Soral appelle "les Juifs du quotidien", c'est-à-dire ceux qui ne veulent que vivre en paix, en attendant, et c'est leur droit, la venue de leur messie, exactement comme les musulmans qui ne veulent pas être confondus avec les terroristes fabriqués par les USA ou manipulés par la DCRI, et stipendiés comme étant leurs complices silencieux. »

Le correspondant de Facebook a cité quelques noms de ces Juifs courageux qui pensent à contre-courant des autres et qui se font agresser physiquement. Jacob Cohen est l'un d'eux. Il est l'auteur du livre désopilant sur cette élite talmudique ou prétendue telle puisque, du Talmud, elle en exclut la substantifique moelle (la foi juive) pour ne garder que les revendications guerrières et territoriales et la volonté de puissance.

Ces Juifs édulcorés, adorateurs du Talmud, se disent le plus souvent athées et seulement reliés au judaïsme traditionnel par une « fidélité » à la foi de leurs ancêtres. Donc rien ne les arrête. Ils se permettent tous les coups. Le plus souvent aussi, ces gens ne vont en Israël que pour des vacances, faire du tourisme et, en quelque sorte, acte de présence, histoire de montrer une solidarité envers ceux qui sont piégés par la pauvreté, et qui ne peuvent aller ailleurs faute de moyens ; ceux que l'Agence juive a fait venir des pays arabes et d'Afrique en leur promettant monts et merveilles, utilisant pour les convaincre l'une des propagandes les plus éblouissantes qu'un cerveau humain ait jamais produites.

Actuellement, on travaille d'ailleurs activement à l'extinction de ces bouche-trous appelés *Falashas* en stérilisant leurs femmes. Ces Juifs à la peau trop foncée, que l'on a fait venir en Israël à grand renfort de publicité, et dont le savoir-faire désormais légendaire est gravé dans un film à grand succès, sont maintenant à peine tolérés. Lorsque Dieudonné a évoqué le sort pas très charitable fait à cette population, la très habile madame Lévy a éludé la question, préférant parler des bus-apartheid pour en réfuter l'existence, sans trop s'attarder ni convaincre. Le paradis israélien de la seule démocratie de la région n'est plus ce qu'il était et cela, madame Lévy, malgré toutes ses contorsions, n'y pourra rien changer. Elle a toutefois raison sur un point : tout comme Israël, les Juifs (talmudiques) en font trop. Seuls les Sages de cette communauté pourront appeler à mettre un terme à cette fuite en avant, mais y a-t-il encore des Sages lorsque l'on voit qu'un religieux comme le rabbin Bernheim a pu mentir sur son CV ?

Pendant que Dieudonné était dans la tourmente et que la chasse à l'homme lancée contre lui montait en puissance, les penseurs (ou ceux qui se prétendent tels) de la communauté juive, n'ont jamais cessé leurs attaques, parfois sournoises,

mais souvent à visage découvert : contre la banlieue, contre l'Islam, contre les Arabes et les Noirs, etc. Personne ne s'est ému de ces aggrèsions, au contraire. Il y eut une surenchère dans les sujets, et chacun y allait de sa trouvaille. On utilisa des sujets très ciblés pour occuper ces désœuvrés de la pensée que l'on aurait préférés voir concernés par les grands thèmes de la pensée philosophique classique. Ils n'ont cherché que la manière d'en découdre avec les uns et les autres ; une quête de tous les instants pour le moins troublante...

Ce sont ces esprits inquiets, que le repos déprime, et dont fait partie monsieur Alain Finkielkraut, qui sont les plus atteints par ce syndrome de l'activité neuronale obligatoire. En termes plus simples, cela s'appelle le brassage de vent. Monsieur Finkielkraut est celui qui a le plus contribué à dénoncer la banlieue arabe et noire, islamiste, salafiste et fasciste, répondant au doux nom de « territoires perdus de la République ». Il a aussi dévoilé avec constance la « jalousie » de cette fange vis-à-vis de la réussite des Juifs et, ce faisant, fait réagir des gens comme Kémi Séba et d'autres « barbares », révoltés par ses outrances.

Ce philosophe que l'on entend partout, à toute heure du jour et de la nuit, s'est fait une spécialité de décrypter en langage savant le comportement des banlieusards qui ne se laissent pas « habiter par la langue française », qui ont cet « accent » déplorable qui fait d'eux d'irréductibles étrangers et non des citoyens ordinaires – comme si en France, avant que la banlieue française ne devienne maghrébine et africaine, il n'y avait pas d'accents et comme si un accent, quel qu'il soit, empêchait le patriotisme.

Il a contribué, comme ses semblables, à l'invention de la notion étriquée d'« identité nationale », à rejeter tout ce qui ne fait pas partie du monde enchanté judéo-chrétien, ce monde dont il est l'un des gardiens jaloux et vigilants, chargés

qu'il est d'écarter les importuns qui s'imaginent qu'ils peuvent en faire aussi facilement partie.

Pour les naïfs qui pensent que chaque siècle est un progrès par rapport au précédent, il faut rappeler qu'il y a des siècles de régression (comme le nôtre), qui poussent au repli sur soi, au mépris et au rejet de l'autre, aux inventions xénophobes, etc.

Finkielkraut, nationaliste étroit pour certains, s'arrogue le droit d'avoir une nationalité élastique et même une allégeance envers deux pays différents, puisqu'il est aussi un militant sioniste, un défenseur d'Israël passionné, vindicatif et sans nuances. Il a les deux pieds dans le siècle, et dans la pièce de théâtre qu'il joue, rejoue et surjoue à longueur d'émissions – où, à force de vociférations et de prises de tête (au sens propre du terme), il finit par faire taire tout le monde autour de lui. Il triomphe donc souvent, sauf auprès des plus simples comme l'ami Plantu. Ce dernier ne s'en est pas laissé conter par ce « brillant esprit » qui asphyxie tout le monde.

Sur les téléspectateurs, peut-être à cause de la barrière de l'écran qui force au recul, il n'exerce pas la même fascination. Il a au contraire un effet soporifique, contre lequel il est difficile de lutter. Il déroule ses raisonnements d'une façon tellement mensongère et indignée que l'on se prend à rêver de silence, de petits oiseaux qui chantent, et du coup, il devient inaudible. N'est pas Spinoza qui veut...

En faisant de la banlieue sa cible préférée, Finkielkraut ne s'est intéressé qu'à ses hôtes actuels. Il n'a pas eu l'indécence de parler de la fameuse dhimmitude des siècles passés. D'autres s'en chargeront...

Il y a en effet comme un partage implicite entre deux clans : les Ashkénazes entretiennent la flamme de l'« Holocauste » et les Sépharades celui de la « Protection ». Voilà les deux piliers du temple de la nouvelle religion qui fédère tout ce monde-là. Comme ces piliers sont d'inégale hauteur (six millions

de Juifs tués en six ans dans un seul pays européen et zéro [!] en plusieurs siècles dans douze pays arabes), l'édifice est un peu bancal, mais l'intelligence des gardiens de ce temple d'un nouveau genre y palliera avec succès en inventant des histoires à dormir debout de pogroms en pays d'Islam, puis en rendant crédibles leurs plus gros bobards par de séduisantes constructions intellectuelles qui auront force de loi.

La rancune dhimmiesque a un avantage certain en ce qu'elle coagule tous les Maghrébins descendants des « odieux protecteurs » et ceux qui, de près ou de loin, ont un lien avec eux, c'est-à-dire le milliard de musulmans, toutes colorations de peau confondues, qui n'ont jamais vu un Juif de leur vie et en ont encore moins « protégé », ceux parmi les Noirs qui ne se démarquent pas rapidement de cette engeance et enfin tous ceux qu'émeut la triste situation des Palestiniens victimes de la colonisation israélienne.

Certains font des incursions dans le périmètre de l'autre clan. C'est ainsi qu'un incontestable Ashkénaze, monsieur Lorant Deutsch (qui a fini par « avouer » son vrai nom, qu'il croit trop « juif » et moche pour le cacher), rappelle la bataille de Poitiers pour signifier aux Français qu'ils ont la chance d'avoir échappé au fléau de l'occupation arabe. Quel était l'intérêt de rappeler ce fait remis en question par certains historiens français ? Il faut croire que cet acteur a des difficultés financières graves pour abandonner son métier et venir chasser sur les terres d'un Max Gallo pourtant lui aussi très adroit dans ce genre de « tordage » de cou de la vérité historique.

La méthode « Lorant Deutsch » est nouvelle, même si sa tentative laisse rêveur quant à sa finalité. Elle consiste donc à utiliser l'histoire de France pour faire d'une pierre une multitude de coups : il se pose en défenseur de la mémoire française qui ne lui a rien demandé (la France n'a jamais manqué d'historiens chevronnés et intègres) ; il règle leur

compte « aux protecteurs » (même dans leurs tombes, alors que ni lui ni ses ancêtres ashkénazes n'ont subi la « Protection ») ; et il fait peser sur leurs descendants une rancune revivifiée par le sérieux de son éclairage sur cette vénérable et poussiéreuse histoire qui sans lui serait tombée en désuétude. Ce serait presque un bienfaiteur de l'humanité si l'on savait à quoi pouvait bien servir son œuvre superflue.

Si quelqu'un s'avisait d'accuser ces messieurs d'avoir la volonté de jeter le discrédit sur la banlieue française et ses habitants, la première objection serait : « Théorie du complot ».

Si ce n'est pas cela, que veut donc Lorant Deutsch ? Même des Français de souche restèrent perplexes devant cet étalage *too much* de patriotisme. Ils lui ont demandé des explications sur des plateaux télé. Cela restera un mystère, parce qu'il s'est juste fendu d'une déclaration d'amour décalée pour cette histoire magnifique qu'il fallait défendre. Contre qui ? Le mystère s'épaissit davantage. Bref, l'œuvre de monsieur Lorant Deutsch restera dans les annales comme un exemple de flagornerie et d'opportunisme sur lequel il n'y a pas lieu de s'appesantir.

Ceux dont l'intervention était attendue dans le sens de la raison et de l'apaisement ont déçu ou sont restés silencieux.

C'est ainsi qu'on a pu voir un Laurent Neumann (du *Nouvel Observateur*) d'habitude mesuré, humain, éloigné de tout ce qui peut ressembler à de l'acharnement, devenir subitement un Finkielkraut bis avec sa hargne et ses outrances langagières. Tristement, il faut le ranger avec les enragés de la LDJ et l'oublier.

L'aimable Jack Lang, l'inoubliable ministre de la Culture, le grand protecteur de la liberté d'expression urbaine (les tags, pour faire simple), n'a lui aussi pas pu y couper. En tant que professeur de droit constitutionnel, il ne pouvait

pas déceimment soutenir la manière dont la honteuse décision infirmant l'ordonnance des juges de Nantes fut extorquée au Conseil d'État par toute une troupe de juristes fébrile, agitée même, appelant les victimes d'injures à troubler eux-mêmes l'ordre public afin de justifier l'action de la police et ainsi faciliter la tâche des nombreux *missi dominici* dévoués à leurs maîtres. Personne n'a rappelé à l'ordre ces trublions, ni critiqué leur appel à la sédition.

Jack Lang a donc admis, dans la douleur, que l'on ne pouvait pas, à titre préventif, juger une représentation qui n'a pas encore eu lieu et l'interdire. Ces paroles pourtant prudentes ont dû être assorties d'un certain nombre de noms d'oiseaux à l'adresse de Dieudonné pour que monsieur Lang ne donne pas l'impression de l'approuver. Bon, l'honneur est sauf des deux côtés ! Un exercice d'équilibriste réussi et on n'en attendait pas moins de lui.

Et maître Badinter, le grand pourfendeur de la peine de mort, est-ce qu'il laissera se passer dans son pays, au XXI<sup>e</sup> siècle, un lynchage qu'il dénonçait en d'autres temps avec véhémence ?

Il fera des phrases, comme Thierry Lévy, l'autre chevalier de la barre sans peur et sans reproche, mais pour lui comme pour son confrère, Dieudonné est au mieux un personnage abominable. Il n'y a donc rien à tirer de ces deux esprits pourtant brillants et rendus momentanément inopérants, désertés par leur élan vital et la sève de l'avocat.

Les moyens de poursuivre ce qui est contraire à la loi sont nécessairement prévus par la loi, et si rien n'est prévu, il ne peut y avoir de poursuite (et de toutes les façons, la loi n'est pas rétroactive, c'est-à-dire que si elle n'existait pas au moment de la commission du fait répréhensible, elle ne s'applique pas, sauf si elle est plus douce et seulement en matière pénale).

Tant que le spectacle de Dieudonné n'avait pas eu lieu, on ne pouvait arguer d'aucun texte de loi pour l'interdire. Il s'est cependant trouvé des « républicains » pour bafouer les lois de la République et organiser une chasse aux sorcières sans précédent en France (du moins durant l'époque moderne).

Les poursuites sont massives et multiformes, et les procureurs qui en sont chargés sont innombrables. Tous ne peuvent être cités. Ils seront désignés par classe et par activité, avec de brefs commentaires (avec une exception pour Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, promu grand Gardien du Temple) :

Il y a les hommes politiques, toutes colorations confondues, qui feront preuve de « responsabilité » en étant tous d'accord sur les décisions prises pour régler la question cruciale de laquelle dépend l'avenir du pays.

L'homme politique le plus virulent, le plus engagé, le plus déterminé dans la liquidation du phénomène Dieudonné, c'est sans conteste Manuel Valls, ancien ministre de l'Intérieur et actuel Premier ministre de la République française.

Monsieur Valls, catalan d'origine et naturalisé français, a évidemment le zèle et la ferveur des nouveaux convertis, mais il est aussi un inconditionnel défenseur de l'État hébreu car « éternellement lié à Israël » par sa femme juive, et ce, quoi que fasse le Premier ministre d'extrême droite de ce pays. Le drame de la dépossession du peuple palestinien de sa terre, les milliers de morts, ce n'est plus sa préoccupation depuis son remariage en 2009 – ce qui est relativement récent, même pour les mémoires oubliées – avant lequel il exprimait avec sa fougue habituelle ses fortes convictions pro-palestiniennes.

En effet, il n'y a pas si longtemps, il était un défenseur vindicatif du peuple palestinien et un pourfendeur véhément du « mur de la honte » érigé par Israël. Il plantait des oliviers symboliques dans sa bonne ville d'Évry en présence de madame Leila Shahid, représentante de la Palestine.

Comment qualifier ce virage à 180° ? Il sera dit, pour monsieur Valls comme pour monsieur Le Pen, qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Monsieur Valls a le droit de choisir ses combats et d'évoluer en fonction de ses intérêts.

Comme ce livre a pour ambition unique de défendre Dieudonné, et non de mettre en accusation monsieur Valls, le lecteur sera renvoyé au travail extrêmement fouillé, documenté, illustré par de nombreuses vidéos et photos, de l'excellent journaliste indépendant Hicham Hamza, et à la lecture très intéressante du livre d'Emmanuel Ratier (Éditions Kontre Kulture). Il y verra comment monsieur Valls, déjà habité par son ambition d'être un jour président de la République française, sachant en fin renard que sans sa communauté d'alliance et d'adoption il ne le pourra pas, multiplie les gestes d'allégeance, les déclarations fortes et les menaces à peine voilées en direction des deux seules voix qui osent s'exprimer contre le pouvoir tentaculaire sioniste : celles de Soral et de Dieudonné, désormais liés pour le pire dans sa ligne de mire ([www.panamza.com](http://www.panamza.com)).

Dès le 27 décembre 2013, dans la foulée de la tempête soulevée par le bout de phrase qui visait Patrick Cohen et la grande émotion éprouvée par ses amis, le ministre faisait publier un communiqué dans lequel il affirmait sa détermination « d'étudier de manière approfondie toutes les voies juridiques permettant d'interdire des réunions publiques qui n'appartiennent plus à la dimension créative mais contribuent à chaque nouvelle contribution à accroître les risques de troubles à l'ordre public ».

Bien évidemment, c'est Dieudonné et lui seul qui est visé, et une circulaire prise avec la même célérité le désigne à la vindicte de tous les préfets de France et de Navarre.

Pour donner un semblant de légalité à cette atteinte à la liberté d'expression et de réunion, le ministre en appelle à un

arrêt Benjamin datant de 1937 qui, soit dit en passant, lui est contraire et qui pose la liberté de réunion en principe et la restriction comme une exception.

Le ministre passe outre cette difficulté, persuadé, en bon autocrate qu'il est, que la justice lui donnera raison.

L'attitude de ce ministre est tellement hors-norme et enfreint tellement les règles habituelles de réserve observées par le personnel politique, que personne ne le suit dans ses errements. Il est seul à caracoler dans les hauteurs de l'exagération et de la fureur. Prudemment, tout le monde se cache derrière lui et attend qu'il se casse la figure.

Et il se la casse, bien sûr, puisque les juges de Nantes, qui sont l'honneur de la France, le débouteront de sa demande d'interdiction du spectacle que devait donner Dieudonné au Zénith de cette ville.

Le Conseil d'État (ou plutôt un magistrat de cette juridiction), jugeant en référé et à juge unique avec une précipitation suspecte, piétinant sans vergogne les droits de la défense les plus élémentaires, prend la responsabilité de violer la jurisprudence Benjamin et confirme la grande hérésie de la condamnation préventive chère aux néocons américains d'un fait éventuel et un trouble à l'ordre public encore plus hypothétique (car tout le monde sait qu'il n'aura jamais lieu puisque la police, en surnombre sur les lieux, a tout cadenassé).

Cette première dans les annales du Conseil d'État devrait se heurter à la jurisprudence constante et bien établie de la Cour européenne, qui, en son arrêt Handyside du 7 décembre 1976, affirme sans ambiguïté ce qu'elle entend par liberté d'expression qui « vaut non seulement pour les informations ou idées accueillies en faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui **heurtent, choquent ou inquiètent l'État ou une fraction quelconque de la population.** Ainsi le veulent le pluralisme,

la tolérance et l'esprit d'ouverture sans lesquels il n'est pas de société démocratique. Il en découle notamment que toute formalité, condition, restriction ou **sanction** imposée en la matière doit être proportionnée au but légitime poursuivi. »

Tout le problème est de savoir si en France toutes « **les fractions quelconques de la population** » se valent ou s'il y en a qui ne sont justement pas « quelconques », et de ce fait au-dessus des lois. Ce sera donc sur ce point crucial que plancheront les juges de la Cour européenne et sur rien d'autre.

Le reste, les discussions savantes sur la proportionnalité de la sanction et le but légitime poursuivi, n'est que palinodies que d'aimables juristes en nœud papillon viendront vendre à des juges que l'on va souhaiter au moins neutres.

En tout cas, la décision de référé prise par le Conseil d'État – dans une vision bonapartiste de contrôle et de restriction du droit de réunion –, devrait en principe être censurée par la juridiction communautaire.

C'est à l'aune de cette décision de la Cour européenne que nous verrons si cette « fraction quelconque de la population » est dépourvue de pouvoir et si son influence ne s'est pas étendue à cette juridiction communautaire.

Pour clore ce paragraphe au sujet de monsieur Valls, il n'est pas inutile de se rappeler la boutade de Talleyrand selon laquelle « un ministre de la police s'occupe d'abord de ce qui le regarde et ensuite de ce qui ne le regarde pas ».

Dans cette affaire Dieudonné, Manuel Valls, ministre « de la police », a-t-il sauté la première étape pour se mêler directement de ce qui ne le regardait pas en faisant trop de zèle à cause du fameux « lien indéfectible » qui le lie à Israël et qu'il évoque avec beaucoup d'émotion dans une vidéo qui a fait le tour de la Toile? L'avenir, qui passe impitoyablement au crible les actes et les dires des uns et des autres, le confirmera ou non.

Il y a également ceux qui font profession de penser et d'aider à penser, en traçant les grandes idées que tout le monde

reprendra en les faisant passer par le prisme de son cerveau : ce sont les philosophes, les sociologues, les politologues, les grands commentateurs rangés des journaux qu'ils dirigeaient.

Viennent ensuite les juristes, avocats et doctrinaires, les professeurs de faculté, les bâtonniers et les ténors (petits ou grands) qui investiront tous les espaces où l'on parle « droit » (même quand il est un peu de travers), dont la mission est de faire accepter l'erreur d'optique.

Entre cette élite et la basse catégorie du peuple, il y a cette courroie de transmission, nombreuse et affidée aux grands patrons, constituée par les médias lourds et légers qui feront le travail ingrat du face-à-face et du contact avec la plèbe indocile, les fans de Dieudonné et la grande masse de ceux qui sont frappés d'une telle perplexité qu'elle en devient de la sidération.

Enfin, les journalistes indépendants, dont la mission immuable est de ménager le chou et la chèvre, et à ce titre, tolérés pour faire croire à la diversité d'opinions. On les écoute en levant les yeux au ciel, en tapotant la table d'un doigt impatient. Ils sont la caution morale de tous les débordements qu'ils déploreront en toute impuissance.

Cela fait donc beaucoup de procureurs pour un seul homme, mais il faut voir et être vu, car c'est vraiment la foire aux vanités. Celui qui n'en sera pas, se le reprochera *ad vitam aeternam!*

## L'ACTE D'ACCUSATION

On a reproché à Dieudonné de ne pas rester à sa place de saltimbanque et de vouloir jouer un rôle de premier plan, notamment en se frottant à la politique, alors que ce domaine est normalement réservé à la fine fleur de la société française, sortie des prestigieuses écoles de la République.

Coluche, a en son temps eu le même parcours, mais il avait eu l'idée géniale de décharger les différents gouvernements

de la lourde responsabilité d'assumer la pauvreté de masse en créant les Restos du Cœur, pour remplir des millions d'estomacs insatiables avec des produits invendus ou presque périmés, et permettre ainsi à l'élite de déguster son caviar tranquillement dans des réunions quasi secrètes où l'on devait montrer patte blanche pour être admis (comme par exemple au très couru dîner annuel du CRIF, et d'autres rencontres de réseaux moins connus du grand public).

Coluche fut donc encensé, surtout après sa mort, alors que Dieudonné est combattu avec la vigueur que l'on sait, même par ses pairs, qui n'entendent pas être confondus avec lui. Il a franchi le Rubicon que, par prudence, eux n'auraient jamais franchi. Il n'a qu'à assumer, mais seul. Les principes, c'est bien. La soupe, c'est mieux.

À la suite de tout cela, il a été affirmé à la face du monde (en tout cas à la face de ceux qui commettraient encore cette confusion) que Dieudonné avait perdu son statut d'humoriste pour n'être plus qu'un polémiste, ou pire, un méprisable propagandiste. Puis chaque dénigreur dûment patenté est venu apporter, à longueur d'émissions complaisantes, sa petite pierre à l'édifice de démolition (paradoxe!), en ajoutant un qualificatif à la longue liste des mots dévalorisants, passant de Dieudonné l'« antisioniste » à Dieudonné l'« antisémite », deux mots qui deviendront de ce fait synonymes (pour ne plus gêner ceux qui se dévouent pour lancer des bombes au phosphore sur une population désarmée). Tout cela pour, à chaque fois, préciser et forcer le trait du nouveau statut de Dieudonné, « l'abominable homme de la savane ».

À la base, Dieudonné est un humoriste. C'est son activité principale. Il en vit. Il organise des spectacles pour faire connaître son art. Mais il a aussi une âme tendre et compatissante, accessible aux malheurs de ses contemporains vivant dans la détresse. Comme tout un chacun, il a des convictions politiques et des aspirations pour plus de justice

dans le monde. Dans ce cadre, il mène des combats peut-être perdus d'avance – comme celui de Don Quichotte contre les moulins à vent –, mais il y croit et y met toute son ardeur.

Le problème palestinien est de ceux-là. Mais avant d'y avoir été sensibilisé, il en avait bien sûr entendu parler, comme tout le monde, à travers les médias officiels qui filtraient les informations sous le contrôle sourcilieux de l'État d'Israël et de ses exécutants en France, la légion des innombrables *sayanim*.

Ce n'était donc pas du tout une priorité dans sa vie quotidienne ou même dans son inconscient, qui serait plutôt occupé par l'esclavage et la mise en coupe réglée du continent africain par l'empire, ces forces colossales et diffuses constituées par les « majors » internationales qui se cachent derrière le bras armé de l'Amérique et ses alliés.

Voilà en vérité le seul crime de Dieudonné. Il paiera infiniment et indéfiniment pour cette prise de position courageuse en faveur d'un peuple opprimé, et tout ce qui lui sera reproché est en rapport avec ce crime de lèse-majesté. En effet, pour tous les sionistes, et pas seulement pour Bernard-Henri Lévy, l'ambassadeur itinérant de la cause sioniste, « Israël est intouchable ». Aux dernières nouvelles, et pour faire diversion – et faire accrédi-ter l'idée que ses préoccupations sont universelles –, ce grand théoricien « des guerres oubliées » (sous-entendu qu'il y a d'autres problèmes que le problème palestinien) s'est fait photographe, les mains dans les poches de son costume en alpaga, devant une barricade à Kiev (aux dernières nouvelles, ce serait un montage fait en studio mais qui serait d'une vérité saisissante). C'est la poursuite d'une vocation d'agitateur en chemise blanche, cheveux au vent, commencée en Libye par l'assassinat de Kadhafi et de ses fils, et qui continue en Ukraine. Encore une diversion qui tombe à point nommé pour éviter que la politique d'expansionnisme rampant d'Israël soit remise sous les feux de l'actualité.

Tout ce qui sera dit par Dieudonné autour de la douleur des déportés et de leurs descendants, de la dérision au sujet de l'holocauste et des chambres à gaz, de la haine raciale que ses propos induisent, n'est que fioritures. C'est dénoncer les crimes d'Israël et sa politique expansionniste et colonialiste qui est insupportable aux sionistes militants. Quiconque s'y risquera, paiera le prix fort. À son corps défendant, Dieudonné l'antisioniste est accusé d'être antisémite, un terme qui ne veut rien dire, comme il sera démontré plus avant.

### DIEUDONNÉ, ANTISÉMITES ?

Trois écrivains chevronnés ont uni leurs efforts pour faire la démonstration de l'« antisémitisme » de Dieudonné : messieurs Briganti, Déchet et Gautier (dans leur livre visé plus haut paru aux Éditions Syllepse : *La Galaxie Dieudonné – Pour en finir avec les impostures*).

Très généreusement, Dieudonné est gratifié d'une « Galaxie » (pas moins) et des choses extraordinaires sont dites à son sujet dont il était loin de soupçonner qu'il en fût l'instigateur. C'est ainsi qu'il est déclaré, à la page 38 de ce petit livre étonnant : « Deux courants antisémites se retrouvent et cohabitent (!) chez Dieudonné. Un antisémitisme anticapitaliste développé à gauche par certains socialistes du XIX<sup>e</sup> siècle : Charles Fourier, Alphonse Toussenel, Pierre Joseph Proudhon, Auguste Chirac (tiens!), Georges Vacher de Lapouge. » De larges extraits des professions de foi de ces personnes inconnues de Dieudonné, censées « nourrir sa pensée », sont cités.

Non contents de gaver Dieudonné de cette nourriture, messieurs Briganti, Déchet et Gautier ont aussi décidé qu'il s'alimentait dans une autre mangeoire, celle de l'extrême droite classique, représentée cette fois par Xavier Vallat (une

relique de Vichy qui se dit furieusement sioniste), Lucien Rebatet, Jean-Louis Tixier-Vignancour, Pierre Sergent, Alain Madelin, Gérard Longuet (qui défend le droit des Israéliens à créer leur État pour que l'Europe se débarrasse de ses Juifs), et une autre extrême droite, qui défend le droit des Palestiniens, composée de théoriciens comme Jean Drault, Pierre Sidos, eux-mêmes disciples d'Édouard Drumont, François Duprat, Alain de Benoist, Maurice Bardèche, Benoit Fleury, Frédéric Chatillon, etc. (la liste n'est pas limitative).

Un prétendu adepte ou défenseur de sectes, un dénommé Christian Cotten, est aussi présumé être de ses amis, de même que le prophète Raël, chef de la secte dite des Raéliens. Enfin, il y a toute une cohorte de Maghrébins que l'on pend d'autorité à ses basques pour lui faire le reproche de l'islamo-fascisme, un cocktail fort à la mode pour discréditer tous les Arabes. Des noms sont ainsi jetés pour donner du crédit à des ragots et désigner ceux qui les portent à l'opprobre général, ce dont ils n'ont vraiment pas besoin en ces temps d'islamophobie autorisée. Bref, tous ceux qui lui auront serré la main et qui auront l'allure louche d'« antisémites », feront partie de cette « galaxie des imposteurs ».

Après avoir distribué avec beaucoup de générosité des brevets d'imposture aux uns et autres et avoir noyé Dieudonné dans cette foule de personnages hétéroclites (et peut-être même ennemis entre eux), nos trois compères décrètent en guise de conclusion, mais le plus sérieusement du monde : « Dieudonné puise donc abondamment dans l'antisémitisme historiquement présent à gauche comme dans celui de l'extrême droite pour développer sa rhétorique. » Ces messieurs oublient, ou font semblant d'oublier, que Dieudonné fait des sketches qui visent à détendre son public et non des prêches ou des plaidoiries pour convaincre et endoctriner.

Il n'est pas venu à l'idée de ces trois insulteurs professionnels que Dieudonné pouvait puiser son inspiration simplement

dans sa tête, à moins que par un vieux réflexe venu du fond des âges, ils restent persuadés qu'« un négro ne peut pas réfléchir par lui-même », ce qui ne serait qu'à moitié étonnant de leur part.

Sans s'aventurer sur les hauteurs de l'intelligence, qui sont les chasses gardées des esprits supérieurs aussi distingués que Bernard-Henri Lévy ou Alain Finkielkraut, il peut aussi se nourrir de l'actualité toute bête et dénoncer ce qui le révolte, sans forcément s'arrimer à tel ou tel courant de pensée qui se sont tous révélés inopérants (s'agissant de faits qui se passent en dehors de l'Europe, nombril du monde!).

Pour terminer, Dieudonné – auquel décidément ces auteurs prêtent des talents qu'il ne se reconnaît pas –, se mêlerait « de réaliser entre l'antisémitisme et l'antisionisme ce que Marcel Liebman qualifie "d'impossible amalgame" ».

Monsieur Liebman a mille fois raison, antisionisme n'a jamais été égal à antisémitisme, ne se confond pas avec lui et Dieudonné l'a toujours crié. L'amalgame est impossible pour au moins une raison : l'un des deux ingrédients de cette sauce indigeste fait défaut.

Messieurs Briganti, Déchot et Gautier auraient dû prendre pour sujet de leur livre la « Galaxie sioniste » afin de mettre sous le nez des tenants de cette mauvaise cause la trouvaille de monsieur Liebman, qui finalement se déduit de l'histoire (pour peu que l'on y prête attention). L'amalgame entre sionisme et sémitisme est en effet impossible, puisque le Sémite à l'état pur n'existe nulle part.

Et pour bien se renseigner sur la question, il faut sacrifier à l'obligation de se plonger dans la protohistoire, dont au demeurant se fiche complètement Dieudonné ; mais pour les béotiens qui désireraient malgré tout s'instruire, il n'est pas tout à fait inutile de clarifier certaines notions pour savoir de quoi on parle.

Le mot « sémite » désigne vaguement les descendants d'un certain Sem, fils de Noé. En dehors de Sem, Noé aurait

eu deux autres fils, Cham et Japhet. Les Noirs seraient les descendants de Cham. Dieudonné, grâce à son père noir, devra se féliciter d'avoir au moins un ancêtre connu, parce que sa mère, la pauvre, n'a pas d'ancêtre du tout (à moins que ce soit Japhet, dont on ne connaît pas la couleur?), du moins remontant à cette époque héroïque. Cela explique aussi la grande sympathie, presque irrésistible, ressentie par Dieudonné pour le président Bachar El Assad. En effet, la Syrie s'appelle en arabe *Bilad el Cham* (le pays de Cham), en somme le pays des origines de Dieudonné. C'est sans doute la raison qui a poussé Alexandre Dumas à entreprendre son grand voyage en Orient, pour lequel il a d'ailleurs été raillé : il tenait à connaître le pays de son ancêtre Cham.

Dieudonné, descendant de Cham, lui-même frère de Sem, ne peut pas avoir des sentiments hostiles envers les descendants de son arrière-arrière-arrière (et très vieux) grand-oncle. Il ne peut donc pas être antisémite. Ceci est la déduction la plus immédiate et la plus simple de cette génétique légendaire et, il faut le dire, un peu tirée par les cheveux.

Noé décède très vieux (il était âgé d'environ 950 ans! – *Genèse* 9-10 p. 28 – La table des Peuples). Cham et Japhet sont un peu les oubliés de l'histoire, qui ne s'occupera plus désormais que de Sem, ses descendants et leurs disputes et criaileries.

Pour faire court et très, très simple, le fils de Sem, Abraham, aurait eu à son tour deux fils, Ismaël et Isaac. Ismaël, fils d'Hagar, est à l'origine des Arabes et Isaac, fils de Sarah, est à l'origine des Juifs. En ces temps reculés, ethniquement parlant, les Sémites (qui sont donc censés regrouper les Juifs et les Arabes) se sont beaucoup métissés, notamment avec les Kouchites (qui étaient des Noirs aux cheveux lisses, descendants de Cham). Ces Kouchites seraient apparentés aux habitants de l'Inde du Sud, ce qui explique la couleur foncée

de leur peau (la femme de Moïse était d'ailleurs kouchite, d'où sans doute l'existence des Falashas...).

Pour ce qui est des deux demi-frères, Ismaël et Isaac, chacun avait son aire géographique indépendante. Les descendants d'Ismaël sont restés en Arabie, vivant en autarcie et protégés par leur désert. Les descendants d'Isaac, par son fils Jacob, devenu entre-temps Israël (on ne sait pas pourquoi), ont quitté le sud de la presqu'île arabe et ont émigré vers le croissant fertile. Jacob-Israël eut douze fils, et ces derniers furent à l'origine des douze tribus d'Israël.

Après la deuxième révolte (en 135 après J.-C.) et la dispersion des Juifs par les Romains avec interdiction de revenir à Jérusalem, certains ont trouvé refuge en Arabie, y sont restés jusqu'à l'avènement de l'Islam, puis ont été autorisés par le calife Omar ibn al-Khattâb à revenir en Palestine.

Avec l'Islam et la sourate Al Houjourat (les appartements), verset 13 – « Nous avons fait de vous des nations (ou des familles selon les traductions) et des tribus pour que vous fassiez connaissance les uns avec les autres » –, le métissage est devenu une injonction coranique. Donc ceux que l'on désigne encore sous le nom générique d'Arabes ne répondent plus ni à une couleur de peau, ni à une race, ni à une ethnie, ni même à une religion, puisqu'une minorité chrétienne non négligeable et qui revendique son arabité, demeure à ce jour au Proche et au Moyen-Orient. La seule chose qui les unit, c'est la langue arabe qu'ils parlent tous, avec des accents différents, de l'Atlantique au Golfe Arabe. Cette langue, qui appartient à un ensemble très vaste de langues cousines appelées chamito-sémitiques, est le seul lien avec les lointaines origines sémitiques des habitants de l'Arabie.

De leur côté, les descendants d'Israël (peu dispersés en dehors du monde arabe et musulman) se sont malgré tout répandus parmi les autres peuples et se sont nécessairement

mélangés à eux. Ils ont aussi reçu un afflux dû à la conversion de quelques peuples comme les fameux Khazars, peuple caucasien dont le *kagan* (ou *chagan*, c'est-à-dire le roi), un dénommé Bulan, las de subir les pressions des chrétiens et des musulmans pour l'amener à choisir leur religion respective, décida un beau jour, durant le VIII<sup>e</sup> siècle, d'opter pour le judaïsme, entraînant tous ses sujets dans cette nouvelle croyance. Ce royaume sera détruit au XIII<sup>e</sup> siècle par les Mongols, qui pousseront ces Juifs non-sémites à la même dispersion que du temps des Romains. Ce sont ces pseudo-Juifs qui vont constituer le gros des faux Sémites d'Europe, les Ashkénazes actuels et confisquer sans droit ni titre, et à leur seul profit, le nom de Sémites.

Donc, pas plus les Arabes que les Juifs ne sont des Sémites, tout ce monde-là étant fortement métissé et mélangé (et c'est tant mieux).

Dans ce cas, Dieudonné peut-il être légitimement taxé d'« antisémitisme » quand le Sémite lui-même n'existe pas ? Les fétichistes des mots diront oui, dans la mesure où ceux qui ont pratiqué un *hold-up* sur ce mot de « sémite » (et qui le sont pourtant le moins) sont devenus ses tenants abusifs et l'utilisent comme bouclier contre les attaques réelles ou supposées dont ils prétendent être l'objet.

Là où ils poussent la fantaisie un peu loin, c'est quand ils revendiquent le droit de l'utiliser contre ceux d'entre eux qui ne sont pas d'accord avec leurs choix politiques ou leurs rêves délirants (comme l'édification du Grand Israël). En gros, ils soutiennent qu'ils ont le droit d'affubler celui qui ne les accepte pas avec leur agressivité et leurs mauvais choix de l'appellation qui leur convient.

C'est ainsi que lorsque Dieudonné dit, affirme, martèle, hurle qu'il n'est pas antisémite mais antisioniste, en face, avec la même constance, ces imposteurs et usurpateurs d'identité

lui rétorquent : « Vous êtes antisioniste, donc vous êtes antisémite. » Cette tautologie, comme toutes les tautologies, est impossible à combattre et se referme comme un piège sur le malheureux qui n'a que sa bonne foi pour se défendre.

Le mot « sémite » en lui-même est une création récente. Il a été inventé en 1781, par l'orientaliste allemand August Ludwig Schölzer. Après lui, ceux qui détenaient le pouvoir en Europe ont utilisé ce terme comme racine pour créer le mot antisémitisme, afin de combattre les Sémites qu'ils confondaient avec les seuls Khazars (qui justement n'étaient pas sémites) parce que ces derniers commençaient à étendre un pouvoir démesuré en Europe, notamment dans le négoce, la banque et la finance.

Les Rothschild ont été les représentants emblématiques de ces Khazars « sémitisés ». Ce fut au départ malgré eux, mais ils n'ont pas tardé à comprendre l'excellent parti qu'ils pouvaient tirer de cette parenté à la mode de Bretagne en renversant la donne et en se faisant passer pour des victimes auxquelles on refuserait injustement, eu égard à leur importante surface financière, une part de pouvoir et surtout l'établissement d'un foyer juif sur « la Terre promise » (encore terre turque au moment de leurs tripatouillages), qu'un tout nouveau mouvement sioniste voulait créer.

C'est lorsque la découverte de l'origine caucaso-ottomane des Khazars sémitisés s'est mis en travers de la création de ce foyer juif qu'une association lobbyiste khazare dénommée B'nai B'rith, constituée aux USA, a mis en place la Ligue antidiffamation (Anti-Defamation League – ADL) pour accuser d'antisémitisme quiconque oserait révéler l'origine douteuse des Khazars – qui ne sont pas sémites, mais davantage apparentés aux Turcs par leur ADN. Douter de cette origine serait du coup contester leur droit de fonder un État en Palestine, puisqu'ils n'auraient aucune légitimité ethnique ou raciale pour cela.

Cette ligue deviendra par la suite une agence d'espionnage occulte à l'étranger travaillant au profit d'Israël, et éliminant par ses coups tordus tous les curieux et tous les gêneurs qui porteraient atteinte à ses donneurs d'ordre.

L'un de ces kamikazes, Lyndon LaRouche, paie actuellement chèrement sa curiosité malsaine pour avoir mis son nez dans ce qui ne le regardait pas et dévoilé toutes les accointances contre-nature entre des groupes normalement antinomiques (du moins en apparence) tels que le Ku Klux Klan, le FBI, le Rite écossais des francs-maçons, le CFR – auquel ont appartenu Bush père et fils, Reagan, Olof Palme (assassiné on ne sait par qui et pourquoi), Bill Clinton, Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski (que du beau linge) –, la Commission trilatérale de Rockefeller, les Khazars Rothschild et bien d'autres...

Ce LaRouche, qui est un illustre inconnu pour la planète entière et dont le crime est passablement sans conséquences dommageables pour tous ces puissants, a subi toutes sortes de mauvais traitements, dont un emprisonnement pour des raisons politiques de quinze ans, qu'il est en train de purger. Cette condamnation est pourtant inimaginable dans la première démocratie du monde. Il a été la vedette et le punching-ball assez inattendu du livre de messieurs Briganti, Déchet et Gautier, qui lui ont consacré de nombreuses pages. Le rapprochement de cet homme aventureux avec notre modeste Dieudonné est tout aussi curieux. Il semble que ce soit un message, à peine subliminal, qui est délivré à notre humoriste pour l'avertir de ce qui l'attend s'il persiste à faire sa mauvaise tête.

Lorsque madame Lévy se demande très cyniquement, sans condamner, si les Juifs n'en font pas trop contre Dieudonné, elle sait très bien que c'est le traitement habituel réservé à ceux qui ne rentrent pas dans le rang : c'est aussi bien les

massacres sans merci des Palestiniens depuis soixante-dix ans et le vol incessant de leurs terres, leur écrasement par le rouleau compresseur de l'oppression, l'injustice et le mépris, sans les laisser souffler un seul jour, que les bombardements des Libanais depuis au moins le même temps lorsqu'ils font montre de solidarité à l'égard de leurs malheureux voisins, que l'interdiction faite pendant vingt-cinq ans à Yehudi Menuhin, ce réfractaire résolu au sionisme, de se produire dans une salle américaine. Cette méthode du marteau-pilon pour écraser un moucheron et du piétinement contre celui qui est à terre n'est pas nouvelle; elle est même conforme au Grand Pardon que chaque sioniste s'accorde à lui-même pour les méfaits qu'il fait subir à son voisin.

Définitivement, Dieudonné n'est pas antisémite, puisqu'il n'a jamais fait de mal à quiconque; et à un Sémite moins qu'à un autre, puisque ce dernier n'existe pas.

À cet égard, la loi Gayssot, cette « caution inoxydable » de la politique israélienne, est une loi inutile, au moins sur ce point de l'antisémitisme, puisqu'elle légifère pour ce qui en droit est une infraction impossible, l'objet de l'infraction étant le fantôme d'un très lointain passé.

#### DIEUDONNÉ, ANTISIONISTE ?

À voir le comportement des prédateurs sionistes et l'impunité générale dont ils jouissent, on se demande ce que viennent encore faire Sem, Abraham, le judaïsme ou même Dieu et la morale dans cette affaire. Il est clair que pour cette poignée d'individus sans foi ni loi, il s'agit d'imposer un pouvoir absolu sur la planète, pouvoir brutal et d'un mépris sans limites pour la vie humaine, et c'est tout!

Le père de Yehudi Menuhin, le rabbin Moshe Menuhin, écrivait dans son livre, *La Décadence du judaïsme à notre*

époque : « J'ai le cœur brisé par les preuves de décadence continue du judaïsme actuel. Le judaïsme universel moral et humain de nos Prophètes s'est mué en nationalisme prétendu juif avide de *Lebensraum*, d'espace vital. Je voudrais dire aux Israéliens qu'ils reviennent vers le Dieu de nos pères, au judaïsme prophétique, qu'ils répudient le régime du napalm, qu'ils retournent aux frontières qui leur ont été données en 1947 par les Nations unies aux dépens d'Arabes indigents et qu'ils vivent d'une vie constructive et non destructive. »

Tout comme le rabbin Menuhin, Dieudonné est contre la politique raciste, colonialiste et criminelle d'Israël. Si ce sont là les idéaux de cet État, qui par ailleurs se revendique du sionisme, alors, de plus belle, il est antisioniste. Il persiste et signe des deux mains.

Cet aveu, il l'a fait en tous lieux et en toutes circonstances, et il n'a jamais varié. En avait-il le droit ? En tout cas, la loi qui réprime l'antisémitisme ne vise pas l'antisionisme. Donc, en vertu du principe de droit – *Nulla poena sine lege* –, il n'est pas punissable. Même si Arno Klarsfeld, poussé par une inspiration subite, courait à l'Assemblée nationale et obtenait une loi faite sur mesure, celle-ci ne serait pas applicable en vertu de la non-rétroactivité des lois moins douces que les précédentes. Pour l'avenir, Dieudonné, en légaliste discipliné, cessera de se prononcer sur la question comme il l'a fait pour les chambres à gaz lorsque madame Lévy, avec un air détaché mais sachant pertinemment ce qu'elle faisait, a voulu l'entraîner sur ce terrain miné.

Qu'est-ce que le sionisme, en théorie mais aussi en pratique, sur le terrain ?

La théorie est évidemment toujours plus belle, plus léchée que la confrontation avec le réel, parce qu'on a pris le temps de la construire et d'en gommer les aspérités.

Élisabeth Lévy, lors de son entretien avec Dieudonné, donne dans *Causeur* une définition courte, apaisée et sans

complication aucune du sionisme : « C'est l'idéologie selon laquelle les Juifs ont droit à un État-nation sur une partie de la Palestine. » Ainsi dit, cela paraît limpide et surtout pacifique. On a presque envie de la croire. Pourtant, la réalité est tout autre.

L'État d'Israël est ce pays en Palestine où tous les Juifs de la planète ont un droit assuré au retour, tout le monde le sait, depuis une résolution de l'ONU des Anglo-Américains de 1948. Cependant, le mouvement sioniste perdure pour cause de « Grand Israël » – celui qui va du Nil au Grand Fleuve, c'est la prophétie qui le dit. Le sérieux de la définition de madame Lévy se heurte à l'expansionnisme sioniste : Israël est encore en devenir, le prétexte de l'État-nation qui normalement évoque des frontières définitives et connues, ne suffit plus à la justification. Plus avant, la parole sera donnée à des acteurs de terrain qui ne s'embarrassent pas des réticences de langage de madame Lévy.

Si être sioniste était aussi inoffensif que le laisse entendre la formule pateline d'Élisabeth Lévy, pourquoi Einstein, que l'on a présenté mensongèrement après sa mort comme ayant cautionné cette idéologie, a-t-il refusé d'être le second président de l'État d'Israël après sa création, et pourquoi Ben Gourion, en attendant qu'il se prononce, redoutait-il qu'il l'accepte ?

Parce qu'Albert Einstein était déjà en 1948 dans une forte désapprobation des méthodes sionistes et terroristes lorsqu'il a signé avec Hannah Arendt et d'autres intellectuels, une lettre envoyée au *New York Times* dénonçant le massacre de Deir Yassin par l'Irgoun et la Haganah de Menahem Begin et Yitzhak Shamir, qu'il traitait de « dévoyés » et de « criminels », et leur organisation de « fasciste prônant un mélange d'ultra-nationalisme, de mysticisme religieux et de supériorité raciale ». (On dirait la profession de foi d'Avigdor Liberman, ministre des Affaires étrangères de Benyamin Netanyahu.)

En 1950, après la création de l'État d'Israël, il avait encore rivé le clou en déclarant : « ... En dehors des considérations pratiques, ma connaissance de la nature essentielle du judaïsme résiste à l'idée d'un État juif avec des frontières, une armée et un projet de pouvoir temporel, aussi modeste soit-il. J'appréhende les dégâts internes que pourrait provoquer le judaïsme, particulièrement à partir du développement d'un nationalisme étroit dans nos propres rangs... »

Ainsi, non seulement Albert Einstein n'était pas sioniste, mais il était antisioniste. Était-il antisémite pour autant ? Celui qui répondra positivement à cette question se couvrira de ridicule. Il y a pourtant foule pour l'affirmer s'agissant de Dieudonné, qui ne dit pas autre chose qu'Einstein.

Dans le même ordre d'idée, Sigmund Freud – une autre figure légendaire du judaïsme – a fait parvenir le 26 février 1930 au docteur Chaïm Koffler une lettre de refus de condamner la révolte des Arabes de Jérusalem à la suite des exactions sionistes. Voici cette lettre (qu'aucun œil humain ne devait voir) reproduite *in extenso* :

« *Cher Docteur,*

*Je ne peux faire ce que vous souhaitez.*

*Je me sens incapable de surmonter mon aversion à accabler le public avec mon nom et même en ce moment critique ne me paraît pas le justifier. Quiconque désire influencer les masses se doit de leur donner quelque chose de vibrant et d'enflammé et mon sobre jugement sur le sionisme ne le permet pas. Il est sûr que je sympathise avec ses buts, je suis fier de l'université de Jérusalem, et la prospérité de ses implantations me fait plaisir.*

*Mais, d'autre part, je ne pense pas que la Palestine pourra jamais devenir un État juif, ni que les mondes chrétien et islamique soient prêts à ce que les lieux saints soient sous contrôle juif. Il m'eût paru plus judicieux d'établir une patrie juive sur une terre moins chargée d'histoire. Mais je reconnais qu'un*

*point de vue aussi rationnel aurait eu peu de chance d'obtenir l'enthousiasme des gens et le soutien financier des riches.*

*Je concède avec tristesse que le fanatisme infondé de notre peuple soit en partie à blâmer pour avoir éveillé la méfiance arabe. Je ne puis cultiver de sympathie pour une piété mal dirigée qui transforma un morceau du mur d'Hérode en relique nationale offensant ce faisant les sentiments des autochtones.*

*Jugez vous-même maintenant si, avec un tel point de vue critique je suis la personne qu'il faut pour conforter un peuple pris dans l'illusion d'une espérance injustifiée.*

*Votre respectueux serviteur,  
Sigmund Freud. »*

Cette lettre qui devait rester secrète (et l'on devine pourquoi...) est suffisamment édifiante pour n'y ajouter aucun commentaire superflu.

Maxime Rodinson (qui, faut-il le rappeler, était d'ascendance juive), dans sa contribution à l'*Encyclopædia Universalis*, consacre un long développement à la définition du sionisme. Sans citer entièrement cet intéressant point de vue, quelques extraits donneront un éclairage suffisant sur les buts réels de cette idéologie :

« *Le sionisme à ses débuts a prêté fort peu d'attention au fait que le territoire revendiqué était occupé par une autre population : les Arabes (...).*

*Le sionisme politique a atteint son but, la création d'un État juif en Palestine. Cet État peut maintenant être défendu par les moyens habituels des structures étatiques, la diplomatie et la guerre. Certains en ont logiquement déduit que le sionisme à proprement parler n'avait plus sa raison d'être (...).*

*On peut (...) considérer le sionisme comme simplement l'émanation d'une classe déterminée de Juifs. Il est vrai que le mouvement dans son ensemble, pour atteindre ses buts, a cherché puis obtenu l'appui de divers impérialismes européen-américains*

(surtout britannique, puis américain), qu'il a obtenu aussi la plus grande part de son financement auprès des couches juives les plus nanties, notamment celles des États-Unis qui se gardaient pour leur part d'émigrer en Palestine (...).

*Le sionisme est un cas très particulier de nationalisme. Si une critique de type purement nationaliste est désarmée devant lui, par contre une critique universaliste est intellectuellement plus fondée (...). Elle soulignerait surtout (...) le tort considérable fait au monde arabe par le projet réalisé du sionisme politique centré sur la Palestine : aliénation d'un territoire arabe, cycle de conséquences conduisant à la subordination et à l'expulsion d'une partie très importante de la population palestinienne, à une lutte nationale détournant beaucoup d'énergies et de ressources du monde arabe de tâches plus constructives (...).* »

On peut tirer de ces extraits du texte de Maxime Rodinson un enseignement : le sionisme est une violence inouïe faite au monde arabe et pas seulement aux Palestiniens. Ce n'est pas juste l'installation indolore d'une tribu errante sur une terre vide, c'est un traumatisme majeur infligé à tout un peuple par le bras armé de l'Empire, Israël, auquel il a été conféré une puissance sans limites.

L'installation des colons israéliens par la contrainte s'est faite nécessairement au détriment de gens enracinés sur cette terre depuis des millénaires. Leur souffrance allait être au moins aussi digne d'intérêt que celle de ces nouveaux venus rescapés, dit-on, de lieux d'extermination. Il était donc normal que ces gens, chassés injustement de leurs maisons, se rebiffent et que leurs amis veuillent leur prêter assistance.

Dieudonné est l'un de ces amis. Ce n'est ni un crime ni une forfaiture, c'est le comportement de tout être humain normalement constitué.

Cette violence que Maxime Rodinson décrit en termes choisis pour en amortir la brutalité (parce que lui-même

était un homme mesuré), un site franco-israélien du nom d'*Oriental* (?!), spécialisé dans les explications des avantages de l'*Alya* – retour en Terre promise suggéré (de manière musclée) aux Juifs –, la reprend en des termes beaucoup moins diplomatiques. Le site ne se drape dans aucune précaution de langage ; sans hypocrisie, il appelle un chat un chat et une colonisation une colonisation, avec ses moyens et ses conséquences : un racisme d'État, une expansion, une occupation avec des morts et des dommages irréparables.

Il définit d'abord ce que n'est pas le sionisme :

- ***Ce n'est pas uniquement une histoire d'État*** (ce serait en effet réducteur étant donné les ambitions sionistes pour gouverner le monde, quoi qu'en dise madame Lévy).

- ***Ce n'est pas uniquement une histoire de religion*** (les tenants athées du sionisme n'ont rien à faire de cette religion archaïque, qui ne sert que de prétexte pour le retour à la Terre promise et l'accaparer).

- ***Ce n'est pas une histoire de frontières*** (le Grand Israël n'a pas encore atteint ses frontières bibliques).

- ***Ce n'est pas une histoire de militarisme*** (il s'agit d'une idéologie avec toutes ses facettes et le militarisme n'en est qu'une parmi d'autres).

Si le sionisme n'est rien de tout cela, qu'est-ce alors ? C'est le flou total, et il faut que cela reste flou pour y mettre tout et n'importe quoi, un peu comme ces mystérieux écrits cabalistiques qui de temps en temps font l'objet d'articles de journaux tout aussi mystérieux, qui circulent sous le manteau, entre initiés.

Le mystère est le meilleur ami du sionisme.

Après avoir tourné autour du pot (mais pas trop), le site donne donc quelques indications ébouriffantes pour la compréhension de ce phénomène :

« Oui, Israël est une colonie de peuplement... Si l'on entend par là que l'État d'Israël a des visées expansionnistes, oui... Tout mouvement qui se réclame d'une idéologie nationale peut être amené à s'allier avec une ou plusieurs puissances dites impérialistes... Donc oui, l'État israélien a de fortes affinités avec les grandes puissances impérialistes... Toute idéologie nationaliste peut à un moment ou à un autre employer des arguments racistes. Et tout État national utilise à un moment ou à un autre l'arme de la xénophobie ou du racisme. Le nationalisme, l'État et le racisme marchent parfois ensemble.

Donc, oui, le sionisme a une dimension raciste potentielle mais comme n'importe quelle autre idéologie nationale et nationaliste. »

En lisant ces lignes, on a la pénible impression de quelque chose de déjà-vu et de déjà entendu qui s'est très mal terminé le siècle dernier pour des millions de sacrifiés. Le proverbe arabe recommande toujours dans ces cas-là « de laisser le couvercle sur le puits » pour ne pas voir le côté ignominieux des choses.

À défaut de définir le sionisme, l'*Oriental* apprend au sioniste à se reconnaître :

« Que vous apparteniez ou non à une organisation sioniste, si vous habitez Israël ou projetez d'habiter en Israël, si vous croyez que les juifs ont droit à un foyer national ou bien alors, **si vous êtes prêt à agir pour cela même si c'est un défi**, alors vous pouvez vous appeler un sioniste. »

Après « le défi » dont on devine la nature, la chute en guise de récompense suprême ne donne toujours pas la définition exacte du sionisme. La recherche pourrait tourner court, mais en lisant entre les lignes et en combinant la réalité, dévoilée par le site *Oriental* et, dans une moindre mesure, par les explications un peu laborieuses de Maxime Rodinson, la définition de madame Lévy pourrait être revue et corrigée de la manière suivante :

*Le sionisme, c'est l'appropriation par la force, la violence, l'expulsion et la mort de millions de Palestiniens, par laquelle les Juifs ont droit à un État-nation composé de la Palestine et d'un territoire bien plus grand qui reste à conquérir puisque les frontières de cet État glouton (il est unique en son genre), ainsi arraché à ses habitants originels contre lesquels il est admis d'être raciste, ne sont pas définies.*

Voilà pourquoi Dieudonné est antisioniste comme Albert Einstein, Sigmund Freud et le rabbin Menuhin, ses prestigieux devanciers, et voilà pourquoi depuis dix ans il est l'objet d'attaques d'abord sournoises puis de plus en plus violentes pour atteindre leur paroxysme au début de l'année 2014, puisque tous les puissants moyens d'un État sont utilisés contre lui.

Il restera stoïque et déterminé comme Yehudi Menuhin, le fils du rabbin qui a été lui aussi en son temps victime de l'ostracisme sioniste. Ce violoniste virtuose, qui a mis son talent au service de l'humanité, ne voulait pas être sioniste et a subi pour cela des attaques au moins aussi violentes que celles que subit Dieudonné. Lui aussi, ses représentations ont été annulées les unes après les autres pour l'amener à faire amende honorable, vainement. Il a été puni jusque dans la mort puisqu'aucun média, en 1999, ne s'est appesanti sur la disparition de cet homme au talent exceptionnel mais tellement insoumis !

#### L'APPEL À LA HAINE RACIALE ?

Cette notion que tout le monde s'accorde à désigner comme passablement floue et même évanescence, semble avoir été inventée exprès pour « l'antisémitisme ». Elle est donc mise à toutes les sauces, selon l'interprétation que chaque défenseur de la cause sioniste voudra en faire.

En effet, la vraie haine raciale qui a conduit au génocide des Indiens d'Amérique du Nord et du Sud n'est jamais évoquée, comme si les peuples venus d'Europe qui s'y sont livrés s'étaient évaporés et qu'ils avaient été, leur sinistre besogne terminée, remplacés par de vertueux humanistes à la conscience tranquille.

De même, la haine raciale qui a déshumanisé des millions d'Africains, et qui a eu pour résultat la traite négrière à grande échelle, n'est pas considérée comme ayant un lien avec l'enrichissement sans cause des familles européennes et américaines.

Par contre, il est maintenant à la mode de « passer le bébé » aux « esclavagistes arabes et africains », qui n'avaient pourtant ni plantations de canne à sucre ni champs de coton à exploiter, et de les désigner comme les seuls responsables de ce qui est arrivé à « leurs frères » ; parce que sans eux, « des négriers sans nègres » cela ne voulait rien dire et la traite n'aurait pas pu se faire.

Ce serait donc les négriers arabes et africains qui auraient présenté la traite négrière sur un plateau à des Européens forcés d'accepter ce cadeau empoisonné à leur corps défendant et de le développer au point de sophistication que l'on sait, toujours contraints et forcés. Cette version trafiquée, il n'y a plus que quelques gogos ou des écrivains africains soucieux d'avoir un strapontin dans les académies de province de cette Europe-là pour y croire.

Les penseurs sionistes sont les plus habiles pour mettre en forme ces théories très séduisantes afin de faire échapper l'Europe à cette culpabilité du « commerce du bois d'ébène » et ainsi mieux réserver sa compassion à la seule Shoah. C'est dire combien ils sont douloureusement frappés lorsque leurs ancêtres sont accusés d'avoir été des « négriers » ou des banquiers parties prenantes dans ce honteux commerce

triangulaire. « Quoi ? Comment ? » disent-ils, indignés. Et là, ils se fâchent, ils crient au scandale, ils n'apprécient pas du tout, ils portent plainte, en appellent à l'opinion publique, aux médias, à leurs alliés journalistes et animateurs télé, etc. Bref, le branle-bas de combat habituel.

Ils font comparaître Dieudonné devant le public de France 2 pour le mettre en accusation à la face du monde. Il est sommé de s'expliquer en direct devant le terrible Thierry Ardisson, pas souriant du tout et même courroucé, sur cette accusation sans fondement. Dieudonné s'explique et l'équivoque est levée parce que le propos avait été retiré du contexte général de la phrase. Ardisson devient fuyant dès que Dieudonné est sur le point de s'en tirer, et il sort de son chapeau des questions en rafale avant de passer sans transition à une autre accusation. Puis il termine son émission abruptement, sans laisser à son invité la possibilité de terminer un raisonnement jusqu'au bout. Un exercice de haute voltige !

Il n'empêche qu'une question demeure : pourquoi diable Colbert, qui était tout sauf un plaisantin, a-t-il cru bon d'interdire aux Juifs, par son Code noir, et sans raison valable, leur participation à la traite négrière ? Y a-t-il eu abus de leur part ? A-t-il constaté qu'ils s'étaient trop enrichis et a-t-il voulu mettre un terme à cet enrichissement insolent pour privilégier d'autres catégories sociales ou simplement ses amis ?

Quoi qu'il en soit, utilisant le même procédé que les sionistes acharnés, Dieudonné est en droit, en tant que descendant d'Africains ayant souffert de ce crime abominable contre l'humanité, d'exiger que le souvenir de la traite soit évoqué à toute heure du jour et de la nuit pour que personne n'oublie, et que les Juifs, comme tous les autres peuples, en supportent le faix jusqu'à la fin des temps. S'ils ne se plient pas à cette exigence, c'est qu'ils font preuve de haine raciale et de négationnisme, et la loi Gayssot doit leur être appliquée

avec rigueur et détermination. C'est exactement le traitement préconisé par monsieur Pierre-Olivier Sur, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, pour Dieudonné.

Car, comme il va être démontré, Dieudonné a été condamné pour beaucoup moins que ça.

La première affaire à propos de laquelle il a été prétendu que Dieudonné s'était livré à un appel à « la haine raciale » concerne l'animateur Arthur.

Dieudonné avait déclaré que ce dernier animait un gala au profit de l'armée israélienne, ce que l'intéressé ne démentait pas (il s'en glorifiait, même), laquelle armée tuait des enfants palestiniens. C'est la dernière partie de la déclaration de Dieudonné qui a mortifié Arthur. L'armée israélienne ne tuait pas, et encore moins des enfants! Monsieur Charles Enderlin, journaliste à France 2, qui avait eu l'outrecuidance de prétendre le contraire avec l'affaire de ce petit palestinien, Mohamed Al Dura (pris avec son père pour cible des tirs croisés de l'armée « la plus morale du monde » et quasiment exécuté en pleine rue), en sait quelque chose, puisqu'il a été la victime d'un harcèlement judiciaire sans fin. Celui-ci avait pour but de le faire abjurer, ou tout au moins le convaincre que ce qu'il avait vu de ses propres yeux n'était qu'une pure hallucination.

Quoi qu'il en soit, la Justice a estimé que cette solidarité agissant contre une armée dont le métier est de tuer – et qui tue, cela se vérifie tous les jours sur le terrain – était un appel à la haine. Cela revenait donc à dire que le fait de dénoncer les exactions d'une armée (quelle qu'elle fût) attirait sur celle-ci la haine raciale de ceux qu'elle tue! Cela pourrait être une raison suffisante et plutôt fondée, non? Le but n'était donc pas de vérifier si cette armée avait commis des crimes contre l'humanité mais de faire en sorte que ses forfaits restent impunis (oui, le problème n'est pas là...). Ces forfaits ne lui

seront pas même imputés, sous peine de condamnation pour atteinte à sa bonne réputation.

Les exactions de toutes les armées depuis que le monde est monde sont dénoncées, parfois avec retard ; sauf celles de l'armée israélienne, qui doivent être considérées comme n'ayant jamais existé. Une situation ubuesque, absolument unique dans les annales de l'Histoire, de l'Antiquité à nos jours.

Normalement, en vertu de « cette jurisprudence » exceptionnelle, Amnesty International, la célèbre ONG qui vient justement de dénoncer les exactions d'Israël contre les enfants palestiniens, aurait dû encourir les mêmes foudres et être condamnée à verser des dommages et intérêts à chaque soldat israélien visé et vilipendé par cette perfide organisation.

Par contre, lorsque les enragés de la LDJ et du Betar appellent à la haine raciale et font l'apologie de meurtres et d'assassinats en célébrant la mémoire de Baruch Goldstein (ce rabbin à moitié fou qui a tué plus de vingt personnes sur l'esplanade des mosquées), aucun procureur ne se saisit du dossier pour exercer des poursuites.

Tout ce que disent de véritables fascistes comme les terroristes de la LDJ et du Betar est considéré comme opinion non punissable, et tout ce que disent Dieudonné et Soral est un délit qui fait l'objet de poursuites et de condamnations immédiates. Ce traitement n'est conforme ni à l'égalité des citoyens devant la loi telle qu'elle est prévue par la Constitution ni à la simple équité, telle que doit la pratiquer n'importe quel tribunal dans le monde.

Il serait instructif, quoique vraiment fastidieux, de répertorier tout ce qui dans la bouche de Dieudonné prend des proportions d'insultes quand il s'agit seulement de propos anodins ou des citations de tiers qui en leur temps n'avaient

pas été poursuivis, ce qui prouve que c'est *ad hominem* que Dieudonné est poursuivi.

Par exemple, une certaine Idith Zertal, historienne, aurait inventé une formule, et pas des plus heureuses, « la pornographie mémorielle ».

Marc Saint-Upéry, traducteur de son ouvrage *La Nation et la mort – La Shoah dans le discours et la politique d'Israël*, avait utilisé cette formule dans un article contestant un rapport de Jean-Christophe Rufin<sup>1</sup>, article dans lequel il dénonçait, à propos d'Israël, « la pornographie mémorielle au service d'une raison d'État coloniale sans vergogne ». Il précisait alors, dans une note de bas de page, que « la notion de pornographie mémorielle n'est pas de moi, elle est de l'historienne Idith Zertal ».

Par la suite, il nuancera son propos, allant jusqu'à dire que l'expression ne se trouve que dans la version anglaise du livre *La Nation et la mort*, et finira par admettre qu'il n'est pas « certain à cent pour cent que l'adjectif *mémoriel* soit accolé au nom ».

Quelle que soit la raison profonde de ce rétropédalage, cette expression n'a été que reprise, un peu innocemment, par Dieudonné qui ne savait pas où il mettait les pieds et, en tout état de cause, lors d'une conférence de presse, lorsqu'il a été interrogé sur ce point, il n'a pas caché ses sources. Il a bien précisé qu'elle n'était pas de lui et au moment où il disait cela, il était persuadé en toute bonne foi qu'il citait une historienne sérieuse, elle-même citée par Marc Saint-Upéry. Dieudonné n'est que le dernier maillon de la chaîne des utilisateurs de cette formule. Pourquoi est-il le seul à être poursuivi ?

Au-delà de ce châtement sélectif, encore faut-il que les poursuites soient cohérentes et que le fait reproché réponde à une vraie qualification légale et non à une imputation qui

n'a rien à voir avec le texte de loi invoqué. En quoi les mots « pornographie mémorielle » sont-ils des appels à la « haine raciale » ? Il n'y a aucune relation logique ou de connexité entre ces deux groupes de mots qui recouvrent des significations totalement différentes. La pornographie, on sait ce que c'est... mais de là à signifier à travers elle la haine ou un appel à la haine, voire à engendrer purement et simplement la haine, de plus raciale, cela est totalement inédit, dans la mesure où la pornographie est pratiquée par toutes les races.

Or, Dieudonné était persuadé d'avoir repris le propos d'une Juive censée ne pas appeler à la haine raciale sur son propre peuple. Il ne lui a fait subir aucune modification ou dénaturation pouvant indiquer qu'il y avait mis son mauvais esprit. Il a pourtant été reconnu coupable et condamné (!) en lieu et place de l'auteur.

Ici, même la règle selon laquelle on n'est responsable que de son propre fait (article 121-1 du Code pénal) a été bafouée.

Il faut croire que cette loi Gayssot, dans laquelle il y a « sot », devait absolument trouver son application.

1. *Chantier sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme – 2004.*

## DÉFENSE ET CONDAMNATIONS

Dieudonné est maintenant présenté comme un multirécidiviste, un repris de justice, un ennemi public, l'homme à abattre, et cette réputation « se nourrit d'elle-même », pour reprendre une expression chère à monsieur Haziza. La manœuvre semble avoir pour but d'obtenir des tribunaux toujours plus de sévérité sans même l'examen sérieux des faits que l'on pourrait imputer. Cette réputation, artificiellement boursoufflée de toutes parts, devient une autorisation de condamner, quel que soit le motif fallacieux invoqué.

L'examen des peines prononcées contre lui, tout au long de ce combat, est révélateur de la lente dérive d'une Justice, au départ neutre, puis de plus en plus malmenée et donc offrant de moins en moins de résistance aux actions d'étouffement par le boa sioniste.

En dehors de monsieur P. B., ancien procureur général protégé par sa retraite, aucun magistrat ne s'est risqué à

donner un avis juridique indépendant, aucun représentant de la Doctrine ne s'est exposé à la maltraitance prévisible pour défendre, au-delà de Dieudonné, la liberté d'expression.

Parmi les juristes d'envergure, seul le professeur Lebreton de l'Université du Havre a critiqué la décision d'annulation rendue par le Conseil d'État le 9 janvier 2014. Il a d'ailleurs pris soin de préciser que ce n'est pas le Conseil d'État qui avait pris cette décision mais un seul magistrat du nom de Stirn qui a statué à juge unique de manière assez inhabituelle.

### LA PÉRIODE NEUTRE

La période neutre a correspondu aux affaires qui ont opposé Dieudonné aux premiers sionistes modérément agressifs et pas encore très influents – ou qui acceptent le jeu judiciaire tel qu'il découle des lois normales, c'est-à-dire faites pour tout le monde. Ils pensaient que grâce à leur bonne mine et à leur habileté coutumière, ils allaient l'emporter facilement contre ce moins que rien. Il est vrai que parallèlement, et sans perdre de temps, ils avaient mis en place leur stratégie habituelle d'étouffement avec quelques moments de détente entre deux étranglements.

Cette méthode s'était montrée efficace à chaque fois qu'ils y avaient recouru. Elle consiste à assécher l'environnement artistique dans lequel évolue tout artiste pour exister, en interdisant à quiconque de le recevoir soit à la télévision, soit à la radio, tout en feignant de lui tendre une main compatissante et en lui administrant à distance des leçons de morale destinées à le faire fléchir.

Lorsque le jeu judiciaire n'était pas encore faussé par les pressions du pouvoir exécutif (qui se sont intensifiées avec la gauche au pouvoir), les décisions rendues étaient équilibrées. Les tribunaux distribuaient à égalité les bons et les mauvais

points à l'une et à l'autre partie, dans une ambiance presque bon enfant.

Les réserves de certains juristes, même si elles n'ont pas eu l'écho qu'elles méritaient en raison de l'alignement des médias, sont en elles-mêmes des indices de ce malaise dont parle le professeur Rousseau dans son article sur la *Gazette du Palais* qui sera examiné plus loin, et qui semble avoir gagné aussi le corps de la magistrature.

La première affaire d'importance à laquelle s'est trouvé confronté Dieudonné, c'est celle du magazine *Lyon capitale*, en 2002. Une plainte avait été déposée à la suite d'une déclaration de Dieudonné qui exprimait une opinion selon laquelle « les Juifs, c'est une secte, une escroquerie ».

Les décisions rendues dans cette affaire par les juridictions des premier et second degrés, montraient nettement l'indépendance des juridictions inférieures par rapport à la Cour de cassation, puisqu'il a fallu plusieurs allées et venues de la base au sommet et une assemblée plénière pour venir à bout de la fronde de ces juridictions et faire en sorte qu'elles s'inclinent.

Les juges du fond avaient en effet estimé que le propos incriminé n'avait rien d'injurieux ni de diffamatoire ; que ce n'était qu'une opinion. Il y avait donc matière à controverse et cela débattait encore beaucoup dans les juridictions inférieures.

D'après Pierre Panet, Dieudonné lui-même s'interrogeait avec honnêteté sur ce qu'étaient vraiment « les Juifs » puisque certains, comme madame Ève Grilikez qui l'avait sollicité pour qu'il lui prête son théâtre pour la commémoration du cinquantième anniversaire de la mort de Benjamin Fondane dans le camp d'Auschwitz en 1944, n'hésitaient pas à se présenter comme « des Juifs athées », ce qui serait au moins antinomique et au pire une erreur de dénomination

pour ne pas dire une usurpation de lignée. Cela n'a pas empêché Dieudonné de donner son accord pour ladite commémoration. Mais la question était posée et en disant les mots qui lui étaient reprochés, il ne faisait que l'exprimer.

Les magistrats de la Cour de cassation n'ont certainement pas lu le *Nouveau Testament* – verset 28 – Épître aux Galates – dans laquelle saint Paul proclame que « les Juifs n'existent plus », pas plus que le livre de Shlomo Sand *Comment le peuple juif fut inventé*. S'ils ne peuvent condamner saint Paul pour cause de prescription, qu'en est-il de Shlomo Sand? Ce dernier a encore récidivé en écrivant un autre livre au titre encore plus radical : *Comment j'ai cessé d'être juif*. Le contenu est tout aussi explosif mais ne dérange aucun sioniste et ne suscite aucune plainte.

Maître Jakubowicz, président de la LICRA, avait prédit que la justice finira par s'aligner sur les médias qui condamnaient déjà Dieudonné. L'assemblée plénière de la Cour de cassation lui a donné raison. Elle s'est inclinée devant le quatrième pouvoir tout-puissant.

Par son arrêt définitif, la Haute Juridiction invitait explicitement les juridictions inférieures à ne plus exprimer la moindre mansuétude ou indulgence à l'égard de Dieudonné. La chasse était ouverte! Est-il besoin de rappeler qu'il figurait en bonne place sur le fameux « mur des cons » du Syndicat de la magistrature?

## LA PÉRIODE DURE

Les choses ont en effet commencé à se détériorer lorsque des cours embarrassées (car saisies par les institutions sionistes les plus vénérables et ayant le plus d'entregent) se sont mises à faire de la résistance et à parler de toutes ces « fariboles » que sont la liberté d'expression, le juste équilibre entre l'atteinte

et le but poursuivi, le droit pour les citoyens de rire de tout, la différence qu'il y a entre une opinion et un délit, face à ce qui constitue un principe intangible qui ne peut faire l'objet d'aucune discussion ou remise en cause : la politique et la réputation d'Israël l'intouchable, un pays au-dessus de tout soupçon et ce, pour l'éternité. Tout ce qui, de près ou de loin s'y attaquait, devait impitoyablement être réprimé.

La décision des juges de Nantes autorisant le spectacle de Dieudonné a été la goutte qui a fait déborder le vase et a suscité l'action d'envergure à laquelle ont assisté les Français éberlués par tant de hargne, de précipitation, de clameurs indignées... Bref, un tsunami qui a laissé tout le monde en état de sidération!

Les journalistes font semblant de s'étonner en voyant que Dieudonné n'est pas encore ruiné malgré les condamnations qui pleuvent sur lui. Or, même s'ils ne sont pas des spécialistes du droit, ils savent parfaitement qu'il a fait l'objet d'un tir groupé et le temps que les recours qu'il a le droit d'exercer contre toutes ces condamnations soient tous épuisés, l'exécution des décisions est retardée d'autant.

Ils savent au fond qu'il ne perd rien pour attendre, mais ils voudraient provoquer l'hallali pour se repaître, écrire leurs articles et faire leurs reportages. C'est la méthode prédite par Jakubowicz : plus les juges seront bousculés par les médias, plus vite ils s'aligneront, cela se vérifie chaque jour.

En plus, depuis qu'ils ont eu un permis de condamner, les juges ne se privent pas et Dieudonné est la cible d'un véritable tir de barrage, ce qui laisse à penser qu'ils n'ont pas vraiment besoin de coups de pied au c... pour s'exécuter.

Depuis cet arrêt mémorable de l'assemblée plénière, Dieudonné a été maintes fois. Donner la liste des condamnations est superflu, c'est déjà le passe-temps favori du CRIF, qui fait publier régulièrement sur son site

(www.crif.org) ce qu'il appelle « les perles et les mensonges de Dieudonné ». Les curieux pourront s'y référer.

Dans le registre du « ministre de la République morale et irréprochable », que pense madame Christiane Taubira, garde des Sceaux et ministre de la Justice, du sort qui est fait à Dieudonné. ?

Avant de répondre à cette question très actuelle, il serait intéressant de comparer ce qu'elle pensait avant qu'elle n'intègre la *doxa* bien-pensante.

La parole est à Pierre Panet qui l'a rencontrée lorsqu'elle tractait modestement comme lui dans les banlieues pour le compte de leurs mouvements respectifs et que les voix des laissés-pour-compte de ces contrées avaient encore quelque importance pour elle.

Pierre dit :

*« En 2004, alors que je faisais campagne sur le marché de Maurepas dans les Yvelines pour la liste Europepalatine, j'ai croisé Christiane Taubira qui faisait campagne pour les élections européennes sous les couleurs des radicaux de gauche. Elle me manifesta une vive sympathie et je me suis associé à elle pour planter "un arbre de la liberté".*

*Quelques semaines plus tard, je l'ai conduite jusqu'à la loge de Dieudonné, qui donnait son spectacle Mes excuses au théâtre du Gymnase, à Paris.*

*Elle affichait alors son soutien à Dieudonné qui était pourtant pris dans la tourmente médiatique après son sketch de décembre 2003 sur le colon juif sur le plateau de Marc-Olivier Fogiel.*

*Il est clair que Christiane Taubira n'est pas à un reniement près. Dans son livre Paroles de liberté, elle tance Dieudonné en affirmant que : "Le ciel est cinglé par les vociférations d'un triste sire, un sinistre sbire, à la fois hystérique et paranoïaque, qui croit qu'il peut impunément enfreindre la loi. Il faudra continuer à lui infliger sanctions judiciaires et pécuniaires.*

*Il faudra lui intimer le respect. Il a choisi, outre de susciter des rires putrescents, de défier. Défier l'État de droit. Il faudra le faire capituler. Sans lui offrir la moindre victoire ni immédiate ni en incubation. Ne pas lui faire la grâce d'un État contraint ni à se replier ni à se renier. Trouver la voie, étroite mais droite, de l'action qui préserve la République sans écorcher la démocratie, pour ne pas avoir à privilégier la démocratie en laissant vaciller la République. Ne pas le traiter non plus au-delà de la toise. Son racisme semble opportuniste. Son antisémitisme paraît profondément ancré."*

*Si le prétendu racisme de Dieudonné semble opportuniste à Christiane Taubira, que penser de son reniement à elle ?*

*En voulant "intimer le respect" à Dieudonné, ne dirait-on pas qu'un tel propos ne déparerait pas dans la bouche d'un riche négrier, blanc et paternaliste à l'encontre de ses esclaves noirs ? »*

Pour compléter le propos de Pierre Panet, ce livre au titre prometteur (quoi de plus attractif que le mot liberté?), ne laisse aucun souvenir si ce n'est des anathèmes, des condamnations, bref, une soupe épaisse qui ne rassasie pas et qui laisse le lecteur sur sa faim. Le plus indulgent se dira « mais où veut-elle en venir ? » car s'il y a des « paroles » (et à profusion...), la liberté, il n'en est question nulle part puisqu'elle condamne la plus sacrée des libertés : la liberté d'expression. Et elle a la témérité d'appeler à sa rescousse le pauvre Fanon, qui doit se retourner frénétiquement dans sa tombe!

Malgré quelques artifices de langage pour éviter à la République de « vaciller » et à la démocratie d'être « écorchée », elle appelle ni plus ni moins qu'à l'hallali et on se demande si la voie qu'elle emprunte pour atteindre Dieudonné, qu'elle qualifie assez justement d'étroite, est vraiment aussi droite qu'elle le dit et si elle-même a vraiment conscience des énormités que son discours délivre – et de la

haine qu'elle distille contre un homme qu'elle admirait et qu'elle encourageait il n'y a pas si longtemps encore.

Madame Taubira s'est haussée définitivement sur un piédestal avec les persécuteurs « autorisés et sanctifiés » de Dieudonné et, réfugiée dans les hauteurs des grands principes dont elle et ses semblables se gargarisent, on ne pourra plus l'en déloger. La chute n'en sera que plus dure...

Ce qui reste troublant dans ce récit ou cet essai – on ne sait pas trop quel nom donner à son épanchement... –, ce sont ses citations, qui s'avèrent à contre-courant de ses démonstrations. Elle ne semble pas avoir tout à fait conscience qu'en devenant ministre, elle a changé de statut. Son discours « révolutionnaire » est incompatible avec son état « de femme arrivée ». L'adjectif « révolutionnaire » convient mieux à celui qu'elle veut voir à terre et même piétiné sans espoir de rédemption ou de réinsertion : Dieudonné. Il est bien plus en droit qu'elle de faire de ce quatrain qui clôt *Paroles de liberté*, sa devise :

« Qu'importe que soit étroit le chemin  
Et que me guettent les châtiments infâmes  
Je suis le maître de mon destin  
Je suis le capitaine de mon âme. »

Sans être spécialiste de l'explication de texte, on voit bien qu'étant ministre, en fait de chemin étroit, c'est plutôt un boulevard qui s'ouvre devant elle et en tant que femme de pouvoir, c'est elle qui détient la force contraignante pour infliger aux autres des « châtiments infâmes » ; enfin, étant solidaire du gouvernement auquel elle appartient, elle n'est pour le moment ni maîtresse de son destin ni capitaine de son âme car, comme l'a si bien dit l'ami Chevènement, « quand on est ministre, on ferme sa gueule ou on démissionne ».

On comprend que madame Taubira n'ait aucune raison ou envie de démissionner, en tout cas pas pour apporter son soutien à celui qu'elle qualifie de « pitre », de « bouffon », de « sbire » (Dieudonné serait l'exécuteur des basses œuvres d'une police secrète et personne ne le saurait?!!) et autres noms sympathiques qu'il serait bien avisé, en homme galant, de ne pas lui renvoyer (mais s'il en était autrement, il faut bien admettre qu'elle l'aura bien cherché car il n'est pas sûr que Dieudonné, après avoir reçu tous ces coups, soit disposé à tendre l'autre joue...).

Quoi qu'il en soit, l'immense culture de madame Taubira aura au moins contribué à doter Dieudonné de cette magnifique devise qu'il ne manquera pas, avec son sens de l'humour, de graver en lettres d'or dans son théâtre, ou mieux encore, sur le mur faisant face à son lit pour que chaque soir et chaque matin, il s'en imprègne et rende grâce à celle qui l'instruit avec un fraternel désintéressement. Ce mur, contrairement à un autre « mur » célèbre, ne sera baptisé d'aucun nom trivial en raison du fameux « respect intime ».

#### LES AVOCATS DE DIEUDONNÉ ONT-ILS LES MÊMES ARMES QUE LEURS CONTRADICTEURS ?

Devant les tribunaux, face à la force de frappe disproportionnée du sionisme militant (pour ne pas dire fascisant) et ses moyens financiers illimités, il est évident que la défense de Dieudonné est bien chétive, et ce quel que soit le dévouement de ses avocats. La machine de guerre utilisée est si effroyable que ces derniers sont souvent noyés et broyés par la succession des affaires.

Les avocats sionistes sont mobilisés 24 h / 24. Innombrables, ils sont choyés, écoutés, sollicités ; on leur déroule le tapis rouge où qu'ils aillent. Leurs discours sont rodés, et bien

souvent, pour leur porter la contradiction, personne de sérieux n'est invité sur les plateaux télé par les animateurs acquis à la version de ces ténors. Leur parole ne doit en aucun cas être disqualifiée. Ils règnent en maîtres et tous les invités opinent du chef pour appuyer leurs raisonnements impeccables.

Les avocats de Dieudonné s'expriment exclusivement à la barre. Il est rare qu'un micro leur soit tendu.

Quand d'aventure certains sont invités sur un plateau télé, il leur est d'abord signifié que leur temps de parole est limité, puis ils sont confinés dans une espèce de désert psychique dans lequel ils sont agressés par une horde d'asticoteurs dont le rôle est de les rendre paranos et incohérents. À l'issue de cet exercice, ils sont évidemment inaudibles, leur impact sur les téléspectateurs et l'opinion publique est nul car on ne retient de leur prestation que leur agitation pour défendre leur propre peau, l'intérêt de Dieudonné devenant par la force des choses secondaire.

Les journalistes des médias lourds sont les grands alliés des avocats sionistes dont ils partagent souvent l'obédience.

En temps normal, ils restent professionnels, neutres, parfois bienveillants au point qu'on en oublie presque leur orientation. Mais dès l'appel du tocsin, c'est le branle-bas de combat, l'union sacrée, la sainte alliance, pour opposer un mur uni et solidaire aux « ennemis » de la pensée unique. Par exemple, une journaliste de BFM, connue pour son affabilité, perd son doux sourire et sa courtoisie et se transforme en une *pasionaria* intraitable. Son débit s'accélère, elle ne laisse passer aucun mot de travers ; elle tend des perches aussi longues que celles de Bubka à ceux de son bord qu'elle veut racheter et qui auront été maladroits dans la défense de « la cause » ; elle s'offusque lorsqu'on ne pense pas comme elle, alors qu'elle fait des efforts louables pour rester neutre, croit-elle. Bref, elle ne comprend pas et son incompréhension crée une sourde

culpabilité chez l'interviewé insolent et récalcitrant, qui n'accepte pas le lavage de cerveau salvateur.

Tous ont en tout cas un air grave, désapprobateur ou franchement hostile ; et l'alignement du discours, dans son principe, est impeccable.

C'est aussi le moment où tous ces faux-frères, comme les Rony Brauman ou les Olivier Todd, aux discours iconoclastes et gênants, sont fourrés d'une main autoritaire sous le tapis pour éviter les *clashes* désagréables. On ne les verra nulle part porter la contradiction. L'heure est à l'observance du consensualisme le plus strict contre Dieudonné. Les rabbins trop conciliants (comme le rabbin Weiss de Neturei Karta) sont raillés et renvoyés à leurs origines « pas sémites » ou à leur conversion « de fraîche date » par des commentateurs ou des écrivains moqueurs qui ne sont pas plus sémites qu'eux mais qui sont les champions d'un sémitisme qui n'existe que dans leurs têtes. Jacob Cohen, lui, a carrément été agressé sans que son agresseur ait été poursuivi ; et le docteur Christophe Oberlin est invisible, et sa parole ignorée.

#### LA GAZETTE EST-ELLE ENCORE « DU PALAIS » ?

Dieudonné pourrait espérer compter sur une autre sorte de défense indirecte, qui peut s'avérer efficace mais à très long terme. C'est, d'une part, le silence assourdissant et néanmoins réprobateur de la majorité du peuple qui ne comprend pas cet acharnement (dû surtout au dispositif impressionnant mis en branle pour abattre un seul homme, qui n'a d'autre pouvoir que sa parole, qui est largement dépréciée), d'autre part, le malaise qui s'est emparé des grands juristes et doctrinaires, dont les habitudes de pensée cartésiennes ont été quelque peu bousculées par toute une armée de censeurs qui, n'ayant pas suffisamment enrobé leur action dans les salamalects d'usage, y sont allés un peu à la hussarde.

Ces « bousculeurs » (Arno l'hyperactif doit probablement être du nombre) sont pressés et ont reçu pour mission d'arracher à ces penseurs plutôt lents à la détente, des articles aussi doctes qu'alignés et fissa, fissa, fissa... pas question de lambiner, car il y a péril en la demeure sioniste!

Sans trop se rebiffer (parce que la terreur n'est jamais loin), ces pauvres pressurés, tout en se pliant à tous les *diktats* que l'on veut, se plaignent. Ils laissent affleurer leur angoisse et leur inquiétude de ne pas disposer de suffisamment de temps pour mettre au point des théories irréprochables qui ne doivent pas faire injure à leur réputation... et même si tout le monde en convient, elles doivent aussi donner des gages satisfaisants à la pensée unique à laquelle il faut livrer avec régularité, tel un monstre insatiable, une victime expiatoire.

Et cette affaire de « quenelle qui n'est prévue par aucun texte », « ce trouble à l'ordre public qui doit être provoqué par ceux qui se disent agressés », « ces interdictions pour faits délictueux futurs », bref toutes ces choses « inversées » – qui troublent et inquiètent l'esprit cartésien qui n'a l'habitude que de ce qui est « à l'endroit » – valaient-elles des articles, qui plus est dans la vénérable *Gazette* (débauchée de son Palais vers un taudis, un prétendu Théâtre marqué de la Main de Fatma pour examiner des cas relevant tout juste de la *chicaya*)?

En effet, ils n'entendent pas galvauder leur plume pour n'importe quelle cause, surtout si elle ne présente pas un caractère vraiment sérieux en rapport avec leur immense savoir.

Voilà où se situe le trouble frondeur et néanmoins profond dans lequel se réfugient désormais les sages effarés par ces luttes byzantines entre métèques et juifs errants. C'est suffisamment inhabituel pour être souligné, d'autant qu'ils acquièrent de plus en plus de hardiesse pour dire leur mal-être. Même avec une plume tiède, ils se cantonnent à leur propre malaise. Sur le fond, c'est une autre histoire!

Le premier à s'être jeté à l'eau en pleine fournaise, quand l'encre de l'ordonnance infirmative (scélérate?) du Conseil d'État du 9 janvier 2014 n'était pas encore sèche, c'est le professeur Mathieu Touzeil-Divina.

Que dit cet éminent théoricien de la pensée juridique qui s'exprime si près encore du bouleversement des principes qui fondent la démocratie et la Justice française?

Il acquiesce, forcément. Mais... il explique aussi pourquoi il le fait. Suit alors un long exposé (honnête?... si faire se peut!) dans lequel il déroule laborieusement la théorie de la violence modérée qu'il faut s'infliger pour accepter une décision qui n'a pas été prise avec toutes les garanties du procès équitable visées par la Convention européenne de droits de l'homme (à laquelle il pense toujours mais qu'il ne cite jamais).

Il finit par justifier la condamnation préventive et prend la défense du pauvre juge des référés qui, selon lui, n'a fait que son métier – en concédant toutefois qu'« il faudrait que les idées de chacun, même et surtout si elles dérangent ou sont idiotes, puissent être émises ». Cette concession à la liberté d'expression, faite du bout des lèvres, lui a tellement coûté qu'il ne faut pas lui en demander plus : cet effort titanesque l'a épuisé. Et c'est sur cela qu'il met un point final à sa communication. Que les autres fassent aussi leur part!

Monsieur Touzeil-Divina est allé au charbon pour justifier l'injustifiable, c'est son seul mérite et sa contribution (même si elle n'a convaincu personne). C'est une preuve de courage indéniable pour soutenir le ministre de l'Intérieur, lequel soit dit en passant ne courait aucun danger, sauf celui de se voir reprocher qu'il n'en faisait pas assez.

Mais au fait, pourquoi a-t-il fallu tant de courage pour défendre la cause du ministre de l'Intérieur, si sa cause était autant fondée? C'est qu'elle ne l'était tout simplement pas, et de nombreux juristes l'ont dit en critiquant « odieusement », paraît-il, l'auteur de l'ordonnance. Mais au fait, encore une

fois, qui en a parlé? Quelle est la chaîne de télévision kamikaze qui s'est jetée dans la bataille pour faire entendre ces voix discordantes, condamnées aux ténèbres? Aucune.

Ceux qui n'étaient pas d'accord avec la décision rendue au nom des principes élémentaires du Droit (selon lesquels il ne peut y avoir de sanction préventive), et sans noyer leur propos dans des insultes contre Dieudonné comme Thierry Lévy ou Jack Lang, ont été privé de micro et, de ce fait, réduits à parler dans leur barbe ou sur Internet – ce moyen ignoble et déloyal – comme monsieur Lebreton qui, bien que professeur à l'Université du Havre, n'est pas une voix autorisée puisqu'il ne sera l'invité d'aucune chaîne de télévision.

C'est au détour d'une phrase d'un article paru sur la *Gazette du Palais* le 20 février 2014, que sous la plume d'un autre éminent professeur de Droit, monsieur Dominique Rousseau, on apprend que « le président de la section contentieuse, juge des référés (...) a été odieusement critiqué dans sa personne ». On ne savait pas pourquoi la personne de ce juge était critiquable, et l'on ne sait toujours pas qui l'a critiqué – et il ne faut surtout pas que cela se sache pour ne pas réveiller le citoyen-veau qui dort. Toujours le non-événement. Tout a été présenté de manière à ce que chacun se persuade que ce qui s'est passé au Conseil d'État ce 9 janvier 2014, pourtant à marquer d'une pierre blanche, était normal.

Monsieur Rousseau qui, lui, est un gentil, ne critique pas parce que, dit-il, après tout, une ordonnance prise dans le cadre d'un référé-liberté n'a pas la même valeur qu'un jugement. Le péché, si péché il y a, est donc véniel.

« Oui, et alors? » serait-on tenté de lui répondre. Qu'est-ce que cela change pour Dieudonné, qui voit son spectacle interdit? Visiblement, c'est l'obsession du confort moral des juges qui importe à monsieur Rousseau, pas la frustration du citoyen, privé de spectacle et de rire, et encore moins le

manque à gagner de Dieudonné qui a dû rembourser le prix des places acquitté par son public.

Avec le commentaire de l'ordonnance d'interdiction du 9 janvier 2014, monsieur Rousseau monte d'un cran dans la protestation molle. Tout en restant lisse et mesuré, comme il sied à un homme courtois, il se fait le porte-parole de juristes « tous » atteints de « malaise », et même « d'inquiétude » (pour « certains »). Il montre également d'un doigt léger, sans trop insister, cette tendance à livrer la liberté d'expression à la censure morale qui est par nature fluctuante car elle dépend de ceux qui l'appliquent, ce qui équivaut à livrer la démocratie – dont elle est l'une des composantes majeures – à des esprits dangereux. C'est en effet bien la peine de railler la police des mœurs des Mollahs quand on ne fait pas mieux dans le pays des « Lumières »!

Par contre, le professeur reste bizarrement silencieux sur le sacrifice des droits de la défense et sur la célérité exceptionnelle dont a fait preuve ce juge unique particulièrement prolix et réactif, comme si son ordonnance, fin prête, avait été rédigée avant tout débat (qui n'eut d'ailleurs pas lieu...). Dieudonné avait pourtant le droit d'exiger que son affaire soit portée devant la juridiction au complet – ce que l'on appelle « la collégialité » –, une garantie donnée par la loi au justiciable qui en fait la demande pour qu'il y ait plusieurs avis et un délibéré entre les juges. Par ailleurs, le droit à un procès équitable se caractérise par une défense digne de ce nom. Or, aucun des avocats de Dieudonné n'a eu le temps matériel d'organiser sa défense, et pour ceux qui se trouvaient en province de regagner (même en un temps record) la capitale, siège du Conseil d'État. Ils se sont vu refuser le renvoi qu'ils avaient réclamé, et ce en violation de leurs droits.

Enfin, le souhait de monsieur Dominique Rousseau, c'est-à-dire un vœu très pieux et relevant davantage de

l'incantation, serait que cette décision – qui est un véritable « basculement » dans le droit sur-mesure – n'ouvre pas la boîte de Pandore dans laquelle s'engouffreraient les « intégrismes ». Très délicatement, il ne cite que l'intégrisme catholique, pour que l'on n'aille pas encore lui faire un mauvais procès et lui reprocher de viser toujours les mêmes, les fameux « islamo-fascistes » chers au cœur des sionistes qui en ont fait des repoussoirs très crédibles, des chiffons rouges qu'ils sortent à volonté pour effrayer le bon peuple de Riposte laïque.

Le professeur a tort d'avoir cette crainte. Pour que rien de semblable ne soit revendiqué, il suffit au bénéficiaire de cette décision inique de refermer la porte derrière lui, à l'aide d'une loi facile à fabriquer, en arguant d'une singularité (maintes fois revendiquée) lui valant le titre de citoyen à part. Ce sera la politique du « fermez le ban ! » ou du très policier « circulez ! il n'y a rien à voir ».

Monsieur le professeur Rousseau, continuant bravement son raisonnement, appelle cela l'« application inégale du principe de dignité (qui) porterait atteinte à la cohésion nationale qui se construit et se maintient par un traitement égal des citoyens ». Une manière savante et édulcorée de dénoncer le règne sans partage de l'ignoble « deux poids, deux mesures ». Il est manifestement le seul à s'en soucier.

Le deux poids deux mesures, on l'a vu, est la règle pour une certaine catégorie de personnes (celles que l'on pourrait désigner comme plus « égales que les autres », comme le disait Coluche).

Le fait que même dans la mort, les victimes selon qu'elles appartiennent à telle ou telle communauté, n'ont pas le même poids, donne une idée de cette « application inégale du principe de dignité » que déplore le professeur.

Saïd Bourarach et Ilan Halimi, morts sur la même terre et victimes tous les deux de la bêtise et de la cruauté humaines,

n'ont pas eu droit à la même compassion, et leurs affaires n'ont pas bénéficié du même traitement.

Ilan Halimi n'a pas été assassiné, puisqu'il a été retrouvé encore vivant (il est mort des suites de ses blessures). Cette circonstance n'a pas empêché le combat acharné de la communauté juive et de sa famille pour aggraver l'accusation en y ajoutant le fameux « antisémitisme », et faire de son calvaire un acte raciste afin d'obtenir la plus lourde condamnation possible. C'est ce qu'ils ont obtenu de la cour d'assises qui a condamné Youssouf Fofana et ses comparses à la peine maximum.

Pour Saïd Bourarach, c'est le contraire. Il serait mort noyé par sa faute, en se jetant lui-même dans un canal (alors qu'il ne savait pas nager...) pour fuir des agresseurs qui (peut-être...) ne lui auraient fait aucun mal. Le fait qu'il soit musulman ou Arabe ne présente aucun intérêt dès lors qu'il n'est pas « le bon sémite », celui qui n'existe pas tout en existant.

Ainsi, non seulement il ne s'agit pas d'un acte raciste – Saïd Bourarach n'ayant pas une once de sémitisme dans son ADN –, mais il est décédé sans que ses prétendus agresseurs aient eu l'intention de lui donner la mort. On se demande même s'il a vraiment été agressé et s'il ne s'est pas tout simplement donné la mort lui-même, en se croyant poursuivi par des gens qui ne lui voulaient aucun mal. Voilà la pensée sophistiquée et diabolique mise au point par une défense nombreuse et peu scrupuleuse, à laquelle se heurteront la cause de la veuve et des enfants de Saïd Bourarach et le juge qui sera désigné pour instruire son affaire. Il faut espérer que ce juge s'y opposera avec toute la force de son âme et de sa conscience.

Les bourreaux de ces deux victimes ne seront pas non plus traités de la même manière. D'abord, la bande de Fofana a été qualifiée dès le début de l'enquête de « gang », puis, comme si cela ne suffisait pas, on a accolé à cette appellation déjà suffisamment stigmatisante, un terme qui fait toujours se

dresser les cheveux sur la tête depuis Attila le Hun : « barbare ». Personne n'a reproché aux journalistes cette mise à l'index ni poursuivi un X quelconque pour atteinte à la présomption d'innocence.

Les agresseurs de Saïd Bourarach n'ont pas été baptisés. Il y a eu comme une panne dans l'imagination des journalistes, brusquement dépourvus de vocabulaire et d'adjectifs. Bien que parfaitement identifiés, ils continuent à bénéficier d'un anonymat protecteur qui ne permet pas de les distinguer de monsieur Toulemonde – qui les croiserait en toute confiance dans la rue sans se douter que ces gens, affables et propres sur eux, ont un meurtre sur la conscience.

Évidemment, il serait contraire à la présomption d'innocence et passible de poursuites de les désigner à la vindicte publique par une appellation péjorative ou injurieuse. Là, nous constatons que l'on revient à la norme des gens civilisés. Il faut être sérieux !

Pour le crime qu'il a commis, la France étant un pays de Droit, Youssouf Fofana – dit « le barbare » – s'est vu donné tous les moyens pour se défendre. Il a été jugé, déclaré coupable et condamné de la manière la plus régulière à la perpétuité. Il est emmuré pour le restant de sa vie et rayé de la liste des vivants. À juste titre.

Mais est-ce le cas des tueurs de Saïd Bourarach ? ces êtres « civilisés », même s'ils tuent quand même un peu ! ? Non... ils sont en liberté et bien décidés à le rester, grâce à leur entregent et à l'habileté de leurs avocats et il faut bien le dire, à l'immense mansuétude des autorités qui décident de l'opportunité des poursuites et qui, jusqu'à preuve du contraire, agissent encore sous la tutelle du ministre de la Justice, madame Taubira, décidément bien lointaine tout à coup et moins concernée que lorsqu'il s'agit de dénoncer par de brillants discours « le pitre », « le bouffon » Dieudonné – qui n'a pourtant tué personne.

Tandis que la veuve de Saïd Bourarach n'a pas même de quoi nourrir ses enfants à cause de la perte du revenu de leur père, une armée d'avocats cherche comment transformer les assassins de ce dernier en agneaux qui viennent de naître. Le combat est évidemment inégal. On lui rappelle par cette quasi-inertie que la Justice n'est pas expéditive, que rien ne presse, même si une veuve et des enfants **français** vivent dans une grande précarité.

Il paraîtrait même que de discrets intermédiaires s'activent pour régler cette affaire à l'amiable, comme si une mort d'homme pouvait se conclure à la manière d'une vulgaire négociation mercantile.

Si cela se révélait vrai, cela voudrait dire que l'on revient à la Justice privée du temps de la royauté, quand l'ordre public n'était pas troublé par la mort d'un simple manant ou quand des aristocrates un peu détraqués payaient en espèces sonnantes et trébuchantes le prix de leurs fantaisies meurtrières, comme de tirer sur des pigeons d'un genre spécial : les petits ramoneurs besogneux qui mouraient sur les toits sans se douter qu'ils étaient les objets de diversion préférés des « grands » de leur monde.

La République de monsieur Valls, l'intraitable pourfendeur de la haine raciale, ne serait alors pas plus regardante que la monarchie et occupée, toutes affaires cessantes, à faire taire et démolir un simple humoriste en oubliant les Bourarach. Chaque chose en son temps !

À l'heure où s'écrivent ces lignes, et de façon assez inattendue, on assiste à une mise en sourdine des attaques qui visent Dieudonné. Les plus féroces de ceux qui le déchiraient à belles dents ont semble-t-il reçu pour instruction de remballer leurs crocs et de détourner l'attention des médias vers d'autres points de fixation. On pourrait penser qu'il y a aussi des complots positifs. Erreur !

L'intérêt de cette brusque discrétion est ailleurs. Cette attitude ne doit pas faire perdre de vue que ce retrait tactique n'est pas synonyme de retour à la raison, et encore moins de mansuétude.

Au contraire, c'est un repli que l'on ne peut même pas qualifier de sournois tant les ennemis de Dieudonné sont suffisamment puissants pour ne pas s'abaisser à utiliser un quelconque subterfuge pour se cacher. Ils ont toujours agi à visage découvert et avec toute la morgue requise, sachant qu'ils peuvent compter sur l'impunité des plus hautes institutions de l'État.

Les sionistes, dont la volte-face a de tout temps été la marque de fabrique, ont fait le choix de ne pas provoquer le peuple qui sommeille par des comportements extrêmes et « contre-productifs » – comme on le dit dans le jargon des activistes qui pensent. Il ne s'agit pas, par un acharnement mal dosé, de provoquer une sympathie « inversée », laquelle serait malvenue dans ce contexte où la victime est et doit rester toujours la même.

Dieudonné, lui, doit toujours faire figure d'agresseur, il ne faut pas que son statut varie et l'action multiforme à entreprendre contre lui est maintenant bien mise au point pour qu'elle ne soit pas perçue comme choquante. Elle est enfermée dans des lois répressives faites sur-mesure et c'est avec rigueur qu'elles s'abattront sur lui.

Maintenant, le but le plus souvent évoqué est de le mettre à terre financièrement en utilisant tous les moyens (voir la circulaire de monsieur Valls et l'extrait du livre de Christiane Taubira, évoqués plus haut). Il y a eu déjà un commencement encourageant dans l'application de ces bonnes dispositions : la perquisition sauvage faite en dehors des heures légales au domicile de la famille M'Bala M'Bala (comme s'il s'agissait du domicile de quelque parrain de la drogue ou du grand

banditisme) et la saisie de fonds appartenant à une société constituée en bonne et due forme : Les Productions de la Plume.

Il y a aussi toutes les réactions en chaîne pour plaire au Prince : les petits arrangements implicites négociés entre conseils d'administration de grosses boîtes qui se renvoient l'ascenseur pour mettre fin aux turbulences négligeables qui empoisonnent les relations. On pourchasse dans la discrétion « les quenelliers » en les mettant sur la paille, les sympathisants et les fans en leur faisant honte ou en les menaçant, etc.

Des entreprises qui ont intérêt à travailler avec Dieudonné et qui vendent ses produits, lui portent des coups inattendus.

Un exemple parmi d'autres : le comportement pour le moins étrange de la FNAC, qui vend les billets pour les spectacles de Dieudonné. Si elle lui fait faire des gains importants, la commission qu'elle prélève au passage n'est pas négligeable et elle ne fait pas autant de publicité qu'aux autres artistes.

La FNAC, toujours incohérente, pourchasse la moindre action syndicale et légale dans ses établissements (elle vient encore d'être déboutée dans l'une de ses tentatives d'interdiction par jugement du 18 mars 2014 par la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de Paris), mais fait montre d'une singulière apathie lorsqu'il s'agit de porter plainte contre les intrusions régulières de la LDJ qui vient détruire les DVD de Dieudonné sur ses étals. Une inertie et un laissez-faire ambigus qui laissent rêveur...

Depuis peu, donc, un mot d'ordre semble avoir circulé : toutes les actions doivent rester anonymes et aucun visage ou groupe de visages ne seront dorénavant montrés, pour le maximum d'efficacité et le minimum de vagues.

C'est désormais le silence lugubre du cimetière dans lequel ont été enterrées les libertés d'opinion et d'expression, chères à la démocratie française.

La célébration du culte des morts, pour ne pas oublier qu'ils sont morts, persistera. C'est la Toussaint tous les jours et c'est tous les jours qu'il faut se répandre de la cendre sur la tête et gémir en souvenir du souvenir, indéfiniment... L'humanité souffrante n'aura pas droit à l'oubli et les nouvelles générations, à l'insouciance.

Il y aura, çà et là, quelques autorisations pour faire rire, mais il n'y en aura pas pour tout le monde. Il faudra montrer patte blanche et n'aborder que les sujets qui ne fâchent pas, et pour plus de sécurité n'utiliser que les dociles et les bien-pensants. Ceux qui risquent de déraper, il faut les dégager sans états d'âme.

Parmi les bons spécimens, il y a le génie qui monte, Gaspard Proust, et son humour poussif qui ne fait se tordre de rire qu'un seul spectateur : le généreux Ardisson. Un brave homme que cet Ardisson, qui se force un peu pour encourager le petit dernier à se lancer dans la carrière pleine d'embûches d'amuseur, mais bon... C'est pour la bonne cause, c'est sa façon à lui, un peu sommaire, de donner leur chance aux jeunes talents.

Il est vrai aussi que c'est aux frais des contribuables qui paient tous la redevance de l'audiovisuel mais qui n'ont pas leur mot à dire sur les recrutements discutables de certains ni sur les rebuffades opposées sans motifs à d'autres.

## ÉPILOGUE

Quand on voit la dégradation du pouvoir d'achat des citoyens européens, le chômage qui a pris des proportions jamais égalées, la façon dont les banques et les organismes financiers ont assis leur pouvoir et réduit à l'impuissance des peuples entiers jusque-là considérés comme les plus conscients politiquement du monde, que pèsent l'affaire Dieudonné et la petite entorse faite à la liberté d'expression et aux droits de la défense ? Rien, ou si peu !

En tout cas, cette frilosité générale met la France à l'abri de ce fameux *putsch* que des Cassandre bien connus appellent de leurs vœux pour jubiler et ricaner un « nous vous l'avions prédit ! » vengeur, comme ces jeunes agents du Mossad qui dansaient en voyant les fumées du World Trade Center le 11 septembre 2001, célébrant dans la joie et la bonne humeur l'évènement qu'ils avaient subodoré avec toute la force de leur nez creux.

Pour le moment, une frange non négligeable, composée de jeunes surtout, est sensible et reste mobilisée pour un monde

plus libre et plus juste, et leur lieu d'expression, c'est Internet. Cela reste le seul espace de liberté où ceux qui sont privés de parole peuvent s'exprimer sans attirer sur eux les feux de l'enfer, enfin jusqu'à ce que les tenants du pouvoir mondial ne le mettent au pas. Ils s'y emploient ardemment depuis les nombreux scandales qui ont émaillé ces dernières années, et qui ont toujours été le fait de jeunes révoltés par les procédés contestables utilisés par des États prétendus « démocratiques et moraux ».

Cela a été le cas du jeune Banning, un frêle militaire de l'armée américaine, qui a dénoncé les ignobles séances de torture dans les prisons militaires créées par son pays en Irak ; de Julian Assange, qui a révélé les méthodes plus que contestables de l'administration américaine dans ses relations diplomatiques ; et enfin d'Edward Snowden, qui a dénoncé le système d'espionnage et les écoutes du NSA de tous les gouvernements de la planète (y compris le téléphone personnel de dirigeants de pays amis des USA). Angela Merkel s'en souvient encore.

Internet est-il ce « monstre qui se nourrit de lui-même » comme le suggère l'auteur de *Vol au-dessus d'un nid de fachos* ? Évidemment, non. Il n'est monstrueux que pour les mêmes, ceux qui se plaignent du manque de contrôle de ce formidable outil d'information indépendant, parce qu'ils ne peuvent pas le manipuler au gré de leurs intérêts.

Pour Dieudonné, ses amis et son public, c'est leur seul et dernier rempart contre l'arbitraire, l'oppression et la mise à mort définitive de la liberté d'expression.

C'est le « gouvernement invisible du monde », *underground*, grouillant et effrayant, qui devrait faire froid dans le dos de nos auteurs, plutôt que les prétendues « galaxie » et autres « nids » qu'ils ont inventés pour faire peur aux braves gens. La Toile n'est qu'un instrument pour des jeunes qui parlent à d'autres jeunes.

Ce sont les révolutions qui mettent fin à l'arbitraire et cette « affaire Dieudonné » a bien montré que les Français, et les Européens d'une manière générale, sont bel et bien rangés. Ils sont silencieux et boudent comme des enfants, ou se taisent comme de vieux timorés.

Mais jusqu'à quand ?

# BIBLIOGRAPHIE

## LIVRES

- Encyclopedia universalis* 1972 : définition du Sionisme (article de M<sup>r</sup> Rodinson).
- La Bible : Genèse 9-10 page 28-29.
- BRIGANTI, DÉCHOT et GAUTIER : *La galaxie Dieudonné*, Éditions Syllepse.
- Coran : sourate Al Houjourat, verset 13.
- Lorànt DEUTSCH : *Hexagone*. Michel Lafon 2013.
- Frédéric HAZIZA : *Vol au-dessus d'un nid de Fachos*, Éditions Fayard 2014.
- Nouveau Testament – 3,6 – 28 Épître de saint Paul aux Galates 49 après J.C.
- Rabbin Moshe MENUHIN : *The decadence of Judaism in our time* – New York – Exposition Press 1965 p. 236 – Beyrouth « Institute for Palestine studies ».
- Emmanuel RATIER : *Le vrai visage de Manuel Valls*. Éditions Facta 2014.

Shlomo SAND : *Comment le Peuple Juif fut inventé*. Éditions Fayard 2008.

Shlomo SAND : *Comment j'ai cessé d'être juif*. Éditions Flammarion 2013.

Christiane TAUBIRA : *Paroles de liberté*, Éditions Flammarion.

Idith ZERTAL : *La Nation et la mort – La Shoah dans le discours et la politique d'Israël*. Éditions La Découverte 2008.

### VIDÉOS

Film « L'appât » réalisé en 1995 par Bertrand Tavernier.

Vidéo : BHL et Ruth El Krief : « Les printemps arabes c'est bon pour Israël ».

Vidéo Zénith 26 décembre 2008 : Robert Faurisson et Ginette Skandrani.

### REVUES & ARTICLES

Magazine *Causeur* n°10 (février 2014).

*Gazette du Palais* : « Valse (contentieux) avec Dieudonné : liberté ou ordre public ? » article de Matthieu Touzeil-Divina.

*Gazette du Palais* : Les tourments juridiques des ordonnances Dieudonné article de Dominique Rousseau.

Ginette Skandrani : article « C'est toute la Palestine qu'il faut décoloniser » du site d'information sur la Palestine « La Pierre et l'Olivier » – réseau de solidarité avec le peuple palestinien. (2006 réactualisé en 2010).

Albert Einstein, Hannah Arendt et autres : Lettre au *New York Times* du 2 décembre 1948. (<http://www.pourlapalestine.be>)

Albert Einstein : Témoignage devant le juge Hutcheson, président américain de la commission d'enquête anglo-américaine sur la Palestine en janvier 1946.

Jean Christophe Rufin : Rapport : « Chantier sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme » (2004).

### INTERNET

Site L'Oriental : « Qu'est-ce que le sionisme ? » : <http://aval31.free.fr>

Site du CRIF : « Les condamnations de Dieudonné » : <http://www.crif.org/tribune/les-«perles»-et-les-mensonges-de-dieudonné/49234>

Interview J.M Le Pen : <http://www.métronews.fr>

Interview J.M Le Pen : <http://www.parismatch.com/Actu/Politique/Jean-Marie-Le-Pen-cette-campagne-anti-Dieudonné-est-haineuse-et-ignoble543784>

Interview J.M Le Pen : <http://tempsreel.nouvelobs.com>

Freud : [http://www.histographe.com/docs/lettre\\_du\\_prof\\_sigmund\\_freud\\_du\\_26\\_2\\_1930\\_a\\_chaim\\_koffler/transcriptions/Lettre au docteur Chaïm Koffler du 26 février 1930.](http://www.histographe.com/docs/lettre_du_prof_sigmund_freud_du_26_2_1930_a_chaim_koffler/transcriptions/Lettre%20au%20docteur%20Chaïm%20Koffler%20du%2026%20février%201930)

Site Lyon Capitale – article n° 360 du 23/1/2002 – Entretien de Dieudonné avec Philippe Chaslot.

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE . . . . .	9
AVERTISSEMENT . . . . .	13
ENQUÊTE DE MORALITÉ . . . . .	23
DANS LES LIMBES . . . . .	23
<i>LA PARENTHÈSE « SEMOUN »</i> . . . . .	23
<i>L'AFFAIRE FOGIEL</i> . . . . .	26
DES LIAISONS DANGEREUSES . . . . .	31
<i>FAURISSON, UN MENTOR?</i> . . . . .	31
<i>JEAN-MARIE LE PEN, UN PARRAIN, MAIS DE QUI?</i> . . . . .	39
<i>ALAIN SORAL, UN MÉPHISTO?</i> . . . . .	43
<i>KEMI SEBA, L'AUTRE ÂME DAMNÉE?</i> . . . . .	50
<i>L'IRAN, LA SYRIE, LE HEZBOLLAH.</i> . . . . .	54
<i>GINETTE SKANDRANI</i> . . . . .	63
<i>LES OGRES</i> . . . . .	68
<i>LA QUENELLE</i> . . . . .	70
REPROCHES ET PLAINTES . . . . .	77
PROCUREURS ET POURSUITES . . . . .	77
L'ACTE D'ACCUSATION. . . . .	90
DIEUDONNÉ, ANTISÉMITE? . . . . .	93
DIEUDONNÉ, ANTISIONISTE?. . . . .	101
L'APPEL À LA HAINE RACIALE? . . . . .	110

DÉFENSE ET CONDAMNATIONS . . . . .	117
LA PÉRIODE NEUTRE . . . . .	118
LA PÉRIODE DURE . . . . .	120
LES AVOCATS DE DIEUDONNÉ ONT-ILS LES MÊMES ARMES QUE LEURS CONTRADICTEURS? . . . . .	125
LA <i>GAZETTE</i> EST-ELLE ENCORE « <i>DU PALAIS</i> » ? . . . . .	127
ÉPILOGUE . . . . .	139
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	143

DU MÊME AUTEUR

*Des intrus dans le jardin du Bey* – Les points sur les i  
*L'aube était radieuse* – Les points sur les i  
*Mes saisons sèches* – Les points sur les i  
*Derniers jours calmes à Palikao* – Les points sur les i  
*Lettres – Posts et Polémiques* – Les points sur les i  
*Les trois grâces* – Les points sur les i  
*France-Algérie, cinquante ans après que reste-t-il de nos guerres ?*  
 Éditions Amalthée